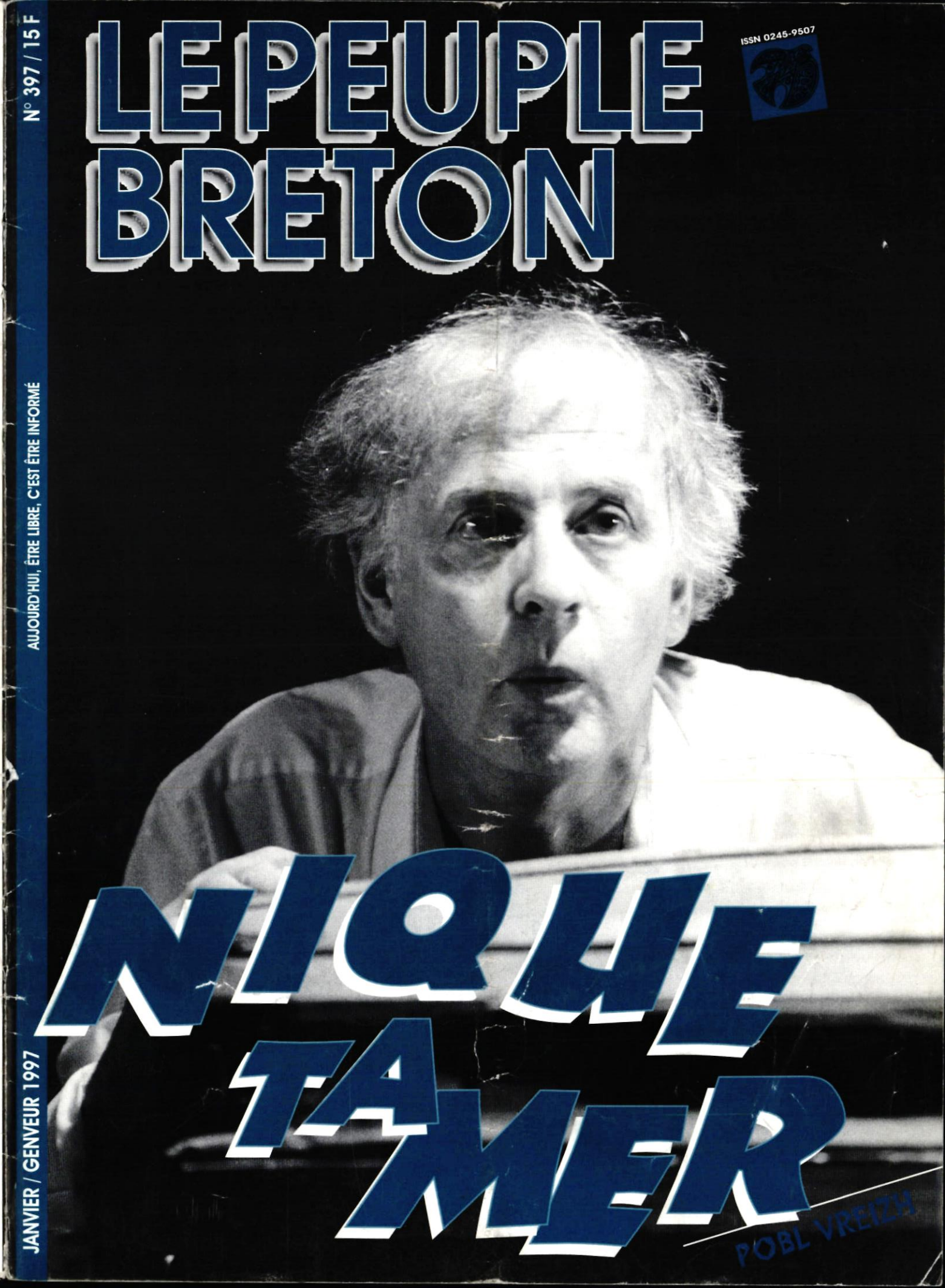
LE PEUPLE BRETON

ISSN 0245-9507

N° 397 / 15 F

AUJOURD'HUI, ÊTRE LIBRE, C'EST ÊTRE INFORMÉ



NIQUE TA MER

POBL VREIZH

JANVIER / GENVEUR 1997



UNE PHOTO DE KERGRIST POURQUOI ?

Parce que Kergrist est sûrement l'un des bons porte-paroles (autant que catalyseur) de l'esprit de révolte collective des Bretons.

Parce que non seulement il est bon, mais en plus il nous a fait rigoler si souvent.

Parce qu'il a récemment renouvelé le contenu de son "Théâtre National Portatif"

Parce que, par suite d'un incident technique, nous n'avons pas publié les annonces de ses spectacles en novembre et décembre 96 ! J'espère qu'il voudra bien accepter mes excuses personnelles.

Nos pages lui sont ouvertes pour toute forme d'intervention. Je ne doute pas de sa pêche future, et j'espère très bientôt avoir l'occasion de me rattraper !

J. GUÉGAN

Souscription

M. Iliou, Avrillé (40) ; C. Le Roch, Riantec (40) ; J. Dessaulx, Beauvais (20) ; J. L. Morel, Tour-en Bessin (40) ; H. Latimer, Rennes (40) ; M. J. Alanot, Plouay (40) ; S. Bazin, Clohars (40) ; S. Henry, Chartrettes (40) ; J.L. Abiven, Plouider (140) ; I. Poho, Commana (440) ; J.P Perrot, Cholet (40) ; Y. Bleunven Plœmeur (40) ; M. Sinic, St-Jean du Gard (40) ; M. Lautredou (90) ; M. Hochepot, La Ravoire (40) ; M. Marc, Coueron (40) ; R. Malabeuf, Limeil (20) ; J.P. Thiery, Lorient (20) ; G. Couétoux, Nantes (20) ; J.C. Cloarec, Brest (90) ; B. Le Bozec, Plouezec (40) ; R. Plassard, Douarnenez (20) ; C.B., St-Cloud (10) ; B. Le Bars, Brest (40) ; D. Carré, St-Nolff (40) ; J.R. Le Cam, Chavagne (40) ; L. Le Moy, Loudéac (20) ; Y. Fievet, Gonesse (90) ; B. Le Foll, Guadeloupe (90) ; Y. Ollivier-Henry, Plouha (40) ; J.R. Le Quéau, Locquirec (40) ; E. Jantée, Villeurbanne (240) ; J.M. Le Monier, Perros-Guirec (40) ; G. Guillot, Nantes (20) ; J. Trolez, Guidel (40) ; L. Le Coq, Guichen (90) ; X. Mordelet, Ploezal (20) ; J. Pondaven, Bordeaux (20) ; J. Derouet, Pluguen (40) ; F. Peru, Berc'het (40) ; M. Catherine, Saint-Herblain (90) ; P. Grégam, Plérin (40) ; C. Prigent, Pontault (20) ; B. Kiviger, Lorient (20) ; D. Yver, Nantes (80) ; D. Rannou (80) ; J.N. Flatres (20) ; H. Moisan, Rennes (80) ; Y.B. D'hoese, Chartres (80) ; L. Josse, St-Malo (80) ; A.B.F., Perpignan (20) ; R. Monnet, Villiers (20) ; P. Folgalvez, Guiclan (80) ; J.Cl. Thomas, Nancy (200) ; Y.L.C., Carhaix (80) ; N. Senard, Toulouse (80) ; N. Camper, St-Brieuc (200) ; L. Henry, St-Brieuc (20) ; X. Tonnerre, Lorient (20). Total première liste 97 : 3.700 F

La liberté pour qui ?

Nous n'avons pas les moyens (ni la volonté) d'offrir à nos futurs abonnés un répondeur téléphonique, un téléphone, une montre de luxe ou un agenda électronique. De nombreux magazines se sont engagés dans cette course dangereuse où l'on s'abonne souvent plus pour le cadeau que pour le journal. Nous, nous offrons une publication de qualité, un "Cahier du peuple breton" à ceux qui nous rejoignent (valeur 35 F, port compris). En fait, c'est à nos lecteurs que nous demandons un cadeau, un supplément, car chaque journal vendu nous revient à 3 F de plus que le prix de vente. C'est cette aide régulière et acceptée qui nous a permis de durer plus de 32 ans et d'avoir beaucoup d'espoir et de projets pour 1997. Merci à ceux qui ont contribué et qui vont contribuer, par leur soutien financier à l'indépendance et à la liberté de la presse en Bretagne. Bloavezh mat !

397

Les abonnés dont la bande-adresse porte ce numéro (ou tout numéro inférieur) sont invités à renouveler leur abonnement au plus vite pour éviter toute interruption dans l'expédition de leur mensuel préféré. Merci !

LE PEUPLE BRETON/POBL VREIZH
Mensuel - BP 203, 56102 Lorient cedex
Tél. 02.97.21.21.82
Fax 02.97.64.75.47

Responsable de la publication et de la rédaction : Joël Guégan

Rubriques culturelles, Pobl Vreizh : Jean-Jacques Monnier "Le Peuple Breton", BP 301, 22304 Lannion Cedex

Abonnements, administration : BP 301, 22304 Lannion Cedex

Publicité : au journal

Éditeur : Les Presses Populaires de Bretagne

Composition, impression : IMPRAM, Lannion

CPAP : 66132

Dépôt légal : 4e trimestre 1996

Sommaire

Le titre de ce journal exprime un écœurement. En effet, non seulement la France a mis depuis longtemps, par sa politique, la mer au musée. Ce qui a des conséquences énormes pour la Bretagne, mais en plus, il faut que le musée de la mer déménagé reste à Paris !

Il est évident que le nombre d'emplois créés par une "décentralisation" de ce musée vers la Bretagne serait parfaitement dérisoire par rapport aux emplois créés par une vraie politique maritime. Il nous paraît néanmoins très symbolique d'un conservatisme jacobin caricatural de voir maintenir à Paris (à quel prix ! Puisqu'on parle au total d'environ 700 MF pour son déménagement et sa réinstallation).

La photo d'un artiste breton qui a souvent dénoncé avec talent les aberrations de la politique française accompagne le titre "Nique ta mer". L'échange symbolique entre deux expressions fortes, celle de Jean Kergrist dans toute sa carrière et la nôtre dans ce titre, nous paraît bien venu.

"Brest face à son avenir", de Louis Aminot, prolonge la question maritime, cependant que Pierre Folgalvez secoue le cocotier dans une tribune libre sans concession.

Les "Géants domestiques" (p. 9) et "Leurre de vérité" (p. 20) contribuent à maintenir la pression.

On retrouvera les rubriques habituelles et néanmoins efficaces, après une intervention de Michel François (p. 16) et un interview du groupe Dremwell (p. 18 et 19).

Blavezh mat d'An Holl !
Bonne année à tous !

A tous nos lecteurs et à ceux qu'ils aiment ! A tous ceux qui essaient de faire quelque chose pour que les choses aillent mieux en Bretagne !

A tous les collaborateurs du "Peuple Breton" et du "Pobl Vreizh" !

Au "PB-PV"... pour qu'il soit mieux illustré que numéro réalisé dans la précipitation de la fin de l'année. Y a pas photo beaucoup, beaucoup.

Les 30 ans d'ARRITI !

Le 8 décembre 66 paraissait le premier numéro d'ARRITI, dont Max Siméoni, de l'UNION DU PEUPLE CORSE est le principal animateur.

Nous saluons ici, par la publication de ce dessin humoristique d'ARRITI la constance, le courage et la qualité de réflexion de nos amis corses.
Malgré des circonstances extrêmement délicates, ils sont restés lucides, et malgré les surenchères menant à la dégradation actuelle de la situation d'ensemble de la Corse, et à la déconfiture du combat spécifique de ses habitants, ils ont continué à analyser, à dire leur vérité, sans faiblesse, sans concession.

Bien sûr, parfois dans le désert. Ils le disent eux-mêmes, sans aucun bluff... Ce désert étant accentué par le mépris organisé des médias convenables, qui, après avoir bien servi la cause de la partie "folklorique" du mouvement corse fait aujourd'hui, avec insistance, apparaître certains travers.

Mais combien de militants corses sont amenés à réfléchir aux contradictions de certains "jusqu'au boutistes" en pleine choucroute après une démolition dérisoire de l'image de la Corse. La mythologie de la capitale et de la bombinette les a amenés dans le mur. Mais en plus, ce folklore a permis au pouvoir toute la gamme des récupérations constatables aujourd'hui.

Et toutes les caricatures de combien de combats démocratiques ?

Longue vie à ARRITI !

Joël GUÉGAN

Nique ta mer !

Musée de la Marine : 700 millions... pour Paris

Au moment où nous écrivons, Jean-François Deniau vient donc de remettre son rapport. La démarche des maires de Brest et de Lorient pour obtenir la relocalisation et l'extension du musée en bord de mer, le soutien du président du Conseil régional, des parlementaires bretons, du maire de Rennes, etc, n'y ont rien fait : ce sera Paris et nulle part ailleurs. Toute autre solution a été écartée d'un revers de main méprisant. Quand l'UDB a décidé de se saisir de ce dossier, elle ne se faisait guère d'illusion sur le choix du site d'accueil, mais le symbole était trop fort pour rester silencieux. Au nom du "prestige", Paris va recevoir un équipement culturel de plus, payé avec l'argent de tous les contribuables de France. Un équipement de plus, en effet, car le Musée de la Marine poussiéreux va devenir un Musée de l'aventure maritime où tous les domaines de la vie maritime (marine de commerce, pêche, nautisme, grandes expéditions) seront abordés, comme nous en avions exprimé l'idée dans la lettre que nous avions adressée à Jacques Chirac le 5 août (voir PB de septembre). Et ce sont 700 millions de francs (et non plus 200) qui seront affectés à cette opération, pris sur le budget du ministère de la Culture. Un budget dont la seule ville de Paris reçoit déjà 60 %. Le prestige on vous dit. Allez les ploucs de Bretagne, si vous vous tenez tranquilles, on vous fera peut-être une réduction sur les billets TGV pour aller visiter la mer... à Paris.

Lorient, le 20/12

C'est le souhait exprimé par la CGT-DCN

Musée de la Marine : "Rester à Paris"

La CGT-DCN n'approuve pas le projet de transfert du Musée de la Marine à Brest et Lorient. Pour le syndicat, le musée doit rester dans ses murs au Palais de Chaillot.

"Quelles illusions veut-on créer ? s'interroge le syndicat. Pourquoi prendre exemple sur ce qui se fait en Allemagne, en Espagne, au Pays Bas, au Royaume Uni... pour détruire ce qui constitue l'un des joyaux maritimes nationaux ?".

Pour la CGT, nombre des collections du Musée de la Marine "sont consitutées de précieuses et fragiles pièces ou maquettes. Parmi celles-ci beaucoup ne résisteraient pas au transfert et certaines devraient être démontées, c'est-à-dire assurées de n'être jamais remontées...". La CGT estime "que cette frénésie de délocalisation s'inscrit dans la politique de démantèlement de la Marine, tant civile que militaire qu'imposent les directives européennes. Elle contribue aussi au déménagement du territoire".

Le syndicat ajoute que les 55 emplois générés par le musée apparaissent dérisoires face aux lourdes restructurations dans les arsenaux. "Veut-on aujourd'hui, s'interroge la CGT, abandonner toute activité industrielle dans ces deux cités pour en faire des pôles touristiques ?".

Conclusion du syndicat : "Il faut, aujourd'hui, que la vocation maritime de la France soit affirmée en commençant par abandonner toutes les orientations politiques visant à brader les arsenaux et établissements d'État ainsi que les chantiers de constructions navales civils".

OF, le 8/12/96

Musée de la Marine et "déménagement du territoire" : *quelques vérités bonnes à dire*

Après la prise de position de la CGT des Arsenaux, l'UDB marque son étonnement. L'UDB ne comprend pas cette logique qui voudrait qu'au nom de la défense des outils économiques existants, on s'interdise de chercher des voies de diversification. Par ailleurs, si l'industrie maritime est en mauvaise santé en Bretagne, c'est précisément parce que le pouvoir politique et économique dans ce domaine comme dans les autres se trouve non pas sur le littoral mais à Paris, capitale d'un État qui regarde vers l'est. Pour la clarté du débat, l'UDB croît nécessaire de rétablir quelques faits :

1. La décision de déménager le musée de la Marine n'a pas été prise par des Bretons mais par Jacques Chirac en personne.

2. Jacques Chirac a retenu l'idée, que l'UDB avait avancée dès le 1er août, de profiter du déménagement du musée pour créer un espace culturel et technologique plus ambitieux où tous les aspects de la vie maritime seraient mis en valeur de façon dynamique et non plus passéiste. Pourquoi la Bretagne devrait-elle renoncer à recevoir cet équipement de dimension internationale alors que ses réalisations y occuperont une place de choix ?

3. A notre connaissance personne en Bretagne n'a prétendu ni laissé entendre que ce nouvel équipement voué aux activités maritimes devait se substituer aux Arsenaux de Brest et de Lorient.

4. Le "déménagement du territoire" dont parle la CGT des Arsenaux ne se fait pas au détriment mais au bénéfice de Paris. L'INSEE et la DATAR nous apprennent que l'Ile-de-France concentre sur 2,2 % du territoire français, 19 % de la population, 29 % du produit intérieur brut, 30 % des crédits d'investissement de l'État (ce qui permet aux collectivités locales d'Ile-de-France d'appliquer des taux d'imposition deux fois inférieurs à la moyenne), 46 % des cadres du secteur productif, 51 % des sièges sociaux des entreprises de plus de 500 salariés, 75 % des personnes diplômées des 2e et 3e cycles de l'enseignement supérieur et 93 % des ateliers d'artistes subventionnés par le ministère de la Culture !

Ce sont les jeunes Bretons qui doivent s'exiler à Paris et non le contraire. L'UDB persiste à penser que les impôts des Bretons et des citoyens des autres régions n'ont pas vocation à ajouter au "prestige" parisien dont nous parlent MM. Chirac et Deniau. Il faut que cesse le scandale du jacobinisme culturel qui entretient dans les régions une mentalité de colonisé.

(Communiqué UDB du 9/12/96)

QUI A DIT ?

Qui a dit : *"Notre objectif est une alliance vivante et décentralisée des nations et des régions d'Europe. Il n'y aura pas de centralisme européen avec nous les Allemands. L'Europe à multiples facettes, ses traditions culturelles et ses particularismes régionaux sont précisément la source de sa richesse"*. Helmut Kohl lors d'une rencontre avec Chirac à Paris, le 4 décembre, qui précédait le sommet des Quinze à Dublin.

L'avantage avec les conservateurs allemands, c'est qu'ils ont parfois des choses intelligentes à dire...

QUI A DIT ? (n° 2)

Qui a dit : *"Un cochon sur deux en France s'est mis à parler breton"*. Yves Morvan lors d'un colloque sur le développement durable qui s'est tenu à Rennes le 2 décembre en présence de Corinne Lepage.

Monsieur Morvan se voulait sans doute spirituel mais il n'amuse personne... sauf la presse parisienne qui s'est empressée bien sûr de reprendre le "bon mot" comme Le Journal du Dimanche du 15 décembre. Comme quoi, on peut être un universitaire éminent, bardé de diplômes, présider le Conseil économique et social de Bretagne, et dire des co(cho)nneries.

Musée de la Marine : le choix du mépris

Dans son rapport sur la future localisation du "musée de la Marine et de l'aventure maritime" que Jean-François Deniau vient de remettre à Jacques Chirac, seuls des sites parisiens ont été retenus. Ce n'est une surprise pour personne. Le choix de Jean-François Deniau par le ministre de la Défense, sous couvert du président de la République, correspondait à cette volonté de maintenir cette incongruité qui n'a pas son pareil en Europe : exposer l'histoire des activités maritimes à l'intérieur des terres. A aucun moment les candidatures de plusieurs villes du littoral n'ont été prises au sérieux. Jean-François Deniau n'ayant pas même daigné se déplacer.

Peu importe qu'en Italie le Museo Storico Navale soit à Venise et non pas à Rome. Peu importe qu'en Allemagne les musées maritimes soient à Bremerhaven et à Hambourg et non pas à Bonn ou à Berlin. Peu importe qu'en Belgique le National Scheepvaartmuseum soit à Anvers et non pas à Bruxelles. Peu importe qu'aux Pays-Bas le Nederlands Scheepvaartmuseum soit Amsterdam et non pas à La Haye. PEu importe qu'en Russie même, où le centralisme est pourtant une spécialité, le Vojenno-Marskoï Moczjeï soit à Saint-Pétersbourg et non pas à Moscou. Peu importe... la "spécificité française", la spécificité imbécile a encore frappé.

L'affaire pourrait être prise à la rigolade s'il ne s'agissait que de l'argent des seuls Parisiens, mais il s'agit aussi de notre argent. Alors que vient d'être inaugurée la Bibliothèque nationale de France, qui a coûté 8 milliards de francs, alors que l'Opéra-Bastille déjà sinistré coûte chaque année 600 millions de francs aux contribuables, il leur fallait aussi la Mer !

Et que dire de ces amiraux qui semblent goûter davantage aux plaisirs de la vie parisienne qu'à ceux du littoral ? Voilà bien de drôles de marins.

L'affaire du musée de la Marine symbolise le mépris dans lequel la nomenclature parisienne et ses valets dociles en région tiennent ce qu'ils appellent la "province", en latin "pays vaincu". Contrairement aux élus socialistes de Bretagne, nous n'attendons rien de bon des pouvoirs parisiens. La preuve est faite que la France jacobine fonctionnera toujours au profit d'un lobby parisien qui, pour assurer sa pérennité, entretient, aux frais du contribuable, quelques valets issus de la secte technocratique et toujours bien placés. Rien ne changera tant que le jacobinisme, hérité du colbertisme, ne sera pas mis à terre. Il est grand temps pour les démocrates de se réveiller avant que l'extrême droite ne surnage de ce cloaque.

(Communiqué du 19/12/96)

BREST FACE À SON AVENIR

"La rencontre, au milieu des années 80, de travailleurs de l'arsenal, de militants et d'élus brestois, avec le MDPL (Mouvement pour le Désarmement, la Paix et la Liberté) marque le début d'une belle aventure, humaine et politique, pacifique.

Avec le concours désintéressé, continu et efficace, de Jean-Paul Hebert, Alain Joxe, Bernard Ravenel, Bruno Barrillot, Jean-Louis Moynot, Aline Archimbaud..., s'engagent, sur des bases nouvelles, une réflexion, une recherche et des débats.

Comment s'opposer à la dégradation de la situation de l'emploi à l'arsenal de Brest, dans les entreprises travaillant pour la Défense et, tout à la fois, développer une action permanente pour la Paix, la Sécurité et le Désarmement ?

Inachevée, l'expérience se poursuit. Nous vous la présentons."

La Marine et les chantiers navals DCN de l'Ouest, Brest, Cherbourg, Lorient, tout particulièrement, concernés par la contraction du budget de la Défense et le reformatage des armées proposés par la loi de Programmation militaire 1997-2002, s'interrogent et se cherchent un nouvel avenir.

Dans ce cadre, les fondements industriels - originels - de la région brestoise se trouvent ébranlés.

Brest est la seconde capitale de la Bretagne elle-même classée au quatrième rang des régions d'Europe pour sa dépendance à l'économie de Défense. Brest est aussi Préfecture de la Deuxième Région Maritime (Atlantique).

Sur décision unilatérale de l'État, son bassin d'emploi abrite, outre l'arsenal historique, la base des sous-marins nucléaires (Ile Longue).

Dès lors comment s'étonner que les forces vives de la région brestoise, grosses de colère et d'inquiétude, éprouvent quelques difficultés à se rassembler pour dire ensemble, haut et fort, leur exigence du droit au travail pour tous quand, en arrière plan, se pose la question de la sortie des productions militaires dans un pays gouverné par des adeptes du dogme libéral ?

Rappelons que depuis l'été 1995 le Gouvernement présente la réduction drastique du nombre d'emplois évaluée à 50/60.000 – comme la seule variable et la seule issue possible à la crise de l'industrie d'armement.

Depuis des années des militants de la paix, des élus locaux, des syndicalistes et des universitaires, épaulés par des Centres d'études et des experts d'envergure internationale ont, avec pugnacité, engagé une réflexion et formulé des propositions alternatives. La réalité, l'expérience et les évolutions prochaines de Brest méritent donc d'être regardées avec intérêt.

Brest est une ville relativement jeune. Elle a pris son envol dans la seconde moitié du XVII[e] siècle avec la décision de la Royauté d'y créer un port militaire. Elle se développa ensuite au rythme des évolutions des budgets de la Marine et des commandes passées par l'État à son chantier naval, l'arsenal. C'est pourquoi Brest a été parfois qualifiée de fille aînée de la Marine.

L'occupation et la Libération, en 1944, laisseront l'arsenal et la cité dans un état de destruction pratiquement totale. Le port valut à la ville d'être bombardée très tôt, dès 1940. Mais, entre le 7 août et le 18 septembre 1944, 30.000 tonnes de bombes et 100.000 obus furent déversés. Ce fut l'anéantissement, par le feu, de 60 à 70 % du parc immobilier. Les installations portuaires seront dynamitées avant la reddition de la garnison allemande. Détruite, vidée de sa population, Brest fut libérée.

UNE DEUXIÈME NAISSANCE

La vie reprendra, malgré tout. L'arsenal retrouvera environ 6.200 personnels à la fin 1945. La reconstruction de la ville sera entreprise. L'arsenal et ses travailleurs participeront au redressement de l'économie nationale et engageront la bataille de la reconversion.

Entre 1948 et 1953 le chantier des constructions neuves, reconverti, ne travaillera que pour la marine de commerce assemblant les coques de trois charbonniers, deux long-courriers, deux cargos mixtes, et du paquebot "Antilles". Plus tard, au début des années 70, l'arsenal construira deux carferries. Ces points d'histoire ne visent pas à suggérer que la fabrication de navires civils soit l'alternative obligatoire à la baisse des commandes militaires. Ils visent simplement à illustrer le fait que la nature juridique de l'arsenal – chantier naval propriété de l'État – et les statuts de ses personnels ne sont pas un obstacle insurmontable quand il y a une volonté politique.

Certes, les exemples de reconversion complète d'entreprises restent encore rares. L'exemple brestois succédait à une guerre qui avait mobilisé toutes les forces du pays. Il s'inscrivait donc dans un vaste effort national de reconstruction et de modernisation. Les temps ont changé. Nous vivons dans un autre contexte. Cela dit, ces expériences ont marqué durablement les mentalités et les démarches syndicales et politiques. Jusqu'au ralliement de la gauche à la force de frappe, à la fin des années 70, syndicats et partis politiques défendaient la proposition d'ouverture d'un secteur de fabrications civiles à l'arsenal.

Dans son programme municipal, en 1977, la gauche faisait encore de cet objectif l'un des axes majeurs de son engagement. Les choses changèrent en 1981.

Convertie à la culture gouvernementale la gauche parlementaire abandonna son indépendance et sa réflexion critique sur les questions de défense.

Cette attitude, durant quelques années partagée par les socialistes et les communistes, facilitera les ambitions de la Présidence de la République jalouse de son domaine réservé.

Une sorte de consensus national s'installa et affaiblit les mouvements de Paix en contrariant le déploiement autonome des actions des personnels civils de la Défense.

Sans doute ces défauts pèsent encore. Ils peuvent d'ailleurs expliquer pourquoi certains s'entêtent toujours à mettre la situation critique dans laquelle se trouvent les industries de défense au seul compte des choix de politique budgétaire, eux-mêmes opérés sous une très forte contrainte extérieure de réduction des déficits.

Limiter l'examen à ce niveau serait, à coup sur, s'en tenir à un jugement à courte vue.

LE MONDE CHANGE. L'INDUSTRIE D'ARMEMENT EST EN CRISE

Tous les indicateurs économiques se rapportant aux dépenses militaires et aux productions d'armes dans le monde montrent, de façon irréfutable, que 1987 fut un tournant pour le secteur.

Jusqu'à cette date les dépenses militaires mondiales avaient régulièrement augmenté. La croissance annuelle moyenne se situait entre 2 et 3 %.

Après le " sommet " de 1987 la décroissance a commencé. Elle était mesurée au niveau de – 3,35 % en 1988, – 2 % en 1989 puis – 5 % en 1990.

Dix années se sont écoulées et de 1987 à nos jours la crise de l'industrie d'armement s'est régulièrement approfondie. Le nombre d'emplois directs du secteur est ainsi passé, en France, de 300.000 sous la barre des 200.000 au début de l'année 1996. Ces observations furent présentées à Brest. En 1988 se tint dans la cité du Ponant, à l'initiative des comités Juquin, une Conférence des travailleurs de l'industrie de l'armement pour la reconversion.

Les années 1985-1988 annonçaient de façon nette de profonds bouleversements dans la réalité géopolitique du monde. La chute du mur de Berlin, l'implosion de l'Union Soviétique puis la dissolution du Pacte de Varsovie "anéantissaient" l'ennemi habituel du camp occidental.

Reconnaissons que la nouvelle donne mondiale contient sans aucun doute des menaces. Toutefois elles ont changé de nature. Dans son ouvrage "La fin de l'ordre militaire" Maurice Bertrand analyse ces changements et montre qu'à la guerre froide a succédé la guerre économique, avec la mondialisation, à laquelle les économies de Défense ne sauraient échapper. Cette nouvelle donne appelle une redéfinition de la politique de sécurité et de défense, des moyens et des forces adaptés, une nouvelle doctrine et des programmes d'équipements correspondants. Ce débat est à l'ordre du jour. Il ne fait que commencer.

Ces données étaient connues de tous les spécialistes internationaux. Sur la base de leurs travaux une réflexion a été conduite publiquement, avec de petits moyens certes, mais en permanence, à Brest. Régulièrement le Conseil Municipal, les syndicats, la population ont pu entendre une autre voix.

Sous l'influence des réalités une lente maturation s'opère à Brest. Le Maire l'exprime à sa manière lorsqu'il s'abstient de réclamer un deuxième porte-avions nucléaire. Ce n'est pas le cas de son collègue socialiste de Lorient. Dans une déclaration intempestive faite au mois de juin 1996, celui-ci nie l'évidence et, pour s'opposer au pouvoir chiraquien, se positionne hors de l'espace et des temps nouveaux et déclare : "*Nous pouvions financer le deuxième Porte-Avions*". Le resserrement des budgets, des programmes et des effectifs militaires étaient de longue date dans l'air du temps. La France a, trop longtemps, refusé d'en prendre la juste mesure tandis que la plupart des pays occidentaux s'en préoccupaient. Ainsi dès 1992 le budget américain de la défense faisait apparaître un objectif : réduire de moitié, à terme des deux tiers, les commandes d'équipements militaires. Le cas de la Russie, engluée dans une crise aiguë de transition qui a engendré un effondrement brutal des commandes de l 'État, mériterait à lui seul un examen très approfondi.

Toujours est-il que la tendance mondiale est avérée et se caractérise par une rupture dans l'évolution géopolitique. Certains milieux arguent, il est vrai, qu'il s'agit d'un "creux" passager. Ils s'appuient pour ce faire, sur un changement en cours, des systèmes d'armes. Ce débat reste à conduire mais cette situation explique probablement l'offensive commerciale exceptionnelle engagée par les américains sur le marché des exportations. Pour Ethan B. Kapstein (Directeur du Olin Institute de l'Université de Harvard) l'objectif est que les États-Unis deviennent "le seul fournisseur mondial de systèmes d'armes de haute technologie".

"Dès lors où la coopération politique et l'interdépendance capitalistique créeraient des liens politicoéconomiques néfastes qui diminueraient la position dominante des États-Unis, il conviendrait de sortir du marché de l'armement les derniers pays exportateurs en vendant momentanément à perte" suggère l'expert américain.

Les producteurs français, sans aucun doute dans le collimateur, sont prévenus.

Cela rend bien aléatoires les ambitions proposées par le Gouvernement à la DCN de hisser ses exportations à la hauteur de 15 %.

L'allocation par l'État de concours financiers supplémentaires aux producteurs français, préconisée par M. Bernard Durieux, apparaît dérisoire face aux mastodontes américains.

BREST SECONDE CAPITALE EN BRETAGNE

Il n'est pas nécessaire, ici, de prolonger plus longtemps l'examen des raisons pour lesquelles le problème de la restructuration n'a pas été, dans son ampleur, posé bien plus tôt. Les acteurs politiques, ceux de l'industrie de l'armement, ne peuvent plus le fuir et prétendre qu'il serait encore temps de revenir au temps d'avant.

Le problème ne se réglera pas entreprise par entreprise. Il se réglera en terme de bassin d'emploi, de politique industrielle et sociale, nationale et européenne. Cette donnée apparaît désormais incontournable, à Brest et ailleurs. Cela réaffirmé, la région brestoise recèle des singularités, très fortes. Chacun sait que la Bretagne Occidentale, dont Brest est la capitale, est adossée à la façade Atlantique et bordée, au nord, par la Manche.

Aussi revenons, une fois de plus, sur le passé, bien sûr à grands traits, et regardons les évolutions qui se sont produites dans la période qui court de la Libération à nos jours.

De ce regard rapide il se dégage une démarche et une réalité nouvelles. Pour une part Brest a réussi, non sans difficulté, un commencement de sortie de sa dépendance à la Marine Nationale (ce qui ne veut pas exactement dire de sa dépendance à l'État). Selon le recensement de 1990, 41,2 % des emplois du bassin de Brest relevaient de la puissance publique (moyenne régionale 28,6 %. Lorient, autre port militaire, 32,7 %. Rennes, au tissu fortement tertiaire, 32,1 %). Par delà les années de reconstruction qui ont donné un certain souffle à l'industrie du Bâtiment et Travaux Publics, Brest s'est efforcée de valoriser ses atouts notamment maritimes. Dans son entreprise d'affranchissement de la tutelle militaire elle s'est heurtée à des contraintes étatiques draconiennes et variées. La naissance de sa vocation universitaire, au début des années 60, constitue toutefois une étape décisive de sa longue quête inachevée d'émancipation et de développement. L'Université brestoise est, aujourd'hui, la pièce maîtresse de l'UBO (Université de Bretagne Occidentale). Elle s'étend aux confins des Côtes d'Armor et du Morbihan, rassemble plus de 800 enseignants et près de 20.000 étudiants.

A l'Université s'ajouteront plusieurs grandes écoles dont l'ENIB (École Nationale des Ingénieurs de Brest), l'ENSTB (École Nationale Supérieure des Télécommunications de Bretagne), etc...

Longtemps l'École Navale, aujourd'hui installée au Poulmic, fut la seule

grande école de Brest. Ce temps est révolu.

La recherche connaîtra parallèlement un authentique essor. Le potentiel humain culmine au niveau de 1.800 chercheurs et autorise Brest à s'afficher, fièrement, en tant que premier centre européen des sciences et des techniques de la mer.

Historiquement récentes, ces créations constituent indéniablement un vaste et précieux ensemble de formation et de recherche. Foyer d'une autre culture il peut servir de point d'appui pour avancer.

Il faudra cependant du temps. Cette dimension positive de l'activité brestoise se situe en effet bien en amont de la production industrielle. Cette dernière demeure très étroitement liée à l'économie de Défense. Malgré les efforts de la collectivité initiés voici déjà deux à trois décennies, la diversification industrielle du bassin d'emploi de Brest reste pour l'essentiel à entreprendre et autant que possible à réussir. Les emplois liés à la Défense représentent 40 % du total des emplois industriels.

Plusieurs raisons peuvent l'expliquer.

Après la fin de la guerre d'Algérie les autorités brestoises ont beaucoup misé sur la réparation navale civile et le trafic maritime. Les slogans racoleurs, souvent démesurés, fleurirent et vantèrent les atouts de Brest, ville de la mer et porte océane. Ils "nourrirent" également les campagnes et les joutes électorales.

Des investissements importants furent engagés. Brest se préparait à accueillir les minéraliers, les méthaniers, les pétroliers dont le tonnage augmentait du fait de la fermeture du Canal de Suez. La crise pétrolière mêlée à celle des transports maritimes, la concurrence internationale et sur un autre plan l'implantation de la base de sous-marins nucléaires à l'Ile Longue – facteur ô combien dissuasif – ruinèrent les ambitions brestoises et engendrèrent de graves crises sociales. Les catastrophes écologiques maritimes traumatisèrent les populations. Le naufrage de l'Amoco Cadiz près des côtes bretonnes reste vivace dans la mémoire collective. Une prise de conscience s'opéra, les réglementations furent " revisitées ". Elles sont aujourd'hui plus contraignantes bien qu'il reste énormément à faire dans le domaine du Droit International Maritime et dans la définition des moyens à mettre en œuvre pour le faire respecter. L'hypertrophie du tonnage des navires subit un coup d'arrêt et le rêve du port pétrolier s'éloigna de Brest, qui se retrouve équipée d'une forme de radoub susceptible d'accueillir des navires de 500 000 tonnes.

La réparation navale brestoise a retrouvé un rythme de croisière, elle tourne sur de nouveaux créneaux, mais à un niveau économique bien inférieur à ses capacités potentielles. Pourra-t-elle connaître un nouveau développement ? Vaste question qui pose celle des évolutions internationales et celle du devenir des transports maritimes français.

LE TOURNANT DES ANNÉES SOIXANTE

Les années 60 constituent, très certainement, des années charnières, en ce sens qu'elles consacrèrent un certain développement de Brest sur la base de mutations économiques. Nous vivions, alors, les grands mouvements de protestation contre l'exode économique - notamment celui de la jeunesse - et l'expression de l'exigence forte d'une véritable politique d'aménagement du territoire. Le droit de vivre, travailler et décider au pays mobilisait, massivement, bien au-delà du corps social salarié. Très combative, Brest vécut des heures froides et chaudes. Les industries à fort apport de main d'œuvre souvent peu qualifiée comme le textile ou le bâtiment s'enfonçaient dans la crise, leurs activités étant en forte réduction. Dans le même temps, sortait des écoles et se présentait – en abondance – sur le marché du travail, bien formée et qualifiée, la jeunesse de la génération de l'après guerre. C'est dans ce contexte que s'est organisée l'implantation de l'électronique, principalement en réponse, il faut le souligner, aux nouveaux besoins de la Marine et de la Défense. L'électronique militaire constitue aujourd'hui le deuxième secteur industriel brestois. Les usines Thomson-CSF et Thomson-SINTRA (depuis peu Thomson-Marconi-Sonar) en forment les piliers fondateurs. Une quarantaine de structures de moins de 100 salariés gravitent autour d'elles. Alcatel Business Systems compte elle 800 salariés et développe des stratégies autonomes sans liens directs avec les activités de défense.

Les principaux débouchés électroniques étant les SNLE, l'ensemble de la flotte (optronique, radars, sonars, détection, transmissions...), la maintenance des systèmes d'armes (électronique de missiles) enfin la conception de logiciels spécifiques (simulation, gestion), la privatisation programmée du Groupe Thomson ne peut qu'engendrer de légitimes interrogations.

Le lecteur sera indulgent. Ce survol est bien entendu trop rapide et trop superficiel. Son objectif est limité. Il vise seulement à montrer que les tentatives de Brest de se dégager de la tutelle de l'État, d'assurer son développement sinon en opposition du moins à côté de son arsenal et de la marine font, déjà, partie intégrante de son histoire. Cette donnée politique et économique est loin d'être négligeable. Le vif débat actuellement en cours autour des thèmes de la restructuration, de la diversification, de la reconversion y puise ses racines. Il explique, en partie, les tentations fortes de contournement de l'obstacle à savoir, l'arsenal.

Cependant peut-on sérieusement imaginer réussir la diversification de l'activité industrielle du bassin d'emploi en abandonnant à son sort l'établissement fondateur et structurant de l'économie locale ?

Est-il vraiment si inconvenant d'exiger de l'État qu'il assume pleinement ses responsabilités historiques vis à vis de Brest et qu'il autorise enfin l'arsenal à s'ouvrir aux fabrications civiles dans le cadre d'un processus démocratique de reconversion partielle ?

Certes depuis la fin des années 1980 la Collectivité Locale Brestoise, souvent à l'initiative, a su coordonner de nombreux et importants investissements dans le secteur civil. En s'appuyant sur les Contrats de Plan État/Région, la Charte de développement, le plan Université 2000, les fonds structurels européens (Objectif 2, Konver...) elle a veillé et contribué au développement de l'enseignement supérieur, du transport aérien, etc... La création du Technopôle Brest-Iroise dont les axes sont les sciences de la mer, l'électronique, l'informatique, l'agro-alimentaire, est avec l'amélioration des capacités du port de commerce et de là réparation navale civile un point d'appui réel. L'ouverture d'un deuxième Centre Hospitalier, le contrat de rade et ses programmes de distribution et de traitement de l'eau concourent au dynamisme local. La collectivité travaille aujourd'hui d'arrache pied sur deux projets d'envergure internationale : l'extension d'Océanopolis et la Charte de Place Portuaire. Ces efforts ont permis une augmentation réelle du nombre d'emplois salariés. Ils n'ont cependant pas suffi à endiguer la montée du chômage. Près de 18 000 demandeurs d'emploi sont recensés. Tour à tour l'industrie BTP, réparation navale, électronique, Défense ont lâché des emplois. Cet état de fait confirme que les collectivités territoriales ne sont pas détentrices de toutes les clés du développement industriel.

(Suite le mois prochain)

Tribune libre

Changer la société bretonne

(A propos d'"atouts", de Congrès et de l'avenir)

Le premier atout de la Bretagne serait que les Bretons décident de leur organisation politique, de leur politique économique, de leur vie sociale et culturelle.

Les autres "déclarés atouts" représentent un état des lieux, conséquence de la domination française. C'est-à-dire autant d'écueils au milieu desquels on pense pouvoir tirer des bords.

Et pour aller où ?

Ainsi se résume cette intervention navrante du "porte-parole" (sortant) de l'UDB, développée à côté du congrès par le même porte-parole.

Tout est pensé en refusant de respecter les bases adoptées par les fondateurs de l'UDB, pourtant jamais contestées officiellement.

Quelques idées pourraient peut-être servir pour amener l'Etat français à revoir quelques décisions, comme ce fut déjà le cas quand l'UDB appela à l'élection du Conseil Régional au suffrage universel, par exemple.

Mais celle d'organiser "l'espace armoricain", qui est une donnée plus géologique que politique, ne va pas dans le sens d'une prise de conscience des Bretons, ni du renforcement de leur identité, ni vers la solution de leurs problèmes.

La résolution adaptée par le 23e Congrès, intitulée "Perspectives", ne parle que d'élections : LEGISLATIVES, régionales et cantonales. Ma Doue ! Et de "rassembler en Bretagne", sans bien préciser qui et pourquoi ?

C'eût été l'occasion... d'expliquer ce qui nous semble nécessaire pour que la Bretagne soit MAJEURE et les Bretons aussi.

En ne recherchant que des solutions immédiates, partielles (ce qu'il faut faire), mais aussi, visant à remédier aux problèmes que connaissent la Bretagne et les Bretons, du fait de la politique "tout libéral" de la France, outre que c'est comme si on avait abandonné notre politique nationale, nous engageons l'UDB sur la voie du réformisme "classique".

Ainsi ce parti, qui naquit pour montrer aux Bretons que la solution réelle était d'en finir avec le capitalisme, serait devenu un "vulgaire" parti réformiste et régionaliste.

Je voudrais essayer de comprendre le pourquoi et le comment de cette démarche, puisque nulle part je ne trouve la décision "collective" de procéder à ces changements.

Qu'y a-t-il de changé, fondamentalement, depuis la naissance de l'UDB ?

Pourquoi le but essentiel, original, du parti est-il passé, aux oubliettes ?

L'analyse qui permit de conclure à la Bretagne/colonie était donc erronée ? La solution ne serait plus une société d'où serait bannie l'exploitation de l'homme par l'homme ? Nous ne serions plus des Bretons nationalistes mais de bons régionalistes ?

Ce silence sur les points que seule l'UDB défendait, et c'était sa raison d'être, pour développer, maintenant, seulement des mots d'ordre immédiats (pas toujours opportuns, de plus), serait-il prévu pour ne pas trop effaroucher, afin de glaner quelques voix supplémentaires qui nous permettraient, enfin, d'avoir quelque élu au Conseil Régional ?

Pour faire quoi ?

Pour critiquer la droite, ou la gauche, françaises même si bretonnes ? Pour leur reprocher de se faire élire et de ne pas respecter leur programme, bien souvent ? Pour nous autocritiquer, prochainement, par conséquent ?

Vous ne voyez pas qu'ainsi est "fortifiée" l'idée que "ils sont tous des politiciens" et "la politique ça ne sert plus à rien" ?

Ne voyez-vous pas que vous avez renoncé à tout, et que vous affirmez ainsi que : "avant" la politique de l'UDB était fausse et stupide ?

Vous démontrez même ne pas respecter la démocratie, puisque tous ces changements sont opérés "clandestinement" (ce sera notre seule action clandestine !!), au mépris des "lois" adoptées par les adhérents de l'UDB, et jamais (pas encore) abolies. Vous aussi, du "centralisme démocratique" vous n'avez retenu que le premier terme !!

Nous sommes devenus un parti socialiste de plus en Bretagne, un petit peu moins jacobin parce que un petit peu plus régionaliste, pour ratisser un autre secteur (?). Il s'agit donc d'une "mutation" en catimini (?).

Personnellement, je suis tout à fait en désaccord.

Non pas que je veuille imposer, ni "dicter" une ligne politique, ni des objectifs. Mais membre de l'UDB depuis une bonne dizaine d'années, je prétends que les bases de mon adhésion, toujours en vigueur, soient respectées.

Le congrès aurait dû être saisi de ces questions, essentielles pour un parti qui se propose de convaincre les Bretons de se libérer. C'est la demande que je formule depuis deux ans.

J'ai refusé d'aller au congrès car je considérais que les règles démocratiques n'étaient pas respectées.

J'ai adressé au Bureau du congrès, une lettre expliquant que depuis deux ans j'ai cru devoir alerter le Bureau Politique des dérives qui nous ont fait aborder ici. Il n'a pas considéré que ces réflexions méritaient une réponse.

Cette lettre n'a même pas été lue...

Malgré les, souvent intéressants, "leurre de vérité" du camarade Fiévet, il y a un certain temps que le BP et le journal n'ont pas tenté d'analyser les transformations de la société, en Bretagne, et ailleurs.

En Bretagne (et peut-être plus qu'ailleurs), il existe les "producteurs de la valeur" (ouvriers, cadres, ingénieurs, paysans, marins, tous ceux qui participent à la production de la valeur) et les tenants du capital financier, national et surtout international, ceux qu'on peut nommer "on ne sait même plus qui ils sont". (Car les Rocher, Bolloré et Gourvennec !)

On sait seulement qu'avec l'aide de l'Etat français et la grâce de son gouvernement, ils ont LE POUVOIR DE DÉCIDER ce que bon leur semble, quel que soit le prix que devront payer les producteurs de la valeur.

La question à l'ordre du jour est donc de leur enlever ce pouvoir illégitime. Comme firent leurs précurseurs mettant bas le système féodal finissant. Il y a deux siècles.

On en était loin, à Lorient !

Pourtant, la question à l'ordre du jour est : permettre la naissance d'une organisation sociale démocratique, où les "on ne sait plus qui ils sont" n'auront plus le pouvoir de décider contre l'intérêt général.

Et cela ne vous semble pas possible ? (Que ferait à l'UDB celui qui pense ainsi ?)

Jusque là, la lutte s'est située entre deux minorités :

– les capitalistes, infime minorité,

– la classe ouvrière, importante minorité, mais minorité quand même.

Les premiers pensaient avoir gagné la partie, quand fut démontrée l'incapacité de l'URSS.

Sans aucun doute, ils n'ont pas compris que l'expérience soviétique n'était ni réellement soviétique, ni réellement libératrice, mais simplement une version "spéciale" de l'impérialisme "grand russe".

Le développement technologique, exploité car il permet l'amélioration des profits, a conduit les capitalistes, ceux qui dominent le "capital financier", à mettre en place les bouleversements des structures sociales qui permettent à présent que les producteurs de la valeur soient l'écrasante majorité, face au néant "physique" : les "on ne sait pas qui".

Ces derniers ont le privilège de décider... de tout, tout en ne participant pas eux-mêmes et n'ont aucun droit.

Ils "gèrent" la conception, la fabrication, la commercialisation, la gestion, et il leur reste le choix (relatif) entre se prostituer pour devenir les seconds couteaux, ou se préparer à accomplir les mêmes tâches dans l'intérêt de toute la communauté.

Vous pensez que je nage dans l'irréalité ?

Pourtant, si vous regardez bien, si vous analysez et intégrez dans votre analyse l'ensemble des éléments en présence, il me semble que vous parviendrez aux mêmes conclusions.

Ce n'est pas pour demain ? Peut-être que non, peut-être que si.

Ça dépend de bien des facteurs inconnus.

Ça dépend y compris de nous.

Et c'est même pour cela qu'était née l'UDB. Et que j'y avais adhéré.

A elle de dire si elle poursuit la tâche.

Pierre FOLGALVEZ (4/12/1996)

NDLR : Nous publions ce texte par respect de l'engagement de son auteur tout en étant en désaccord sur de nombreux points.

Que la préparation du Congrès de l'UDB n'apporte pas de satisfaction à tous, c'est possible. Mais personne ne peut nier qu'elle se fait collectivement, et que **jusqu'au dernier moment une idée un tant soit peu cohérente, émise par un seul délégué** a de bonnes chances de se retrouver dans le texte final !

Pierre Folgavez fait partie d'une fédération comme les autres. S'il avait une motivation à la hauteur de son "coup de gueule" de la page 7, seuls des problèmes personnels ont pu l'empêcher de faire passer son message. Mais qu'on arrête de "canarder" ceux qui essaient de faire marcher la boutique.

Que le Bureau Politique n'ait pas répondu à une lettre d'un militant, ça peut arriver. C'est sans doute dommage. Mais est-ce absolument son rôle ? Il semble bien que les critiques de P. Folgavez révèlent en grande partie notre énorme difficulté à faire circuler l'information en "interne". Problème de moyens. Mais franchement, **en aucune manière,** de mauvaise volonté ou de je ne sais quel "abus de pouvoir". Quel pouvoir ?

J. GUÉGAN

Réponse à Pierre Folgalvez

J'apprécie que Pierre Folgalvez se soit exprimé à la première personne comme je le ferai pour lui répondre. Il fut une époque pas si lointaine où le "nous" de circonstance, hérité de la tradition marxiste-léniniste, servait une langue de bois bien pesante.

Selon la formule consacrée, les absents ont toujours tort. Le droit de critique demeure bien sûr, et "Le Peuple Breton" l'illustre à sa manière, mais Pierre Folgalvez ne peut pas à la fois décider de boycotter un congrès, qu'il soupçonne d'être bouclé, et reprocher à ceux qui s'y sont rendus les décisions qu'ils ont prises ensemble.

Pierre Folgalvez aborde trop de problèmes et pose trop de questions pour qu'il me soit permis d'y répondre dans le détail. La charte fondatrice de l'UDB, qui date de 1964, est un texte de référence, pas les Tables de la Loi. Je voudrais d'abord citer deux parmi les premiers et les meilleurs militants bretons de gauche : Maurice Duhamel (1886-1940) et Goulven Mazéas (1895-1980).

Maurice Bourgeaux, dit Duhamel, membre du Parti communiste dans les années vingt, était musicologue. Il participa à la fondation en 1931 de la Ligue fédéraliste de Bretagne qui fut la première organisation politique bretonne de gauche. Il écrivit en 1929 : "C'est une tendance naturelle de notre esprit que de considérer comme éternel le décor dans lequel nous avons toujours vécu. Mais rien n'est éternel. Tout évolue et se transforme, les cadres politiques lus que tout autre chose" (extrait de "La question bretonne dans son cadre européen", 1929).

Goulven Mazéas, né fils d'ouvrier maçon, apprit à lire dans les tranchées de 14-18. Créateur et dirigeant d'une entreprise de négoce à Guingamp, il présida aux destinées de la Ligue fédéraliste de Bretagne de 1931 à 1935. Il fut le premier candidat à porter les couleurs "gwenn ha du" à des élections, c'était aux législatives partielles de Guingamp en avril 1930 où il se présenta sous l'étiquette "républicain fédéraliste". Il fit paraître en 1934 aux éditions de la LFB un ouvrage remarquable, "Social-fédéralisme", dont il faut souhaiter qu'il puisse reparaître tant la lucidité et l'intelligence prospective l'ont inspiré. Goulven Mazéas, fils de sous-prolétaire devenu petit patron, y écrit :

"Opposer le communisme au capitalisme équivaut à placer le monde devant le dilemme : ruine et expropriation par le capitalisme ou ruine et expropriation par le communisme qui lui-même peut se convertir en capitalisme d'État (...)

Politiquement, une révolution apparaît nécessaire parce que indispensable au bouleversement que représente la nouvelle organisation à bases fédérales (G. Mazéas revendiquait une Europe fédérale).

Socialement, on peut réaliser un mieux-être immédiat et tendre à une proche perfection par la réforme. En cette matière, la pénétration objective, énergique et raisonnée par l'emploi d'aménagements sociaux nous conduira à des résultats sûrs et permettra de bâtir sur le roc. La révolution sociale ne serait qu'un soubresaut passager ; tant qu'elle dure les choses changent d'apparence mais sitôt l'accalmie le vieux système se rétablit et se consolide."

La plupart des fondateurs de l'UDB, alors jeunes étudiants, ignoraient le travail théorique mais aussi organisationnel de ces aînés – certains connaissaient les écrits de Yann Sohier et d'Emile Masson – et s'imaginaient faire œuvre de pionniers en ancrant le Mouvement breton à gauche, mais il n'en était rien.

L'UDB est née anticapitaliste, anticapitaliste elle demeure. Elle combat un système où le capital est l'outil d'oppression comme l'était la terre sous le régime féodal. Pour autant, si la lutte contre le capitalisme reste d'actualité, nous dispense-t-elle de rechercher les moyens d'annihiler ou pour le moins de réduire les conséquences de ses manifestations les plus indésirables ? Si c'est cela que Pierre Folgalvez nomme le réformisme, alors oui assurément l'UDB fait du réformisme quand elle considère que le développement en Bretagne d'un réseau de PME interdépendantes mais autonomes est le plus sûr moyen d'une part de prévenir les risques de délocalisations d'activités après rachat par des capitaux étrangers et d'autre part de diffuser les nouvelles technologies sur l'ensemble du territoire, gage du développement de demain. Ou alors que l'UDB cesse de voir dans la Catalogne, à certains égards, un exemple sinon un modèle.

Il m'apparaît évident que pour gagner en crédibilité, l'UDB ne peut pas se cantonner dans le rôle d'un parti protestataire ni prétendre se substituer aux organisations syndicales qui ont à mener le combat des luttes sociales au quotidien. L'UDB doit présenter un projet politique qui, pour être reçu et entendu, doit tenir compte des transformations que le monde, devenu global, continue de vivre dans le contexte général du capitalisme libéral. Laisser à penser, par exemple, comme le fait une certaine gauche, que la mondialisation de l'économie serait un phénomène réversible non seulement ne servirait pas les intérêts du peuple breton mais de surcroît apporterait de l'eau au moulin de l'extrême droite. Personnellement je m'y refuse. Et je persiste à croire que seule une logique de développement endogène, s'appuyant sur l'identité culturelle et les réseaux de solidarité propres à chaque territoire, peut s'opposer immédiatement aux délocalisations, au chômage et à la précarisation des emplois sans pour autant refuser le principe des échanges internationaux comme le font les tenants du protectionnisme. L'internationalisme prolétarien s'avère malheureusement inopérant faute d'une structuration efficace des syndicats et des partis de gauche au niveau de l'Europe et du monde. Je le regrette et je souhaite qu'il y soit porté remède mais devant ce constat, faudrait-il rester les bras croisés ou se contenter de dresser le poing en multipliant les slogans démagogiques ?

J'exprimerai pour finir un point de vue qui m'est personnel et qui n'engage pas l'UDB mais qui suscitera, je n'en doute pas, quelques commentaires. Le réformisme social, autrement appelé social-démocratie, présente certainement beaucoup de défauts mais aucun système oppressif ne s'est jamais bâti en son nom ; le communisme, hélas, ne peut pas en dire autant. On n'a jamais ni torturé, ni assassiné, ni asservi ni affamé des peuples au nom des idéaux de la social-démocratie ; le communisme, hélas, ne peut pas en dire autant. On aura beau me dire que ce n'était pas le vrai communisme, il n'empêche, c'est en son nom que les bourreaux ont accompli leur sale besogne après avoir levé les masses. Wilheim Reich a montré la stupidité et la dangerosité des foules, tantôt meutes à l'affût, tantôt troupeaux qu'on mène à l'abattoir.

En revanche, les sociétés les plus justes socialement et les plus respectueuses des droits de la personne que le monde moderne ait produites sont des sociétés régies par les principes de la social-démocratie, notamment au nord de l'Europe. Chacun en tirera les leçons qu'il voudra, mais les faits sont là. Et à titre personnel, il ne me déplairait pas que la Bretagne de demain puisse s'inspirer du Danemark d'aujourd'hui, y compris au niveau de sa protection sociale. L'objectif paraîtra modeste à certains, il est pourtant terriblement ambitieux.

C. GUYONVARC'H

Géants domestiqués, orphelins de sens !

Chacun connaît la sollicitude habituelle du pouvoir parisien pour la culture bretonne, pour sa langue, pour son patrimoine en général. Il suffit par exemple de constater l'état du jubé de Saint Fiacre au Faouët et celui de bien des monuments classés. Mais il y a au moins une exception à la règle... à Carnac.

Là, sous la direction des "monuments historiques" il aimerait bien aligner quelques sous dans le but d'en ramasser beaucoup ensuite. Il va bien falloir trouver de l'argent, par exemple pour payer les frais de fonctionnement de la nouvelle grande bibliothèque qui doit à elle seule absorber 10 % du budget du ministère de la Culture, lui-même en dépression, durant des décennies.

Seulement voilà, les indigènes ne se laissent pas faire et le projet à du plomb dans l'aile. Il faut donc reprendre le problème à la base et essayer d'amadouer l'opinion bretonne. Comment faire ? Déjà, des propositions à partager une modeste collation avaient été faites à un grand chanteur qui refusa de tomber dans le piège. Mais ce n'est pas le cas de tous.

Il n'y a rien évidemment aucun lien entre l'engrillagement des menhirs et la sortie d'un CD surper-Breizh, avec présentation en breton SVP et financé par : La Caisse nationale des monuments historiques, Carnac Thalassothérapie (actionnaire Monsieur Bonnet), l'Arcodam et la DRAC (J'allais dire la drague) de Bretagne et le Conseil Général de Morbihan, connu pour sa générosité envers les affaires bretonnes. Nous avons ici une grande première, puisqu'il avait toujours refusé de financer ce genre de produit jusqu'à ce jour.

La préface de Geneviève Le Louarn, conservateur du site, ne manque pas d'aplomb : *"Depuis 1991, l'action de l'Etat a permis de recouvrer l'identité monumentale de cet espace pour que les géants domestiqués, orphelins de sens, ne fassent plus peine à voir"*, fait-elle dire à un de ses invités. Ils ne font véritablement plus peine à voir, puisqu'on ne le voit plus, enfouis sous la végétation et engrillagés qu'ils sont. Réalité qui ne saute pas aux yeux sur la photo qui fait l'accroche de ce CD, où l'on distingue même "la petite métairie" siège de l'association "Menhirs libres" vouée à la destruction si on laissait faire la dame ci-dessus et dont les propriétaires font l'objet de toutes les pressions et procès divers.

Ce n'est pas la seule utilisation remarquable de la culture bretonne : outre les artistes bretons très connus qui ont accepté cette opération, on découvre au fil des pages des textes d'Eugène Guillevic, Pierre-Jakez Hélias évidemment, Angèle Vannier et Xavier Grall qui y proclame : *"Je veux une mort verticale. Parmi les ronces paysannes. Que nul féalement ne grave mon nom. Nulle épitaphe sur la pierre. Nulle dédicace de granit. Je veux seulement des vocables de lichen. Et la jaune écriture que silencieusement burinent. Les bruines et les vents d'océan"*. Trouvera-t-il cet environnement propice entre deux pizzerias et les caisses enregistreuses et profiteuses ?

L'Histoire de Carnac nous apprend que la Chapelle Saint Michel, toute proche du site, fut reconstruite avec les dons d'une dame de petite vertu, concubine d'un ministre de l'époque. Elle fit ce geste dans le but de se réconcilier avec le ciel. On nous annonce pour le 21 juin, une super fête de la musique, à Carnac même, avec la participation des artistes de ce CD. Auront-ils l'amabilité de verser leurs cachets à "Menhirs libres" pour participer ainsi à la défense du site et prouver qu'ils n'ont peut-être pas apprécié toute la dimension des alignements et du problème ?

AL LOUARN (L'autre)

Le temps est au mépris

Quel est le sentiment qui domine dans l'attitude des gouvernants en cette fin de siècle ? Le mépris ! Le mépris de qui ? Des gouvernés bien sûr. Le mépris de quoi ? De l'inquiétude et du bon sens des gouvernés. En France, depuis quelques mois, ce sentiment confine au paroxysme.

CHANGER DE PEUPLE

Les gouvernants – qui souvent ne sont que de tristes gestionnaires – s'impatientent. Leur diagnostic de la situation est si bon, les remèdes si bien choisis, qu'ils ne comprennent pas l'absence de résultats tangibles à leurs politiques. Au contraire, le délabrement social s'accentue.

Cet insuccès ne les poussent nullement à s'interroger sur la pertinence de la médication adoptée pour traiter le corps social malade ni sur la qualité du diagnostic établi par le médecin. En France le docteur Juppé connaît son métier, il a ses diplômes ! C'est donc le malade qui est rétif. Il refuse de se laisser soigner.

Voilà donc le corps social mis en accusation Il est responsable – et lui seul – de l'échec de la thérapie car en refusant d'ingurgiter de nouveaux remèdes il est CONSERVATEUR. L'impuissance du thérapeute n'est pas due à son incompétence – qui aurait donc l'outrecuidance de le prétendre ? – ni à l'existence de problèmes qui le dépassent mais entièrement à l'indocilité du peuple. On connaît la célèbre phrase de Brecht : *le gouvernement est mécontent du peuple ; il décide de changer de peuple.*

N'est-ce pas l'impression ultime que nous laisse la dernière prestation télévisée du président de la République ? Hélas ! on ne peut changer de peuple. Contraint de le garder, on va le mépriser. On tempêtera contre tous ceux qui veulent conserver un emploi stable à l'heure de la moderne flexibilité. Les quolibets pleuvront sur tous ceux qui ont le malheur de tenir à des acquis sociaux désuets. Quant à ceux qui osent encore parler de services publics, lis seront voués aux gémonies.

Le mépris va très loin. Ainsi, il est devenu possible de dire à la télévision et à une heure de grande écoute, que Thomson ça ne vaut rien, ça ne vaut que des dettes. Les salariés concernés directement. et bien d'autres, ont su peser tout le poids de mépris contenu dans ces paroles cinglantes. Ils avaient sans doute jusque là la naïveté de croire impossibles de tels propos dans la bouche d'un premier ministre. Décidément, on revient de tout !

A CONSERVATEUR, CONSERVATEUR ET DEMI

Nos sociétés traversent une période de profonde mutation. Nous sommes dans un *entre-deux.* L'Histoire est riche de ces moments-là. Pourtant, ils surprennent toujours. Ce qui caractérise ces périodes tient dans la lutte entre le vieux monde qui ne veut pas disparaître déjà et le nouveau monde qui ne parvient pas encore à émerger. Le philosophe italien Gramsci – pardon Monsieur Péricart de ne faire référence qu'à des auteurs *trotskistes* – a excellemment montré cette lutte de laquelle finira par sortir vainqueur le monde nouveau, malheureusement dans la souffrance.

Le vieux monde est chargé d'au moins deux conservatismes : celui de ceux qui ont peur de perdre le peu qu'ils possèdent et celui de ceux qui craignent de voir s'envoler un confortable butin. Est-on bien sûr qu'aujourd'hui ces deux conservatismes sont équivalents ? N'est-il pas du devoir des gouvernants d'apaiser les craintes du premier et d'enseigner le sens du partage au second ? Il conviendrait à nos élites de relire Montesquieu, un auteur plus convenable et pourtant si mal écouté.

Qui refuse le changement ? Le président de la République n'ignore pas l'existence de la fracture sociale ni son aggravation régulière. Il en a tant parlé durant sa campagne qu'elle est sûrement réelle ! Qui a délibérément choisi de ne pas tenir ses promesses ? Le peuple qui a fait mine de les croire sincères ? Ou bien celui qui pense que les promesses n'engagent que ceux qui les entendent ?

Ou est passée l'ambitieuse réforme fiscale ? Qu'est devenue la volonté de tempérer les ardeurs de la caste des technocrates de l'Administration pour redonner du poids à la décision politique ? Est-on vraiment persuadé que le peuple refuserait ces changements annoncés si vigoureusement ? On est sans doute convaincu du contraire et c'est pour ça que rien ne sera fait.

Il est plus facile de dire à dix millions de téléspectateurs se forçant à garder les yeux ouverts qu'il est temps de rétablir l'instruction civique à l'école ou que l'on va créer des stages diplômants. Pour l'instruction civique, Monsieur le Président, c'est fait, depuis... Chevènement. Le fils Tibéri a dû y échapper ! Quant aux stages diplômants, hormis l'inélégance du vocable, ça sent la formule technocratique et gestionnaire à pleines narines.

Vraiment, si le mépris est au pouvoir, l'imagination en est absente.

Yann FIÉVET

POBL VREIZH

- Kernigelled ar goañv
- Levriou evit ar bloaz nevez...
- Skol ar c'hleuzioù

Kernigelled ar goañv

gant Fañch Treger

Eilvet rann ha tregont : Lanleger en kañv adarre

Abaoe un toullad sizhunvezhioù ez eus keloù fall adarre e Lanleger diwarbenn uzinioù ALCATEL. Kaoz a zo da lemel 530 post labour e uzin ar Gêr-Uhel.

Evel-just ez eus savet bec'h war al labourerien met ivez war an holl Dregeriz a zeu da soñj dezhe eus mizioù Du ar bloavezh 1984. Daouzek vloaz 'zo !

D'ar sadorn 16 a viz Du ez eus bet divizet gant an holl sindikajoù ober ur vanifestadeg vras e Lanleger da ziskouez d'ar batroned ha d'ar gouarnamant war un dro ne fell ket da dud Bro Dreger bezañ brevet ur wech ouzhpenn.

A-benn teir eur d'ar sadorn e oa ur mor a dud war kae an Dug a Aiguillon, kae bras Lanleger. Tud a-bep seurt oad yaouank, kozh, pe na kozh na yaouank' hag ivez ur bern krennarded ha bugale zoken, deuet da zifenn labour o zud hag o amzer da zont dezhe o-unan. Tud a bep seurt micher : labourerien, micherourien, skolaerien ha kelennerien, koñversanted, menajerien, studierien, pomperien, tud o labourat en E.D.F., er Post pe en tiezbank... Holl o deus komprenet e c'hellont bezañ wazh int ivez eus an taol fall-se rak kalz a implijoù all a vo kollet da heul. Liammet eo pep tra en ekonomiez ur vro ha ma tilañs ur rannad eus homañ e tilañso an ekonomiezh abezh hag e kresko an dilabour en holl vicherioù. Hag an dra-mañ a zo bet komprenet mat tre gant an ugent mil bennak a dud diredet eus Bro-Dreger a-bezh betek Lanleger.

En o zouez Erwan ar Sidaner a C'hlizarc'hant hag e wreg Rozenn. Emañ homañ just-awalc'h e-touez ar 530 implijad da vezañ taolet e-maez an Uzin. Liv an drubuilh hag an nec'hamant a zo ganti en he c'herc'henn. Amañ e kavont tud hag a welont bemdez war o labour met ivez tud n'o deus ket gwelet abaoe pell 'zo.

– Ac'hanta, Erwan, mat 'ar jeu ? Eme unan.

– O ! Pas re, Herve. Ma gwreg zo o vont da goll he labour en taol-mañ. Ha da hanter-kant vloaz, te oar, ne vo ket aeset dezhi kavout plas e lec'h all.

– Nann, gwir eo. Ha te ?

– Me a chom ma labour ganin c'hoazh en taol-mañ. Met betek pegoulz ? Ha te ?

– Me 'zo dilabour abaoe c'hwec'h miz ha ma bugale 'zo aet tout da Bariz. P'ra ri ? N'eus ket labour ken e-barzh ar Vro. Barrek omp da reiñ deskamant d'ar re-yaouank met goude n'omp ket barrek da reiñ labour dezhe ha setu e



Levriou evit ar bloaz nevez...

Arabat faziañ, **"Such were the days..."**, skrivet gant Mikael Madeg n'eo ket ul leor e saozneg! Un oberenn e brezhoneg eo. Sañset lizhiri kaset etre 29.9.1968 ha 26.6.1969 gant ur studier o vevan e-kichen Pariz hag alies e Versailhez, triwec'h bloaz bennak, lizhiIi d'e vreur, en estrenvro. Ur romant ? Ne gav ket din. Eñvorennoù? Re an oberour, kredabl, evit al lodenn vrasañ. Lizhiri ? N'int ket : piv en dije skrivet lizhiri ken hir ? Diwar-benn darvoudoùigoù. A bouez evit ar studier yaouank, met didalvez awalc'h evit ar re all. Zoken evit e vreur.

Daoust d'ar mare (68-69) n'eus ket anv eus an "darvoud'où". Nemet : *"Bet ar vachelouriez dre laer. War zigarez edo yaouankizou Bro-Frañs o plantareuz en o hrugell leizloued. Pegen estren e oan dezo. P'edo ar freuz o ren en o mesk, me a ree poelladennou jedoniez, a lenne romantou saoznez hag a bouermene er hoad..."*







Plijout a ra da Vikael Madeg ober goap. Ur goapaer eo. Da skouer :

"RanRet distrei da Versaill. Gwer Sail. Kêr ar Has Teil." Ma plij deoc'h seurt goaperezh,lennit al leor-se hag adkavit evel-se yezh M.M. hag e drospered.

Per Denez a blij dezhañ skrivañ danevelloù. El levr nevez, **"Da rouz an noz"** e vo kavet c'hwec'h danevell. An hini gentañ a oa bet embannet dija ebarzh **Al Liamm**. Ar pemp all a zo nevez. Danevelloù e doare Per Denez. Tammoù eus ar vubez pemdeziek. Met ur vuhez kemmet, gant ijin ha faltazi. Tammoù fentus – a-wechoù – met kentoc'h istorioù doanius awalc'h, iskis awalc'h. Nemet,marteze an hini ziwezhañ o vezañ farsus. Gant sikour Fransez Kervella hag e **"Yezhadur bras ar brezhoneg"**! Da skouer :

"Bet on o sellout e-barzh Kervella... Merket eo : pajenn 100, mellad 161. Daoulagad c'hlas an hini eo a ranker lavarout,ha n'eo ket daoulagad glas".

Plijadur a vo gant al levr-mañ. Gant ur brezhoneg aes ha bev. Ar golo,savet gant Pawel Pawlak a glot gant aergelc'h al levr : tenvalijenn ha sklaerder.

Souezet e vimp gant al labour savet gant Marsel P.J. Keraveg. Lakaet gantañ e brezhoneg romant rakistorel brudet J.H. Rosny Aîné, **"La guerre du Feu"** (1911). Lavaret em eus dija : ne gomprenan ket perak e vefe troet e brezhoneg traoù bet skrivet da gentañ e galleg. An holl vrezhonegerien a oar bremañ lenn galleg!... Daoust hag e vo kavet tud kurius awalc'h evit lenn **"Brezel an Tan"**?

Brav-kenañ eo al levr. Gant ur bern skeudennoù,savet gant Jean Chieze. E liv al lodenn vrasañ. Aes eo ivez ar brezhoneg. Ar re o deus dija lennet **"La guerre du Feu"**, pa oant yaouank, a adkavo Naoh hag e zaou gompagnun Gaw ha Nam. Daoust hag emañ atav ar rakistorourien a-du gant doare J.H. Rosny Henañ ? N'ouzon ket. **"Romant an oadvezhioù feuls"**. Ur romant an hini eo. N'eo ket un oberenn skiantel.

Glaoda MILLOUR

Madeg Mikael. ***Such were the days...*** 271 p . 100 L. Brud Nevez. 40 bis Ru ar Republik.29200 Brest. – Denez Per. ***Da rouz an noz***. 120 p. 70 L. J.H. Rosny Henañ. ***Brezel an Tan***. 249 p. 120 L. O daou Mouladurioù Hor Yezh. 1 Plasenn Charles-Peguy, 29260

Kernigelled ar goañv *(heul)*

vez ret dezhe mont da glask o zamm kreun e-maez ar vro, evel gwechall.

– A ! ya, eme Erwan, erru eo poent cheñch penn d'ar vazh !

E-pad ma oant o kaozeal evel-se e oa degouezhet ur bern tud ouzhpenn war ar c'hae. Leun-kouch e oa hemañ bremañ. Gitonoù a vil vern a ziskoueze splann menozioù an dud hag o youl start da stourm evit ma chomo Bro-Dreger en he sav. Bez e oa ivez ur bern bannieloù a bep seurt liv ha dreist-holl banniel Breizh, ar Gwenn ha Du, a vez dispaket muioc'h-mui bremañ pa vez anv da zifenn enor ha gwirioù ar Vretoned.

Deuet e oa ar poent evit pennoù bras ar sindikajoù d'ober o frezegennoù.

Dre vras o deus displeget holl penaos eo diazezet bremañ rouantelezh bedel an arc'hant bras. Ha paotred an arc'hant bras ne reont ket forzh eus ekonomiezh ar broioù bihan nag eus buhez an dud a zo o chom enno.

Ar pezh a glaskont int eo rastellat muioc'h-mui a arc'hant dalc'hmat. N'eus kaoz bremañ nemet eus hentoù bras an darempredoù, eus Internet, eus ar bellgomzerez fiñvus...

Ac'hanta an darn vrasañ eus an traoù-se a zo bet ijinet e Lanleger ha bremañ emaer o klask fardañ ar produioù-se, savet diwar enklaskoù graet amañ, e Broioù ar Reter Pellañ e-lec'h ma 'z eo marc'hadmat tre koust al labour. Ur vezh eo kement-mañ hag un dañjer bras evidomp holl, emeze.

(Da vezañ kendalc'het)

SKOL AR C'HLEUZIOÙ (heul)

Saig Jestin

2.2 Sevel kleuzioù gant ar mekanik

Kalz a amzer a ya da sevel kleuzioù ma reer pep tra gant an dorn (60 eurvezh (!) evit ur c'hleuz 50 m x 1,80 m x 1,30 m). Ker e kousto dre se. Ne vo emsavus nemet evit tammoù kleuzioù berr (liorzhoù, jardinoù...).

Evit al labour-douar eo ret ober gant traktorien-pal hiziv an deiz. Ar re-mañ a c'hell sevel kleuzioù kaer (50 m x 1,80 m x 1,30 m) dindan 2-3 eurvezh hepken. A-drugarez d'an doare-se e c'hello miliadoù a gleuzioù nevez bezañ savet e Breizh er bloavezhioù a zeu.

Pelec'h kavout douar evit sevel kleuzioù ?

– Kavout douar er santerioù bras (atredoù, hentoù nevez, fozioù skarzhet...). Kalz gwell eo gwelet an atredoù-se o servij da sevel kleuzioù eget o stankañ an tachennoù gleborek pe an aberioù.

– Pe skrapat ur gwiskadig douar diwar ar park, dreist-holl m'eo un tirien. Mar bez savet ho kleuz e traoñ ho park, un tammig war ziribin, eo mat gouzout e vo adkavet ganeoc'h a-benn 10 vloaz ouzhpenn eget an 10 cm douar bet lamet ganeoc'h war 5-6 m rak 20 pe 30 cm (pe ouzhpenn) eo a vefe aet gant an dour-red. M'ho peus c'hoant da gaout ur c'hleuz evel ar re gozh, da lavaret eo serzh a-walc'h, n'ho peus nemet goulenn digant paotr an traktorpal skrapat ur gwiskad kentañ a vo tirien. Goulennit digantañ lakaat ar mouded war bordoù ar c'hleuz. Skrapat a raio goude ur gwiskad all a vo douar du evit leuniañ kreiz ar c'hleuz. Arabat ankounac'haat dreist-holl goulenn digantañ kouchañ mat ar c'hleuz bep ma'z a. Ken solut hag ur c'hleuz kozh e vo ho kleuz nevez rak kouchet e vo bet evel ma vo dleet (un taol traktor-pal zo nerzh meur a donenn ennañ !). Hag un nebeud mizvezhioù diwezhatoc'h e vo bet fichet ha kinklet ho kleuz deoc'h gant an natur – geo ha bokedoù dre-holl. Heñvel-mik ouzh ar c'hleuzioù kozh e vo. Al luc'hskeudennoù a ziskouez mat penaos e oa bet savel ur c'hleuz evel-se e miz Kerzu 1994. Glaveier bras penn-kentañ 1995 n'o deus bet krog ebet warnañ hag e miz Meurzh 1995 e oa dija geot ha bleunioù o kreiskiñ warnañ. A-benn 2 pe 3 bloaz ne vo diforc'h ebet etrezañ hag ar c'hleuzioù kozh evit ar re na sellont ker berr.

Splelus hag emsavus spontus eo an doare-mañ d'ober (5 pe 10 gwech marc'hadmatoc'h eget ober gant an dorn). Evit ur c'hleuz 1,30-1,50 m uhelder e koust war-dro 15 lur pep metr.

Mar lakait 30 kilometr a gleuzioù da vezañ savet en ur gumun 1.000 ha da-geñver un adlodennañ e vo dister priz koust ar c'hleuzioù nevez e-keñver an holl vizoù : nebeutoc'h eget 10 % eus ar priz hollek.

3. PLANTAÑ WAR AR C'HLEUZIOÙ

Perak plantañ ?

Gant ar gwez[2] eo e vez dalc'het ar c'hleuzioù en o sav.

Ar gwez deliaouek zo eus an dibab evit herzel ouzh an avel.

Eus ar c'hentañ int ivez evit reishaat an dour glav.

Buhez a reont en-dro dimp a-hed ar pevar amzer.

Pinvidikaat a reont hon endro ivez gant al loened a gav bod ha boued enno.

N'eo ket ret plantañ an holl gleuzioù (dreist-holl pa reont re a zisheol d'an trevadoù pe pa vezont re dost d'an tiez).

Plantañ petra ?

Gwez eus ar vro, se zo skaler hag anat.

Mar kavit gwelloc'h kleuzioù o chom izel e c'hellit plantañ lann, banan, spern du, spern gwenn... bleuñv a vez enno ha c'hwezh-vat a vez ganto – kaeraat a reont Breizh hor bro.

Mar kavit gwelloc'h kleuzioù gwezet uhel e c'hallit plantañ bep 5 m derv, kistin, faou, onn... evit ober koad-prenn, ha bep metr pe war-dro gwez stankoc'h (kelvez, faou-put, kelenn...) evit terriñ nerzh an avel.

A-raok pep tra avat eo hervez e benn eo ret mont evit ma ne vefe ket unton hag arabadus ar plantadegoù gwez.

Dre ma n'eus ket kalz a dud war ar maez ken evit mirout kempenn ar vro e c'heller plouzañ gorre ar c'hleuzioù evit aesaat kresk ar gwez hag an dic'harzhiañ.

– Plouzañ naturel : lakaat ur gwiskad tev a blouz bet glebiet. E Breizh, bro avelek, ne vez ket bepred aes ober gant plouz (kolo)...

– Plouzañ gant plastik : aes eo da bozañ. Arabat ankounac'haat, avat, tennañ ar plastik goude 4 pe 5 bloaz. Divalav eo gwelet drailhennoù plastik amañ-ahont.

M'ho peus c'hoant da blantañ war ur c'hleuz kozh eo arabat ankounac'haat lakaat ur gwiskad douar atil war gorre ar c'hleuz. "Paouraet" e vez ar c'hleuzioù kozh gant an amzer dre ma ne vezont ket drusaet na temzet. War ar marc'had e vo aesoc'h plouzañ ha plantañ gant an douar nevez-se.

DA GLOZAÑ...

N'eo ket diaes kavout penn da gudenn ar c'hleuzioù : kavet e vez bleinerien traktorien-pal akuit, ampart ha dornet-mat evit sevel kleuzioù kaer.

Kudenn an arc'hant n'eo ket ur gwall hini kennebeut : sevel ur c'hleuz da-geñver un eskemm douar zo kalz digoustusoc'h eget ar mizoù all (gopr ar ventourien, distruj an endro... a goust kalz keroc'h).

Mar seller ouzh an daou dra-se e c'heller aes a-walc'h lakaat al labour-douar da vont gant difenn an endro : gwellaat stumm ha ment an tachennoù hag ar parkoù o virout pe o sevel bep tro kleuzioù en-dro d'an tachennoù.

Mar kaver c'hoazh, siwazh, kumunioù el lec'h ma vez distrujet muioc'h eget na vez savet (Planiel da skouer e Treger) ez eus ivez traoù frealzusoc'h : E Sant-Fregan hag er Folgoad (Leon) ez eus bet savet kilometradoù ha kilometradoù a gleuzioù nevez.

Ken frealzus all : miliadoù a dud zo dereded er goañv-mañ d'an abadennoù sevel kleuzioù a oa bet aozet ha d'ar prezegennoù war an danvez-se. Muioc'h-mui a dud ivez hag o deus da welet gant ar c'hleuzioù : labourerien-douar, mentourien, servijoù Renerezh-Departamant al Labour-Douar (D.D.A./R.D.L.D.) Kuzulioù-Departamant, Kambroù al labour-douar, skolioù labour-douar..., ha kement-se holl e Breizh a-bezh... hag arabat ankounac'haat kennebeut ar c'hevredigezhioù evel Dourioù ha Stêrioù Breizh, an S.E.P.N.B. (Gwareziñ ha Studiañ an Natur e Breizh) a zo abaoe bloavezhioù o lakaat ar c'hleuzioù en a-raok.

Departamantoù zo a vefe prest da cheñch o follennoù-displegañ "ar girzhier" a vez skignet er c'humunioù evit lakaat en o lec'h follennoù-displegañ "ar c'hleuzioù". Gwelet e vez tud, amañ hag ahont, hag ivez el lizheroù a resever, tud ha na blantfent ket gwez war an douar end-eeun ma vefe roet dezho follennoù-displegañ war ar c'hleuzioù ha ma vefe graet muioc'h a vrud en-dro d'ar c'hleuzioù eget en-dro d'ar girzhier. Gounid-holl e vefe kement-se evit al labour-douar hag an endro ha ne vefe ket distreset Breizh kement ken.

(1) Fent am bez a-wechoù o klevet darn o lavaret : "Peurid eo skol gentañ ar c'hleuzioù. Ret e vefe lavaret kentoc'h : "Ar skol nevez kentañ" rak a-hed an amzer e Breizh, war ar maez, ez eus bet eus "skol ar c'hleuzioù"...

(2) Ar geot ivez. Ur fazi bras eo dilouzaouiñ ar c'hleuzioù. Gwelet ez eus bet evel-se er goañv tremen kleuzioù o tisac'hañ dre ma oant bet louzaouet gant tremp chimik.

Gallout a reer prenañ ul levrig divyezhek (brezhoneg ha galleg) skeudennaouet (e liv hag e gwenn ha du) *Skol ar C'hleuzioù/ A l'école des Talus* (35,00 lur + 10,00 lur a vizoù-post) dre skrivañ da Saig Jestin, Park an Ti-Moc'h, 22450 Pouldouran, & 02.96.91.57.48.

Un diskouezadeg divyezhek a c'haller feurmiñ ivez : 13 panell.

La triste fin d'une belle histoire

LES PRESSES BRETONNES DANS LES GRIFFES DU FRONT NATIONAL

Beaucoup de Bretons ont éprouvé un sentiment de surprise et d'incrédulité en apprenant par la grande presse que le maire (Front National de Toulon, M. Jean-Marie Le Chevalier, avait exigé des organisateurs de la Fête du livre de Toulon qu'un stand soit prévu pour les Presses Bretonnes en même temps que des stands pour Difralivres, National Hebdo et les Éditions Nationales, trois maisons directement liées au Front National. En même temps, le maire de Toulon faisait savoir aux organisateurs qu'il estimait inopportun l'hommage prévu à l'écrivain Marek Halter. On connaît la suite : la Fête du livre de Toulon qui a eu lieu les 22, 23 et 24 novembre derniers, n'a finalement réuni que des auteurs d'extrême-droite ou proches de l'extrême-droite, les libraires organisateurs de la fête s'étant retirés et la plupart des auteurs invités s'étant désistés pour protester contre les déclarations du maire de Toulon. Mais comment expliquer l'intérêt soudain du maire de Toulon pour la vénérable entreprise briochine, d'autant plus qu'elle avait cessé depuis bien des années de faire de l'édition pour n'être plus qu'une entreprise d'imprimerie ?

Une institution

Les Presses Bretonnes sont une institution en Bretagne. Elles étaient jusqu'en 1993, on pourrait même dire jusqu'à l'été 1996, la plus ancienne imprimerie de Bretagne et même de France toujours dirigée par la même famille, depuis plus de trois siècles et demi. Les Presses Bretonnes sont ainsi nettement plus anciennes que les éditions Berger-Levrault fondées à Nancy en 1676 ou que la maison Aubanel fondée à Avignon en 1744. C'est en 1620, en effet, que Guillaume Doublet, venu de Normandie, avait créé un atelier d'imprimerie à Saint-Brieuc. En 1736, une de ses descendantes, Yvonne Doublet, devait épouser un sieur René Prud'homme. Ce sont donc des Doublet puis des Prud'hommes, de père en fils, qui ont dirigé l'entreprise jusqu'à une période très récente. En 1929, avec l'arrivée de nouveaux associés, l'entreprise prenait le nom de Presses Bretonnes et, le 1er septembre 1971, elle quittait le centre de Saint-Brieuc pour s'installer en périphérie, dans la zone industrielle des Châtelets, à Ploufragan. Après Armand Prud'homme (1903-1980), c'est son fils Yves Prud'homme qui conduisit les destinées de la maison à partir de 1968, assisté à partir de 1985 par son fils Yann. On ne compte pas les ouvrages prestigieux qui sont sortis de cette entreprise familiale depuis plus de 350 ans, y compris dans la période récente. Cette S.A., au capital de 305.100 F, était une imprimerie de taille moyenne (une cinquantaine de salariés, il y a quelques années, et un chiffre d'affaires de 14,6 MF) mais comptant des clients dans toute la Bretagne et même au-delà.

En 1993, M. Yves Prud'homme a pris sa retraite et a décidé avec ses associés de vendre l'entreprise à un homme d'affaires normand, aujourd'hui âgé de 54 ans, M. Fernand Le Rachinel, possédant déjà plusieurs autres imprimeries en France, dont deux à Saint-Lô, la Société d'impression d'art Le Rachinel (S.I.A.L.) et Le Labeur. Néanmoins, pour assurer la continuité, M. Yann Prud'homme est resté directeur de l'unité de Ploufragan, avant d'être discrètement remercié dans le courant de l'été 1996.

Changements

Les Prud'homme ne faisaient pas mystère de leurs opinions chrétienne conservatrices mais leur maison jouissait d'une excellente réputation de qualité et de sérieux et travaillaient pour des clients de tous bords. Il n'en est plus de même aujourd'hui et les Presses Bretonnes sont devenues une des entreprises satellites du Front National, ce qui n'est pas une surprise pour ceux qui connaissent M. Fernand Le Rachinel qui est lui-même un ardent partisan de M. Jean-Marie Le Pen et un important bailleur de fonds de son parti. C'est des Presses Bretonnes qu'est sorti en avril 1995 le programme du candidat d'extrême-droite à la présidence de la République : *Le Contrat pour la France avec les Français. Le Pen Président.* C'est à l'imprimerie de Ploufragan qu'a été réédité en février 1996 l'ouvrage *Terre en vue. Feuilles de route des jeunes du Front National,* présenté par Samuel Maréchal, avec en supplément : *Jean-Marie Le Pen raconte sa jeunesse.* C'est encore de ces mêmes presses qu'est sorti cette année *L'Agenda Jean-Marie 1997,* qui présente à ses admirateurs et admiratrices, des photos du leader de l'extrême-droite dans les situations les plus diverses et toujours dans des poses très avantageuses. C'est sous le label "Éditions Presses Bretonnes" qu'est paru en octobre 1996 le *Rapport d'enquête sur le budget européen* de Jean-Yves Le Gallou, député (F.N.) au Parlement Européen, énarque surtout connu comme animateur du Club de l'Horloge...

Plus inquiétant encore, c'est désormais aux Presses Bretonnes que sont imprimées plusieurs revues situées à droite de l'extrême-droite, dont la revue *itinéraires* que dirige Jean Madiran (pseudonyme d'un des hérauts de la collaboration avec l'Allemagne nazie) et la revue *Révision,* qui a pour sous titre *Le doux parfum de l'interdit,* revue dirigée par un certain Alain Guionnet. Cette dernière publication, au contenu particulièrement sinistre, est ouvertement révisionniste comme son nom l'indique d'ailleurs clairement, et elle ne cesse, numéro après numéro, de contester les chiffres de l'Holocauste, de mettre en cause l'existence des chambres à gaz et de dénoncer la mainmise de la juiverie internationale cosmopolite sur les affaires du monde, avec un style et une violence qui rappellent la pire propagande de la période d'occupation. Son rédacteur en chef pousse l'obsession jusqu'à illustrer certains des articles de sa revue de dessins de pénis, naturellement non circoncis... *Révision* qui semble avoir pris particulièrement pour bête noire M. Pierre Vidal-Naquet, a déjà été condamnée plusieurs fois par les tribunaux...

Bretagne réfractaire ?

Bien que Jean-Marie Le Pen soit originaire de La Trinité-sur-Mer et recueille comme "enfants du pays" un nombre relativement élevé de voix dans sa commune natale, on ne peut vraiment pas dire que les thèses de l'extrême-droite trouvent en Bretagne un terrain favorable. Les immigrés y sont dans l'ensemble plutôt bien acceptés et bien intégrés. Les Bretons sont assez fiers d'avoir le premier maire de France originaire d'Afrique noire, M. Kofi Yamgname, qui a même été proclamé il y a 4 ans "Breton de l'année". Les associations "tiers-mondistes" y sont particulièrement nombreuses et actives. C'est en Bretagne que le Front National fait les scores les plus faibles de toutes les régions françaises, ses rares élus dans les grandes villes et au Conseil régional sont "inexistants" et le parti extrémiste ne semble pas véritablement disposer en Bretagne de solides réseaux organisés comme dans d'autres régions. On sait cependant par des fuites que des consignes précises ont été données depuis quelques mois aux militants du Front d'infiltrer les organisations de jeunesse et les associations culturelles bretonnes. A la grande colère de défenseurs de l'identité bretonne, on a vu le drapeau breton brandi dans des rassemblements du Front National à Paris ou ailleurs (fêtes Bleu Blanc Rouge. Pourtant, on constate un rejet unanime du Front National et de ses thèses dans le monde culturel breton où la défense de l'identité semble inséparable de la cause des droits de l'Homme et d'un idéal de fraternité avec tous les autres peuples de la planète. Le nouveau propriétaire des Presses Bretonnes, le tout puissant Fernand Le Rachinel, avait réussi jusqu'ici à cacher soigneusement à la clientèle bretonne traditionnelle de l'entreprise les orientations qu'il lui avait fait prendre. La présence du jeune Yann Prud'home permettait de sauvegarder une apparence de continuité et de respectabilité. Depuis la Fête du livre de Toulon, le masque est tombé. Le rejet est général et les Presses Bretonnes sont en train de perdre tous leurs clients bretons les uns après les autres. Le personnel de l'imprimerie qui ne peut faire jouer la clause de conscience et ne peut espérer un reclassement dans la région de Saint-Brieuc, se trouve pris en otage. Il n'est pas sûr que les publications de l'extrême-droite française soient suffisantes pour alimenter désormais les presses de cette entreprise bretonne vieille de 376 ans...

Unvaniezh ar Gelennerien Brezhoneg

Lettre ouverte à Michel Balbot, Maire de Mélioneg et Conseiller régional

Monsieur le Maire, cher Michel,

C'est avec une semaine de retard que m'est parvenu l'article publié dans Nekepell du 27 novembre et intitulé : "L'école ressuscitée" : comme d'autres avant moi, j'ai peine à croire que tu sois l'auteur des propos qui y sont rapportés.

Il est vrai que nous ne nous voyons plus souvent et que les gens changent, mais tout de même !

"L'inspecteur d'Académie n'acceptera pas que l'école soit bilingue, car les conditions d'ouverture et de fermeture sont dans ce cas différentes" aurais-tu déclaré... C'est inexact : il n'y a ni texte officiel, ni règlement départemental (dans les Côtes d'Armor comme ailleurs) qui instituerait une grille d'ouverture-fermeture spécifique pour les classes bilingues. S'il est vrai qu'au début des années 1980, des classes bilingues se sont ouvertes avec de faibles effectifs de départ, cette situation a changé sous l'autorité de M. Guillot, précédent Inspecteur d'Académie qui a aligné leur statut (dans le cadre de ce qu'il appelait leur "démarginalisation") sur celui des classes monolingues. A titre d'exemple, la maternelle bilingue de Lannion compte cette année, 51 élèves pour 2 postes.

L'effectif généralement admis pour déposer une demande d'ouverture de première classe (maternelle bilingue) est de 15 élèves, mais cette référence n'est pas une règle écrite et encore moins intangible, surtout dans la perspective d'une carte scolaire plus draconienne que jamais.

Tu aurais donc exprimé ton opposition à une demande d'enseignement bilingue après avoir déploré que l'enseignement du breton ne soit pas obligatoire.

L'Union des Enseignants de Breton elle-même, qui se bat depuis 15 ans pour promouvoir l'enseignement de notre langue n'avance pas cette exigence.

Elle serait en décalage avec l'état actuel de la demande parentale en Bretagne. Or la reconquête du terrain social par le breton ne pourra reposer que sur une large adhésion de la population bretonne suscitée par l'accès de notre langue à un statut de droit (Charte Européenne) et aux médias (radio-télé de langue bretonne).

Même en Catalogne et dans la Communauté Autonome d'Euskadi où le catalan et le basque ont un statut officiel, la Generalital et le Gouvernement basque ont préservé l'existence d'un enseignement tout en espagnol. La réalité sociolinguistique et les résultats de l'enseignement bilingue ont suffi à convaincre les familles les plus réticentes : au point qu'entre 1986 et aujourd'hui l'enseignement monolingue castillanophone a disparu de lui même dans la Communauté Autonome d'Euskadi !

Nous ne croyons pas aux vertus de la contrainte dans le domaine de la culture et des langues : et pour cause, nous y reconnaissons justement l'attitude totalitaire de l'État français dont notre peuple et notre langue ont eu et ont encore à souffrir.

Ta profession de foi ne manque pas d'ambition mais il faut bien reconnaître qu'elle ne te coûte pas cher...

Par contre, elle sert d'excuse à ton refus de t'engager concrètement en prenant en compte une demande qui justifierait au moins une enquête pour déterminer si elle correspond à un choix majoritaire des familles.

N'est-ce pas d'ailleurs ce que tu m'avais laissé entendre lors du colloque de la FLAREP en octobre dernier à Rostrenen ?

J'ajouterai qu'à ma connaissance, les effectifs de Melioneg ne permettent pas actuellement d'envisager l'ouverture de l'ensemble des sections de l'école primaire : la ou les 2 classes de Melioneg devront donc probablement s'inscrire dans un RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal)... peut-être avec Rostrenen où existe précisément un pôle primaire bilingue. Ainsi en va-t-il des "Satellites" maternelles bilingues de Kawan et de Trégastell pour le pôle primaire bilingue de Lannuon.

Or, il est un statut qui permet de jouir de grilles d'ouverture-fermeture préférentielles c'est bien celui de RPI, lié à la préservation du tissu scolaire en zone rurale.

Ton projet d'embaucher une assistante maternelle bretonnante mériterait d'être salué : certains maires de communes où sont implantées des classes bilingues n'ont pas encore admis qu'il en va de la cohérence de l'enseignement maternel bilingue : c'est notamment le cas du Maire de Rostrenen.

Mais il faut être sérieux : il n'appartient pas à l'assistante maternelle de définir les choix pédagogiques d'une classe ni de définir la stratégie d'acquisition d'une deuxième langue ! Ce choix appartient à l'enseignant(e), et l'on imagine difficilement qu'une ASEM puisse faire le choix de s'adresser en breton aux élèves contre l'avis de l'enseignant(e) ou sans prolongement dans les activités scolaires conduites par celui(celle)-ci : le recours au breton par l'ASEM n'a donc de sens que dans une classe bilingue.

Je n'épiloguerai pas sur l'opposition que tu aurais reprise à ton compte entre enseignement bilingue et école républicaine, laïque et populaire : je te laisse le soin d'expliquer aux enfants, aux parents et aux enseignants des classes bilingues publiques ce qui permettrait de les considérer comme des Chouans, des intégristes et des nantis.

Je m'étonne seulement que le nouveau maire de Melioneg reprenne à son compte une logique de marginalisation de la langue bretonne que j'avais eu l'occasion d'entendre de la voix de son prédécesseur. L'ancien Maire de Melioneg avait, lui au moins, une excuse : il était bretonnant et portait les stigmales de la honte de sa langue insilée par une certaine école républicaine.

Bonne chance et longue vie à l'école communale de Melioneg !

J.D. ROBIN

Conseil municipal de la ville de Nantes des 12 et 13 décembre 1996

Débat général sur le patrimoine

Intervention de Michel François (UDB)

Après avoir entendu les dernières interventions de l'opposition, je voudrais commencer, Monsieur le Maire et mes chers Collègues, par verser au patrimoine nantais un proverbe basque : "La meilleure charrette n'est pas celle qui fait le plus de bruit".

Et j'en viens à mon sujet.

La première question que le visiteur pose à un monument, après l'avoir identifié, c'est sans doute : "Que fais-tu là ?"

Que fait à Nantes le Château des Ducs de Bretagne ? *(mouvements divers)*

A une question voisine, un touriste s'entendait répondre, il y a une dizaine d'années – à l'office du Tourisme, hélas – que c'était en quelque sorte un accident de l'Histoire, comme la présence d'un château des Papes à Avignon. A la même époque, des lettres d'étudiants recherchant une documentation sur la Bretagne ont été acheminées, par le même office, à l'Union Démocratique Bretonne. Sans commentaire. Bien sûr, nous y avons répondu, comme vous pouvez le penser.

Au-delà de ces anecdotes, que répond le château lui-même ?

Au visiteur pressé qui arrive sans grand bagage historique et culturel – il y en a quelques-uns – il me semble d'abord répondre aujourd'hui : "J'ai été construit pour permettre à Édouard Herriot de célébrer, en 1932, le quatrième centenaire du Traité d'Union entre la Bretagne et la France".

Ce qui est tout de même un peu court.

Le panonceau informatif qu'il aura peut-être lu à la station de tramway Duchesse Anne ne lui en apprend guère plus : le mot Bretagne n'y figure pas. Comme si, dans notre bonne ville, le mot avait autant de mal à passer certaines plumes que certaines bouches d'élus. Le nom de la station est tout de même là, comme ceux de la rue des États et de la rue de l'Union.

La rue de l'Union ? La plus courte de Nantes, peut-être, et qui, à travers la rue de Strasbourg, débouche malicieusement sur la place des Jacobins. Voilà un raccourci historique saisissant, même s'il ne faut pas confondre les Jacobins d'avant hier et ceux d'aujourd'hui !

En remontant du château à la Chambre des Comptes de Bretagne, il y avait, jusqu'au milieu du siècle dernier, un Cours des États. Pourquoi ce nom évocateur de notre Histoire et des balbutiements de la démocratie a-t-il alors cédé la place à ceux de Saint-Pierre et de Saint-André ?

Je doute, Monsieur le Maire et mes chers collègues, que ce soit à la demande des familles...

Et je demande très officiellement que ce nom de Cours des États soit restitués aux Nantais, en même temps qu'à l'esplanade qui va de la place de la Duchesse Anne – un parking – aux tables mémoriales.

Je reprends volontiers à mon compte, en effet, la définition large et vivante du patrimoine qui nous est proposée en ouverture du dossier. Les noms de rue en font évidemment partie.

Je souscris donc à l'approche ouverte du Musée de la Ville dans la Ville. Sous le bénéfice de deux observations.

La première vise la notion de carrefour, souvent invoquée et non sans raison à propos de Nantes a trop insister sur cette notion, on finit par oublier que les carrefours sont des endroits où l'on ne construit rien, et où l'on ne s'arrête pas !

Nantes est bretonne le long de la Loire, avec tous les éléments d'identité et de vitalité qu'elle a cueilli au long des siècles, et qu'elle cueille encore heureusement aujourd'hui.

Elle n'est ni plus ni moins ligéro-bretonne qu'Angers, – ou plutôt les Ponts-de-Cé – n'est ligéro-angevin ou Brest iroiso-breton. Le Rhin n'empêche pas Strasbourg d'être alsacienne, le Rhône Marseille d'être provençale, la Garonne Bordeaux d'être aquitaine, etc. L'identité d'une ville ne se dissout pas dans la diversité des influences qu'elle subit (et qu'elle exerce). Cette diversité est son identité même. Et c'est pourquoi deux villes ne sont jamais identiques.

Assumons donc, dans cette acception ouverte, l'identité bretonne de notre ville, sans la subordonner par réflexe – et par exemple – à nos origines individuelles *(haute ou basse bretonne, vendéenne, angevine, italienne, algérienne, kurde...)*, qui sont aujourd'hui des éléments vivants et mobiles de cette identité.

Cette approche ne me paraît pas contredire celle qui nous est proposée dans le volet correspondant du projet de musée. Nous suivrons bien entendu avec beaucoup d'intérêt et d'attention la progression de ce dossier.

La deuxième observation complète la précédente. Elle me permettra d'exprimer une crainte ressentie par un certain nombre de Nantais : celle de voir la période contemporaine – au sens historique du mot – l'emporter dans l'espace muséal pour les périodes antérieures. Il est bon et sain que la continuité de la ville s'inscrive et même s'épanouisse dans cet espace. Ne cédons pas pour autant au vertige de la muséification du temps présent. La ville vit aussi à l'extérieur du château, et son histoire s'y inscrit aussi de mille façons. Le rapport le dit d'ailleurs très bien et là aussi, l'avancement du dossier permettra, je l'espère, de lever la crainte que j'évoquais.

Beaucoup dépendra de l'équilibre, de la complémentarité, de la continuité entre les périodes, d'une part, et d'autre part entre les présentations permanentes et les présentations occasionnelles. Beaucoup dépendra aussi du financement. Il n'est pas sûr, sur ce dossier comme sur beaucoup d'autres, que Nantes soit branchée sur le bon Conseil régional...

Je pense en tout cas que le Château, demain, répondra beaucoup mieux qu'aujourd'hui au questionnement du visiteur. Pour le plus grand bien de notre ville.

La France, pays des Droits de l'Homme ?

Le Prix Nobel de la Paix a été décerné cette année à deux personnalités du Timor oriental, ancienne colonie portugaise brutalement annexée par l'Indonésie en 1976 : Mgr Ximenes Belo et José Ramos Horta. Le second était en visite à Paris à la fin de novembre. Il n'a été reçu par aucun membre du gouvernement français ni par aucune personnalité officielle.

Au même moment le ministre indonésien de la Recherche et de la Technologie était reçu par Jacques Chirac, par plusieurs ministres et représentants du CNPF. Les affaires sont les affaires, et parmi les affaires les ventes d'armes à la dictature du général Suharto.

Cela ne fait que confirmer les propos de José Ramos Horta : *"lors de mon séjour parisien, je n'ai sollicité aucun rendez-vous avec les autorités françaises car je suis d'expérience que cela ne sert à rien.*

Pour la France il est plus important d'avoir des relations avec la junte birmane qu'avec la dissidente Aung San Suu Kyi, plus important d'avoir des relations avec le premier ministre chinois Li Peng que d'être courtois avec le dalaï-lama, plus important de vendre des armes au régime indonésien que de plaider la cause des Timorais".

(D'après "Débat 29" et "Le Monde" du 27/11/1996).

Arabisation à tous crins en Algérie

La langue arabe devrait devenir la seule langue en usage en Algérie, après avoir été définie dans la Constitution adoptée en novembre dernier comme "langue nationale et officielle", et après le vote le 17 décembre, à l'unanimité, par les membres du Conseil National de Transition, assemblée désignée, d'une loi de "généralisation de l'utilisation de la langue nationale".

A compter du 5 juillet 1998 (date anniversaire de l'indépendance en 1962), toutes les activités publiques et officielles de l'administration, des partis et des associations, les conférences et les séminaires, les émissions de télévision, devront se faire en langue arabe. Tout responsable qui signerait un document rédigé dans une autre langue risquera une amende de 2.000 à 5.000 dinars (200 à 500 francs).

Cette loi est dirigée contre le français et dans une moindre mesure contre la langue tamazight, celle des Berbères (le résumé en tamazight des bulletins d'information télévisés, à raison de deux fois cinq minutes par jour, soit plus de berbère à la télévision algérienne que de breton à la télévision française, continuera-t-il à être diffusé ? que deviendront les panneaux de signalisation bilingues, voire trilingues, de certaines localités de Kabylie ; sera-t-il encore possible de produire un film en langue tamazight ?).

Pour l'enseignement supérieur, l'entrée en vigueur de la nouvelle loi est reportée au 5 juillet 2000. Les membres du CNT ont renoncé à imposer aux sociétés étrangères de conclure leurs contrats avec l'Algérie en arabe.

Cette loi marque une relance de la politique d'arabisation. Celle-ci avait été lancée au début des années 1970 par le président Boumedienne dans l'enseignement primaire et secondaire. Mais à l'époque elle avait été critiquée par des arabisants qui l'estimait bâclée et mal faite. Elle avait été réalisée en faisant appel à des enseignants venus des pays du Moyen-Orient ; ceux qui vinrent enseigner en Algérie n'étaient pas toujours les meilleurs et ont largement contribué à diffuser les idées et les thèses islamistes que le président Zeroual entend combattre par l'arabisation de l'administration et de l'enseignement.

L'arabisation avait été interrompue en juillet 1992, par le report, à l'initiative du président Boudiaf, d'une loi votée en 1990 par l'Assemblée nationale grâce à une alliance entre le FLN et le FIS (Front Islamique du Salut). Le vote de cette loi avait entraîné d'importantes manifestations organisées à l'initiative du Front des Forces Socialistes, à l'audience importante en Kabylie, puis en 1991 des grèves dans les universités lors de la mise à l'écart de professeurs francophones. De tels mouvements vont sans doute à nouveau se développer dans les mois à venir.

Cette loi de décembre 1996 a été dénoncée par des journaux francophones algériens comme "El Watan" ou "Le Matin". Ce dernier présente l'arabisation comme une "guerre" dont l'ennemi serait le "franco-berbère-démocrate", la fermeture linguistique coïncidant avec la montée de l'autoritarisme et des "islamo-conservateurs" :

Certes la réappropriation de la langue arabe est légitime, mais encore faut-il voir dans quel contexte, et avec quelles finalités. L'actuel gouvernement algérien adopte la même attitude de refus de la diversité et de la démocratie linguistiques que les franquistes en Espagne qui imposaient l'usage du seul castillan, considéré comme "la langue de l'Empire", ou que les nationalistes français de droite ou de gauche qui ont établi le français comme "langue de la République". Ce même gouvernement oublie qu'une langue est un outil et que le français n'est pas plus la "langue du colonisateur" que la "langue des Droits de l'Homme".

Bien sûr en faisant voter cette loi le président Zeroual donne des gages aux islamistes pour mieux établir son pouvoir, en réprimant les libertés, de même qu'en France l'actuel gouvernement donne des gages à l'extrême-droite fascite et raciste en renforçant le contrôle de l'immigration comme elle le fait. C'est dans les deux cas faire le jeux des forces obscurantistes, nazillons français et islamistes algériens qui s'entendent d'ailleurs très bien, de part et d'autre de la Méditerranée. En tant que démocrates nous ne pouvons accepter de telles politiques.

Y.J.

(D'après "Le Monde" pour les informations sur l'Algérie).

Vers l'autonomie régionale ?

Du 24 au 26 octobre dernier s'est tenue à Cividale del Friuli, au Frioul, en Italie, une Conférence sur "Fédéralisme, Régionalisme, autonomie locale et Minorités", organisée par le Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux de l'Europe, du Conseil de l'Europe.

A l'issue de cette Conférence a été adoptée une déclaration finale (dont le texte complet peut être demandée à la rédaction du "Peuple Breton") dont voici notamment la fin.

«Les participants à la Conférence sur le "Fédéralisme, régionalisme, autonomie locale et minorités", organisée par le Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux du Conseil de l'Europe et la Région autonome Friuli-Venezia-Giulia du 24 au 26 octobre 1996 à Cividale del Friuli (Italie)...

1) Recommandent au CPLRE d'élaborer un projet de Recommandation aux gouvernements qui indiquerait :

a) dans quelles circonstances : zones ethniquement homogènes, fort sentiment d'appartenance à une communauté minoritaire, traditions linguistiques et culturelles différentes de la majorité, présence de différents groupes minoritaires, etc..., une forme appropriée d'autonomie territoriale (communale, provinciale, régionale) devrait être reconnue aux minorités dans le plein respect de l'intégrité territoriale de l'Etat et de la loyauté vis-à-vis de celui-ci ;

b) les compétences qui, en principe, l'autonomie territoriale des minorités devraient comporter et le droit des autorités territoriales de coopérer et de s'associer conformément à l'article 10 de la Charte européenne de l'autonomie locale ;

c) les moyens qui fassent en sorte que l'autonomie territoriale aux minorités loin de devenir un facteur de fermeture par rapport à la communauté nationale et européenne constitue en réalité un encouragement supplémentaire d'intégration à celle-ci ;

d) les critères à suivre pour fixer les limites géographiques des autorités territoriales autonomes, lorsque la concentration des membres des minorités justifie l'établissement de ces autorités ;

e) la nécessité de consulter les personnes appartenant aux minorités éventuellement par l'intermédiaire de leurs organisations représentatives, lors de la reconnaissance, du développement ou de toute modification de l'autonomie territoriale dont devraient bénéficier les minorités afin d'arriver à un consensus entre toutes les parties intéressées.

f) les formes et institutions souhaitables de l'autonomie locale ainsi que leur fonctionnement lorsque, pour des raisons géographiques, économiques et sociales ou historiques, la collectivité territoriale est composée de populations d'ethnie, religion, langue et culture différentes ;

g) les moyens pour promouvoir la coopération transfrontalière entre collectivités régionales ou locales sur le territoire desquelles se concentre un nombre significatif de minorités.

2) Recommandent en outre au CPLRE de tenir compte de la présente Déclaration lors de la mise au point définitive du Projet de Charte européenne sur l'autonomie régionale.»

Nous ne pouvons qu'attendre avec le plus vif intérêt cette Charte, sans nous faire cependant d'illusion sur sa signature et sa ratification par la France.

Y.J.

Un jour avec... Dominique Le Guichaoua
Heol loar a-rezh an Dremmwel (1)

Depuis 10 ans déjà le groupe Dremmwel, basé dans la région quimpéroise, a fait le pari de faire danser un peu partout dans les festoù-noz. Depuis quelques temps leur répertoire semble s'orienter davantage sur la formule concert. A l'occasion de la sortie de leur premier album Heol Loar, Dominique Le Guichaoua a accepté bien volontiers de répondre à quelques questions.

Le P.B. : ***Parle-nous de l'origine du groupe ?***

Dominique Le Guichaoua : Au départ nous étions un couple de sonneurs René Marchand et moi-même, et nous jouions depuis plus de dix ans ensemble. En 1985, si mes souvenirs sont exacts, nous sommes partis jouer au Pays de Galles dans le cadre d'un jumelage, avec deux autres musiciens. Et c'est là qu'a germée l'idée d'un groupe de musique bretonne, groupe que nous avons monté en 1986.

Au début c'était un trio (biniou, bombarde, flûte et accordéon). Puis très vite on s'est aperçu que ça ne suffisait pas, et un sonneur de vielle nous a bientôt rejoints. Ensuite pour X raisons, nous avons changé de musiciens, et nous avions alors en plus du couple de sonneurs, un joueur de bouzouki, guitare, ainsi que quelqu'un aux claviers.

Enfin il y a quatre ans, le groupe s'est à nouveau modelé pour arriver à sa forme actuelle avec Daniel Cadiou aux guitares, Marin Lhopiteau à la harpe celtique et au violon, René Marchand à la bombarde, flûte, veuze et chant, et moi à l'accordéon, biniou kozh et chant.

Le P.B. : ***Quelle "étiquette" pourrait-on mettre sur le style musical de Dremmwel ?***

D.L.G. : Je ne sais pas si on peut vraiment parler de style. Ce qui nous intéresse c'est la musique bretonne, et ce pour plusieurs raisons. D'abord parce qu'elle a une fonction, faire danser les gens, ce qui nous a toujours intéressés. Et d'autre part car il faut qu'elle soit elle-même, majeure, et non plus le parent pauvre de la musique irlandaise par exemple. De plus c'est à notre avis, un excellent passeport pour se produire à l'extérieur de la Bretagne.

Donc pour en revenir au style, nous avons dans notre programme une bonne part de musique à danser, aussi bien de Basse que de Haute Bretagne, et on s'oriente aussi sur des airs cornouaillais. Mais depuis quelque temps on a un peu évolué car on a pas mal de demandes extérieures, pour des festivals ou des concerts dans des cabarets ou des pubs. De ce fait, nous présentons maintenant un programme plus complet avec des mélodies, des chansons et des morceaux plutôt à écouter. Ce qui n'exclut pas les airs à danser, car on sait danser un peu partout sur la musique bretonne.

Le P.B. : ***Y a-t-il eu évolution dans votre musique depuis 10 ans ?***

D.L.C. : Tout à fait. Nos principes de base étaient, qu'on voulait jouer de la musique traditionnelle, la plus brute, la plus rustique possible. Et puis avec l'arrivée de nouveaux musiciens, et l'introduction de nouveaux instruments, et notamment la harpe, nous avons essayé, tout en conservant des thèmes musicaux et des mélodies bien précises, de construire des morceaux qui soient agréables, en travaillant davantage l'harmonie, ou les arrangements. Mais en préservant quand même le caractère breton auquel on tient beaucoup.

Actuellement nous jouons plutôt acoustique, mais pour autant nous ne sommes pas absolument fermés au côté électrique. Et dans l'avenir il y en aura peut-être. Déjà notre guitariste utilise sur scène un pédalier d'effets, et il y a des accords qui sonnent électriques. Il faut faire une synthèse des deux.

Pour résumer, notre musique a évolué, et elle continuera d'évoluer.

Le P.B. : ***L'introduction de la harpe dans la musique à danser n'est pas habituelle. Comment cela se met-il en place ?***



D.L.G. : C'est un peu un challenge. En effet Marin Lhopiteau qui est luthier, connaît bien le monde de la harpe, et il a souhaité lui donner une autre fonction que celle des concerts. Depuis longtemps il pensait que la harpe celtique pouvait avoir sa place dans la musique à danser. C'est un instrument harmonique qui peut accompagner facilement d'autres instruments traditionnels, car elle offre des possibilités de syncopes, de marquer des tempos, tout en possédant une grande variété de sons. On peut très bien développer un joli jeu de basses, et dans les cordes les plus aiguës, faire ressortir des accords magnifiques.

Et donc la spécificité de notre groupe c'est un peu la harpe, qui est devenue l'instrument clé dans notre musique. C'est un très bel instrument, qui a un côté un peu magique. Les gens l'apprécient autant pour l'oreille que pour le côté visuel. Et d'ailleurs nous avons des demandes particulières de concerts grâce à la harpe, comme par exemple pour le festival de harpe celtique de Dlnan, où nous avons joué deux fois déjà.

Le P.B. : ***Il n'y a pas que la harpe tout de même ?***

D.L.G. : Non, Marln Joue également du violon. La harpe est assez universelle, mais il se rend compte que ça ne s'adapte pas forcément à tout. On est guidé par la musique, et il y a des airs qui réclament plutôt du violon. On ne va pas s'obstiner à mettre la harpe partout, même si, ça reste quand

même un peu notre spécificité, car on n'est pas nombreux à l'avoir introduite.

Et l'accordéon diatonique dont je joue a lui aussi sa place dans le groupe, de même que le couple biniou-bombarde. En fait c'est un tout.

Le P.B. : *Dans votre musique, en dehors du traditionnel, y a-t-il des compositions personnelles ?*

D.L.G. : Ça se met en place effectivement ; nous y travaillons actuellement. En fait les compositions personnelles c'est un peu un condensé de toutes les sensations qu'on peut avoir en ayant joué de la musique traditionnelle. De même dans les arrangements, on n'est pas à la recherche d'un style précis. Il y a une grande part de feeling. On garde le corps, le squelette des morceaux, et on y ajoute des petites touches de-ci de-là. C'est très important, surtout vis-à-vis du public, de garder une coloration, un esprit breton, pour que les gens aient des repères. Nous ne sommes pas contre les métissages, car il y en a toujours eu en Bretagne. Par exemple les marches sonnées au biniou et à la bombarde, viennent des musiques militaires. Et si on remonte aux origines de la musique bretonne, on trouvera aussi des influences espagnoles ou arabes. Mais on ne veut pas systématiser la chose.

Le P.B. : *Quelques mots sur votre nouvel album ?*

D.L.C. : Tout d'abord nous avons décidé de le faire parce que ça fait quatre ans que l'on travaille ensemble, et que tous les quatre nous nous sentons très bien entre nous. D'une part on avait besoin d'un disque pour se faire connaître, et puis on a pensé que c'était le moment de concrétiser notre travail par un enregistrement.

Donc sur Heol Loar nous retrouvons une sélection de musiques à danser, mais également des morceaux spécialement arrangés pour l'album. On a une mélodie tirée du répertoire des Sœurs Goadec. Et puis un morceau "Un ti meur e-kichen ar mor", que j'ai trouvé dans un livre, et qui était à l'origine une chanson allemande, traduite en breton au début du siècle. Ce n'est pas réellement une gwerz, et on n'a touché ni au texte, ni à la musique.

Enfin plusieurs morceaux ont été colorés musicalement par des musiciens invités pour la circonstance. Jean-Yves Le Pape tout d'abord qui joue du uilleann pipe, et qui a apporté la note irlandaise. (Comme quoi on métisse aussi.) Et les Kanerien Langazell, quatre chanteurs de la région brestoise qui font du kan ha diskan. Nous les apprécions beaucoup et nous tenions absolument à les inviter sur notre disque, sur lequel ils interprètent une gavotte.

Le P.B. : *Chez qui est sorti votre album ?*

D.L.G. : C'est la Coop Breizh qui le produit. Ça aurait pu se faire avec quelqu'un d'autre. En effet une boîte de rock parisienne nous avait également sollicités car ils voulaient absolument faire un disque de musique traditionnelle. Actuellement les musiques traditionnelles bretonnes, celtiques et autres ont le vent en poupe, et les groupes sont très courtisés par ce genre de maisons qui viennent en fait pour faire du fric.

Parallèlement en Bretagne de nombreux petits labels se montent. Si j'analyse avec un peu de recul, face à toutes ces propositions que nous avons eues de maisons non bretonnes, je trouve quand même que c'est très bien de produire en Bretagne. On n'a pas besoin d'aller à Paris, et l'on peut très bien travailler à partir d'ici. En se donnant les moyens, ce n'est pas parce qu'on est à Quimper, qu'on n'y arrive pas. C'est parfois bon de le rappeler. Et l'on n'est pas les seuls musiciens à penser ainsi.

De plus on n'a pas attendu la mode celtique en Bretagne, pour faire de la musique. Et si une certaine mode existe aujourd'hui, c'est parce que le courant des années 70 a continué à courir. Et c'est vrai qu'il se crée beaucoup de bonnes choses en Bretagne actuellement.

Le P.B. : *Comment s'harmonisent les apports de chaque musicien au niveau des différents morceaux ?*

D.L.C. : D'abord on bâtit un programme, en choisissant tel ou tel morceau. A partir de là nous effectuons une recherche pour chacun ; d'où ça vient, qui l'a joué auparavant... Ensuite à partir de la trame du morceau, chaque musicien joue d'abord seul, puis amène ses idées aux autres, et les arrangements se font petit à petit. Quand enfin c'est stabilisé, il arrive encore que sur scène, on apporte quelques modifications dans l'interprétation.

Le P.B. : *Vous chantez en breton. De quelle démarche cela procède-t-il ?*

D.L.G. : Comme je te l'al dit nous avons choisi de privilégier une maison de disques bretonne. Eh bien chanter en breton fait partie de la même démarche, cela va de pair. Cela fait partie de l'identité du groupe. En choisissant un son breton, il nous apparaît normal, évident même, que la langue bretonne soit présente.

Et même si l'album comporte quelques chansons en français, c'est que nous essayons d'être représentatifs des identités de la Haute et de la Basse Bretagne. On équilibre de même qu'on essaye d'équilibrer au niveau des chansons et des instrumentaux.

Le P.B. : *Y a-t-il un leader dans le groupe, notamment pour le choix des textes et des musiques ?*

D.L.G. : Non il n'y a pas vraiment de leader. Les apports et les idées sont le fruit de tout le monde. Avoir un leader ne nous semble pas très sain, et ça peut parfois finir mal. C'est aussi celui qui se retrouve avec tout le boulot.

A notre niveau nous pensons qu'il vaut mieux que l'ensemble du groupe partage un maximum d'idées et de choses. Chacun participe donc selon ses envies et ses compétences. L'amitié doit être présente entre nous, et la notion d'équipe est très importante pour que le groupe fonctionne.

Le P.B. : *Quelle place occupe le groupe Dremmwel dans le paysage musical breton ?*

D.L.G. : Eh bien, d'une part on n'est pas très connu, mais on n'empêche personne de nous inviter... En fait je ne sais pas s'il faut forcément rechercher une place particulière. Ce qui nous intéresse c'est de jouer la musique qu'on aime un peu partout où on nous demande, et où on a envie d'aller.

A part ça nous connaissons très bien les autres formations bretonnes, et nous avons souvent l'occasion de jouer avec eux au cours des soirées où l'on est programmé ensemble.

Le P.B. : *Question rituelle, vos projets ?*

D.L.C. : D'abord se faire connaître et faire la promotion de l'album un peu partout. Donc monter et étoffer notre répertoire, et l'orienter davantage sur le concert. Même si la musique à danser reste toujours notre priorité.

Puis en février nous participons à un festival de harpe dans le Nord à Amiens et Maubeuge. L'été prochain sûrement une nouvelle participation au festival de harpe de Dinan, et peut-être Kan al Loar à Landerneau. Et puis surtout une tournée en Ecosse en juin-juillet, tournée que l'on prépare depuis près d'un an. Au départ on avait été sollicité par Rob Glbson, membre du SNP, qui s'occupe par ailleurs d'un festival de musique à Dingwall au nord d'Inverness. Donc on jouera là-bas et il monte une tournée à suivre.

Enfln peaufiner notre répertoire de concert pour pouvoir répondre aux nombreuses sollicitations venant de l'extérieur de la Bretagne en ce moment.

Propos recueillis par Philippe COUSIN

1) Clair de lune sur l'horizon.

La grande presse (c'est pas nous) a rendu compte d'une réunion d'élus PS sur le thème *"Justice pour l'Ouest"*. Nous autres, on serait plutôt far ouest, mais on fait avec, des fois. L'UDB a estimé utile de corriger le tir, par un communiqué du 18/12/96 :

Les seuls remèdes au "déménagement" du territoire : autonomie régionale, fédéralisme et internationalisation

L'UDB partage les inquiétudes que viennent d'exprimer les élus socialistes de Bretagne et du Calvados quant au devenir des régions de l'ouest français. La France n'a plus de politique d'aménagement du territoire ou, plus exactement, l'Etat jacobin participe au déménagement des territoires et des hommes. Le fait n'est pas nouveau puisque le maire PS de Saint-Brieuc écrivait dans Le Monde du 23 juillet 1989 : "Il n'y a plus d'aménagement du territoire. Le vent du libéralisme a tout emporté". A cette époque le président de la République s'appelait François Mitterrand et son Premier ministre Michel Rocard.

Depuis 1993, la droite n'a pas fait mieux que le PS. Le schéma national d'aménagement et de développement du territoire, tant promis et sans cesse repoussé par Jean-Claude Gaudin, semble tombé dans les oubliettes. Le budget 1997 de l'aménagement du territoire subit une chute de 23 % en autorisations de programme.

Aujourd'hui l'UDB ne veut pas que l'on berce les bretons d'illusions. L'interventionnisme étatique n'est plus à l'ordre du jour, en France pas plus qu'ailleurs. Le salut ne viendra donc pas de Paris quelle que soit la couleur du pouvoir en place.

A l'heure de l'ouverture du marché unique aux pays de l'Europe de l'Est, à l'heure aussi de la mondialisation de l'économie, la chance de la Bretagne et des autres régions occidentales passe par l'acquisition d'une réelle autonomie politique et financière, à l'égal de leurs homologues allemandes et espagnoles, par la mise en place en France d'une péréquation interrégionale à l'allemande et par la recherche de partenariats internationaux efficaces et directs dans tous les domaines.

Si les élus socialistes veulent défendre efficacement les intérêts bretons, l'UDB les invite à se battre pour un statut d'autonomie interne en Bretagne et pour l'abandon du centraliste jacobin qui ne sert plus qu'à piller les pauvres au profit des riches au nom d'une conception très particulière de l'égalité.

La perte d'un pionnier de la musique bretonne

Hervé Le Meur, l'un des artisans de la renaissance musicale bretonne, s'est éteint le 5 décembre dernier à son domicile quimpérois. Avec sa disparition c'est toute une page de la musique traditionnelle qui est tournée.

En effet, il fut dans les années 50, à l'origine du renouveau de la musique des bagadoù, aux côtés de Loeiz Ropars* qui, lui, œuvrait pour le chant et la danse. C'est à son travail au sein de Bodadeg Ar Sonerien et à sa ténacité, que l'on doit le fait que le nombre de sonneurs finistériens soit passé en quelques décades de 100 à plus de 2000 au seuil du troisième millénaire.

C'est sa passion pour la musique qui le poussait en 1966 à fonder Keltia Musique, qui a accompagné, depuis lors, tous les ténors de la scène bretonne actuelle, de Skolvan à Louis Capart, en passant par le Bagad Kemper ou Gilles Servat, sans oublier bien entendu Dan Ar Braz, qui fit un long bout de route avec Hervé Le Meur de "Acoustic" jusqu'aux "Green Lands".

Rendons aujourd'hui un hommage appuyé à cette figure emblématique de la musique bretonne, qui a su essaimer, et laissera une empreinte durable dans le milieu musical actuel.

P.C.

****N.D.L.R. : Avec quelques autres dont Polig Monjarret.***

Apprenez le breton
EVIT AR BREZHONEG
12 straed Penn Ar Wern
29450 KOMMANNA
Abonnement 6 numéros : 75 F

BRUT DE DÉCOFFRAGE

La fin d'une idée reçue

Pendant longtemps, le Morbihan a été assimilé à un espace sous-industrialisé marqué par la prédominance d'une économie agricole. En effet en 1962, tandis que 30 % des emplois nationaux relevaient du domaine industriel, (hors BTP), seuls 13 % des actifs occupés morbihannais se trouvaient dans une situation analogue. A l'époque, le Morbihan réunissait 1,1 % de la population hexagonale mais ses effectifs industriels ne représentaient que 0,5 % du total français.

Ces données symbolisent parfaitement l'ampleur de la tâche qui devait alors être accomplie pour tenter de combler le retard criant affiché par notre département. Progressivement, ce handicap s'est toutefois estompé à la faveur de la forte croissance des effectifs industriels locaux (+ 68,5 % de 1962 à 1990) due essentiellement au dynamisme endogène. L'érosion enregistrée à l'échelle du pays (–11,9 %), particulièrement depuis le milieu de la décennie soixante dix, y a également contribué. La combinaison de ces évolutions opposées a eu pour conséquence de réduire de façon impressionnante l'écart existant : en 1990 l'industrie rassemblait 19,5 % des emplois morbihannais contre une moyenne française descendue à 22 %.

Depuis cinq ans cette tendance s'est confirmée avec d'un côté la poursuite de la dégradation au niveau national (–11,4 %) et de l'autre une relative stabilité des effectifs dans le département (–1,3 %). En 1995, il en résulte que les deux territoires affichent une proportion d'actifs rattachés à l'industrie très voisine, atteignant 19,2 % dans le Morbihan et 19,7 % en France. En un peu plus de 30 ans, le différentiel sera donc passé de 17 points à 0,5 point, ce qui traduit bien l'effort entrepris pour le rééquilibrage de l'économie locale.

Aujourd'hui, si le Morbihan pèse toujours 1,1 % de la population hexagonale, par contre sa part dans l'emploi industriel s'est nettement étoffée puisqu'il compte 1 % des effectifs nationaux. En fonction de ces chiffres, l'idée reçue de la sous-industrialisation du département a vécu.

N.D.L.R. : Ceci n'est pas une déclaration d'amour pour le patronat morbihannais, mais un document livré à la réflexion, extrait de "Repères Economiques", mensuel de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan (oct. 96).

Château des Ducs de Bretagne

Vers un Musée de l'Histoire de Nantes

Le Conseil municipal de Nantes débattait le 12 décembre 1996 du patrimoine communal, et de la politique de la Ville dans ce domaine.

Le projet "Château des Ducs de Bretagne" était l'un des thèmes majeurs de ce débat. Il part d'un double constat : le château est dans un état de dégradation préoccupant dans nombre de ses parties, qui sont fermées au public, et les collections présentées dans les musées existants (1) sont disparates et très mal mises en valeur.

Consciente de la valeur "hautement emblématique" et de l'attrait de cet élément capital du patrimoine nantais, la Ville se propose de réaliser à la fois, en douze ans (2), la réhabilitation matérielle de l'édifice et la complète rénovation de la fonction "muséale" du château.

Le futur Musée de Nantes s'inspire d'exemples pris à Londres, Amsterdam ou Stockolm. *"Partant de son histoire propre, et du sens dont il est porteur, le château sera le lieu où la ville s'expose, c'est-à-dire la vitrine des phénomènes de continuités et de ruptures qui ont présidé et président aujourd'hui à son développement et à son rayonnement".*

Plus concrètement, le visiteur se verra proposer des espaces consacrés au duché de Bretagne (institutions, économie, art, culture et civilisation,...) aux fonctions royales et militaires qui ont suivi, à l'histoire du château lui-même, au développement historique de la Ville, à l'époque du commerce colonial, à celle de l'industrialisation et à l'évolution contemporaine de l'agglomération.

Des espaces seront, par ailleurs, organisés pour de grandes expositions temporaires sur des thèmes tels que l'histoire du port (1997), les Bretons à table (1997), l'Édit de Nantes (1998), turner et la Loire, le voyage en France de 1826 (1998), Nantes à l'époque de Jules Verne (1999), Nantes et la Bretagne (1999), le mobilier de port européen (2000).

Le projet est ambitieux, et son coût non négligeable (260 millions de Francs) qu'il faut évidemment mettre en rapport avec l'enjeu, et avec les retards accumulés pendant des décennies, pour ne pas dire plus.

Les élus UDB suivent et suivront évidemment ce dossier de près. On trouvera ci-contre l'intervention faite le 12 décembre par Michel François devant le Conseil municipal.

Donatien Guilbeaud

(1) Musée d'art populaire régional et Musée des Salorges.

(2) Sur trois contrats de plan État-Région-Département-Commune.

Intermittents du spectacle : Sauver la culture populaire !

Les intermittents du spectacle manifestent à Paris, le 10 décembre.

Ils obtiennent ainsi l'accès aux journaux "nationaux", qui parlent de leurs problèmes.

Mais le mouvement existe depuis près d'un mois dans les régions.

A Rennes les premières actions ont commencé en novembre, devant le bâtiment de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), elles se sont poursuivies devant les ASSEDIC, puis pendant le festival des Transmusicales.

Les intermittents se mobilisent contre un projet de réforme qui menace l'existence même de la majorité des artistes, dont la situation est déjà plutôt précaire.

Alors que le gouvernement "sanctifie" Malraux, il projette dans le même temps l'assassinat de la culture populaire.

L'identité bretonne contre les ambitions du Front National en Bretagne

Le Front National ne s'en cache plus : il entend faire de la Bretagne son prochain territoire de conquête. Pour ce faire il multiplie, depuis quelques semaines, les meetings sans rencontrer le succès puisque samedi 7 décembre Jean-Claude Martinez n'a réuni que 50 personnes à Plœmeur, près de Lorient.

Pour autant, la menace est réelle car le Front National est adepte des méthodes "cagoulardes" et multiplie les tentatives d'infiltration dans les milieux les plus divers (syndicats, associations). En juillet dernier, l'UDB avait rendu publique une lettre circulaire de la section bretonne du Front National de la Jeunesse dans laquelle ses adhérents étaient appelés à infiltrer une association de randonneurs et qui reprenait certains symboles bretons et celtiques... dont le drapeau breton créé en 1923 par un antifasciste notoire, Morvan Marchal !

La stratégie du Front National est claire : compromettre un maximum d'organisations, créer des amalgames pour troubler les esprits et apparaître *in fine* comme la seule alternative face au pouvoir politique en place.

Face à la gangrène du nationalisme franchouillard qui, bien au-delà des rangs du Front National, gagne à droite mais aussi à gauche en réactivant le mythe d'une France qui se suffirait à elle-même comme au temps béni des colonies, les Bretons doivent opposer leur identité. Une identité qui, depuis plusieurs dizaines d'années, a fait la preuve de sa capacité à conjuguer tradition et ouverture, racines et métissages.

C'est à Quimper que les cultures bretonne et berbère s'enrichissent mutuellement sous l'impulsion de Fatima Benioud qui représentait les écoles bilingues Diwan en mai dernier lors du dîner qui ponctua la visite de Jacques Chirac en Cornouaille. C'est un petit village du centre-ouest Bretagne, peuplé pour l'essentiel de bretonnants, qui s'est choisi pour maire, dans le secret de l'isoloir, un Breton d'adoption d'origine togolaise. C'est l'antenne locale de France 3 qui emploie, pour les (rares) émissions en breton, une Japonaise qui s'est prise de passion pour la langue d'Alan Stivell au point de l'apprendre... dans une université nippone.

Interrogée en mai dernier par une équipe de France 3 sur ce qu'elle allait dire à Jacques Chirac, Fatima Benioud répondit : ***"Je lui dirai que si la France ressemblait à la Bretagne, elle serait belle".*** La Bretagne n'est pas prête à renoncer à cette image de tolérance et de respect des cultures qu'elle s'est construite depuis qu'elle s'est débarrassée de Bécassine. Le fascisme français en Bretagne ne passera pas.

Christian GUYONVARC'H
Porte-parole

Le Front National se lance à la conquête de l'Ouest

par Frédéric Gaulier

Rennes, 10 décembre (AFP). – Le Front National a décidé de partir à la conquête de l'Ouest de la France et notamment de la Bretagne où la formation d'extrême droite réalise des scores électoraux nettement inférieurs à sa moyenne nationale.

Outre la volonté d'affirmer "une réelle capacité de progression électorale", la "priorité" donnée à la Bretagne a également pour but d'améliorer les finances du mouvement lepéniste, selon Samuel Maréchal, directeur national du Front National de la Jeunesse (FNJ) et secrétaire général adjoint du FN.

"Nous attachons une très grande importance à ce qui se passe dans l'Ouest. Comme les résultats y sont plus faibles, c'est là que se dégagent les plus importants potentiels de progression qui peuvent faire évoluer sensiblement notre moyenne nationale", avait souligné Bruno Gollnisch, secrétaire national du parti, le 1er décembre à Vitré lors du congrès de la fédération FN d'Ille-et-Vilaine.

"Aucune voix n'est perdue, surtout depuis que la moitié du financement public des partis politiques est accordé en fonction du nombre d'électeurs et pas seulement du nombre d'élus", avait-il poursuivi.

Outre les interventions des principaux leaders du FN qui y multiplient les déplacements, des actions plus "souterraines" sont menées dans la région. Ainsi, la fédération de Bretagne du FNJ a invité ses militants l'été dernier à "infiltrer" une association de randonneurs pour "accentuer" son engagement dans ce domaine spécifique de l'état d'esprit nationaliste".

Même si les thèmes favoris du FN, notamment celui de l'immigration, ne rencontrent qu'un écho limité en Bretagne, M. Gollnisch espère "faire sauter les verrous" qui freinent le développement de sa formation.

"Quand les voitures brûlent à Vaulx-en-Velin dans la banlieue lyonnaise, les habitants de Vitré en subissent les conséquences dans l'augmentation de leur prime d'assurance", assure-t-il.

"La cocue de la farce maastrichienne"

Abordant des préoccupations plus locales, il dénonce pêle-mêle "l'incurie" de la commission européenne qui a "laissé importer des farines produites à partir de moutons malades", et "l'ouverture des frontières qui est à l'origine de la ruine de l'industrie de la pêche".

"La Bretagne est devenue la cocue de la farce maastrichienne avec l'Europe bleue et verte", renchérit Samuel Maréchal qui estime que "les régions de l'Ouest sont les plus touchées par les problèmes de délocalisation".

Un discours social également repris par Bruno Mégret, délégué général du FN, qui, à la fin du mois de novembre à Fougères (Ille-et-Vilaine), soulignait que le FN était le seul mouvement "à combattre le mondialisme" et que "le combat social rejoignait aujourd'hui le combat national".

Face à ce qu'ils appellent un "certain clientélisme politique", conjugué en Bretagne "à un certain notabilisme", le FN entend dénoncer le comportement des élus actuels en comparant leurs propos et leurs actes, notamment à l'Assemblée nationale. "Nous montrerons que (à Paris) leurs propos ne sont pas les mêmes que ceux qu'ils tiennent dans leur département et leur circonscription, les électeurs verront alors la différence", souligne M. Maréchal.

Commentant l'action de certains élus de la majorité dont ils surveillent particulièrement l'action sur le terrain, M. Maréchal rend hommage à Philippe de Villiers qui, "en photocopiant notre programme, aide à la propagation des idées du FN". Quant à Alain Madelin, élu d'Ille-et-Vilaine, il n'a, selon M. Maréchal, aucune autre politique à défendre que l'Europe de Maastricht".

Les prochaines législatives diront si les espérances du FN sont justifiées. "Quand les Bretons nous aurons choisi ce sera pour longtemps", pronostiquait récemment M. Maréchal.

AFP 100918/DEC 96

La Région prend position

Nous vous transmettons le vœu que nous avons présenté (en occitan) lors de la séance plénière du 25 octobre 1996. Ce vœu a été adopté par l'Assemblée Régionale, après que les groupes politiques aient apporté leur soutien (en occitan) à ce texte, à l'exception du groupe Front National dont les élus avaient quitté la salle juste avant.

Nous rappelons que ce décret fait l'objet de trois recours en annulation auprès du Conseil d'État introduits par le journal occitan "La Setmana", une association pour le bilinguisme en Moselle et le Haut Conseil National des Langues Régionales de France, présidé par Marc CENSI.

La Région Occitania Centrala est donc la première collectivité territoriale de la République à prendre position sur cette question. Nous nous en réjouissons et remercions les groupes politiques du Conseil Régional pour leur soutien.

Pour l'Occitan

Exposé des motifs

1/L'égalité des langues et des cultures est un principe universel.

2/Ce principe d'égalité, valeur fondatrice de la République, ne saurait être contredit par des dispositions résultant de l'application d'un simple décret.

3/Le soutien public à la langue occitane, langue en usage dans la région Midi-Pyrénées, ne saurait donc être restreint de quelque manière que ce soit.

4/Le fait d'écarter les publications écrites en occitan du bénéfice de l'aide instituée par le décret n° 96-410 du 10 mai 1996 fonde une discrimination illégale.

Texte proposé au vote

Le décret n° 96-410 du 10 mai 1996 institue une aide aux publications hebdomadaires régionales ou locales. L'article 2 dudit décret limite l'attribution de l'aide qu'il a instituée aux seules publications hebdomadaires écrites en langue française.

Nous considérons que cet article introduit une discrimination illégale.

Il est contraire à l'article 14 de la Convention européenne des Droits de l'Homme (article 10 concernant la liberté d'expression).

Le Conseil constitutionnel rappelle que la liberté d'expression implique la liberté de choix de la langue qui est le support de cette expression.

L'article 26 du Pacte des Droits civils et politiques des Nations Unies s'oppose à toute discrimination fondée sur la langue.

La loi du 4 août 1994 pour la défense et la promotion du français explique dans son article 19 qu'elle ne porte pas atteinte à l'utilisation des langues régionales.

Pour ces motifs et tous autres à suppléer, le Conseil Régional Midi-Pyrénées souhaite l'annulation du décret n° 94-410 en tant qu'il limite en son article 2 le bénéfice de l'aide qu'il institue aux publications régionales rédigées en langue française.

Jean VILOTTE, Conseiller régional, Secrétaire national du Parti Occitan

A QUAND LE DÉSARMEMENT NUCLÉAIRE ?

Le 10 septembre dernier, l'assemblée générale de l'ONU a adopté le traité d'interdiction globale des essais nucléaires (Complete Tests Banning Treaty), présenté à l'Assemblée par l'Australie, directement concernée par les essais ayant eu lieu dans le Pacifique.

Interdiction des essais

Le traité a été adopté par 158 voix pour (sur 185 membres de l'ONU), dont celles des cinq puissances nucléaires déclarées, en même temps membres permanents du Conseil de Sécurité : USA, Russie, Royaume-Uni, France, R.P. de Chine. Trois Etats ont voté contre : l'Union Indienne, le Bhoutan et la Libye. Cinq autres se sont abstenus : Cuba, la Syrie, le Liban, la Tanzanie et l'Ile Maurice.

Les cinq grandes puissances nucléaires ont signé ce traité le 25 septembre au siège de l'ONU à New-York. Mais il n'entrera en vigueur que lorsqu'il aura été ratifié par les Parlements des Etats signataires, ce qui est une chose normale et habituelle, mais aussi lorsqu'il aura été signé par l'Inde.

L'Inde dispose de fait d'un droit de veto. Selon l'article 14, il n'entrera en vigueur que lorsque 44 Etats identifiés (disposant d'une capacité nucléaire) l'auront ratifié, et bien sûr auparavant signé. Parmi ces 44 Etats il y a l'Inde, mais aussi le Pakistan, Israël et aussi l'Afrique du Sud.

L'opposition de l'Inde

L'inde n'a pas renoncé à faire échec au traité, jugé "discriminatoire" et "dangereux". Pourtant en 1954, Nehru, Premier Ministre de l'Inde avait lancé l'idée de négociations sur l'interdiction des essais nucléaires. Un texte prohibant les explosions nucléaires, sauf les essais souterrains, a été signé en 1963 ; mais la France et la Chine avait alors refusé d'adhérer à cet accord. Les négociations ont repris en 1994. La France s'est ralliée à l'option zéro en août 1995, mais s'est dépêchée de faire des essais à Mururoa avant l'adoption du traité. La Chine s'y est ralliée en juin 1996, après avoir effectué elle aussi des essais, qui ont entraîné moins de protestations au niveau international que les essais français, sans doute parce qu'ils avaient lieu sur le territoire chinois.

Après s'être faite le champion d'un tel traité, l'Inde s'y est opposée depuis 1995, depuis que les puissances occidentales ont manifesté la volonté d'arriver le plus vite possible à un accord. Le Pakistan ne signera pas le traité tant que l'Inde n'en sera pas partie prenante, ce qui maintient un risque de course aux armements nucléaires en Asie du Sud. L'Inde demande que l'interdiction des essais s'inscrive plus globalement dans un plan de désarmement nucléaire et que les essais en laboratoire soient prohibés.

Il faut dire que le traité d'interdiction globale des essais nucléaires n'est pas dépourvu d'ambiguïtés. Après les USA qui ont demandé la possibilité de pouvoir faire des essais de très faible puissance pour pouvoir maintenir, voire améliorer leur armement nucléaire, la Chine a obtenu qu'une clause prévoyant des explosions "pacifiques" serait examinée dans un délai de dix ans et s'est longtemps élevée contre le principe des vérifications sur place. Un système de vérification a été mis en place sur les cinq continents et sur les océans, complété par un système de vérification sur les sites ; il a fait l'objet de longues négociations en raison des craintes des pays du Sud de subir la domination de ceux du Nord. Mais la procédure d'inspection sur place ne serait possible que par un vote de 30 voix au moins sur les 51 membres du conseil exécutif de l'organisation chargée de l'application du traité, dont le siège devrait être Vienne.

Où est passé le missile M 45 ?

Lancé au large de Quimper, il devait arriver à 5.000 km au large des côtes brésiliennes. En fait, il s'est abîmé en mer à quelques centaines de mètres du port du Guilvinec. Ensuite on nous a dit qu'il était au large des Glénans... ??

Quand on pense qu'il portera 6 bombes atomiques d'une capacité totale de destruction de 120 fois Hiroshima... il y a de quoi frémir.

Puisqu'on vous dit que les armes nucléaires sont faites pour notre sécurité !!!

(Tract distribué au Festival de l'Ile Longue)

L'attitude française

Le traité permet aux puissances disposant déjà de l'arme nucléaire de conserver leur terrifiant potentiel de destruction massive et de l'améliorer. L'attitude de la France en est malheureusement un triste exemple.

Dans les six années à venir, elle va dépenser 150 milliards de francs pour de nouvelles armes nucléaires, avec notamment la reprise d'essais nucléaires en laboratoire, en développant le programme PALEN au centre CEA du Barp, près de Bordeaux, pour 17 milliards de francs. La loi de programmation militaire prévoit de développer le potentiel nucléaire de l'Ile Longue (85 % des armes nucléaires françaises), de renouveler la flotte de sous-marins nucléaires (pour 83 milliards de francs), tous les missiles (pour 36 milliards) et toutes les charges atomiques (400 bombes). Déjà le chargement de 96 nouvelles bombes atomiques devait commencer en octobre sur le sous-marin nucléaire "Le Triomphant".

Le montant de ces dépenses est un scandale en période d'austérité, quand des millions de gens, ici ou dans les pays en voie de développement, n'ont pas de quoi vivre, quand on impose brutalement le licenciement de centaines de milliers de gens, sans avoir préparé la reconversion des industries de guerre et après avoir imposé à certaines villes bretonnes une vocation militaire. Dans le même temps, l'accumulation d'armes nucléaires en Bretagne fait courir de terribles menaces à la population bretonne qui n'a pas été consultée, ne serait-ce que par le risque d'accidents.

Pour le désarmement nucléaire

Aussi, est-il urgent non seulement d'arrêter les essais nucléaires, mais aussi d'éliminer les armes nucléaires de la surface de la planète. La grande manifestation de l'Ile Longue l'an dernier, était le résultat et l'expression d'un appel, signé par l'UDB, qui demandait le désarmement nucléaire. C'est aussi cette année le but du Festival de l'Ile Longue "Créateurs pour la paix" du 20 octobre auquel s'est associé l'UDB.

Des initiatives récentes viennent conforter cette volonté de désarmement nucléaire. Le traité de non-prolifération nucléaire, signé en 1995 par la France, prévoit dans son article 6 le désarmement nucléaire total. Le 8 juillet dernier, la Cour Internationale de Justice de La Haye, prenant en compte les manifestations en faveur du désarmement nucléaire, a déclaré illégale "la menace ou l'utilisation des armes nucléaires au regard du droit international". Cela s'ajoute d'ailleurs au fait que les conflits en cours, comme les attentats terroristes, qui ensanglantent la planète, montrent que les armes nucléaires sont inopérantes par rapport aux dangers actuels et inutiles pour la sécurité du monde. Enfin, en juillet dernier, la commission de personnalités de Camberra (comprenant le commandant Cousteau et Michel Rocard) a conclu que "seule l'élimination des armes nucléaires est susceptibles d'empêcher leur prolifération". C'est à nous tous et à chacun de nous qu'il appartient d'agir pour que les armes nucléaires disparaissent une bonne fois pour toutes de Bretagne, comme de l'ensemble de la planète !

Y.J.

A lire : "Les essais nucléaires français 1960-1996 – Conséquences sur l'environnement et la santé", de Bruno Barrillot. Centre de Documentation et de Recherche sur la Paix et les Conflits, BP 1027, 69201 Lyon cedex 01, 1996, 383 p., 160 F.

Vers une fédération européenne multiculturelle

L'échec larvé des projets de fédération européenne vient précisément de cette confusion des termes entre fédération et homogénéisation. Il va de soi que le concept de fédération fait l'objet d'interprétations très diverses : tandis que pour les Français, la fédéralisation de l'Europe entraînerait une plus grande centralisation des centres de décision et une homogénéisation culturelle, pour les Allemands, elle garantirait leur décentralisation et le respect des spécificités culturelles. Qu'on se heurte à des problèmes de définition, ou que l'idée même d'une fédération européenne soit trop novatrice pour gagner l'assentiment des États (attachés au principe de souveraineté nationale), soit ! Mais à la construction d'une union économique, culturellement neutre, ou d'un super-État-nation européen, culturellement homogène, on devrait préférer la construction d'une Europe « solidaire mais diversifiée » ; c'est-à-dire en fin de compte d'une fédération européenne profondément inédite, dans laquelle la diversité culturelle – patrimoine essentiel de l'Europe – est préservée par l'application du principe de subsidiarité et la défense des particularismes culturels fondamentaux. Ne confondons pas d'une part la création d'un grand marché unique par harmonisation des juridictions nationales, et d'autre part ce qui apparaîtrait comme une homogénéisation progressive des cultures européennes. Car tant que nous raisonnerons dans une logique exclusive d'État-nation (avec comme objectif de créer un grand État européen), sans redonner une certaine légitimité politique aux particularismes culturels, il nous sera impossible de penser l'Europe.

Le déficit de cohésion actuel tient en effet, à mon sens, en grande partie à l'ambiguïté de la politique de rapprochement culturel menée depuis les années 70 : soutendue implicitement par une logique de supra-nationalisme, cette politique a fait prévaloir la quête de l'unité sur le respect de la diversité interne. A l'égal de Trudeau, qui, à la fin des années 60, entendait faire du Canada une véritable nation, le Rapport Adonino de 1985 insistait sur le besoin de créer une identité supranationale européenne. Ainsi la création de la citoyenneté européenne, par retransposition à l'échelle communautaire d'un modèle national de citoyenneté fondé sur une logique d'harmonisation culturelle, semble plutôt favoriser l'émergence d'une identité supranationale européenne, voire même à long terme d'une nationalité européenne.

Peut-être faudrait-il se résoudre à admettre avec Stanley Hoffmann qu'une fédération qui réussit aboutit à la création d'une nation. Ce serait sans doute faire preuve de réalisme. Mais l'ambition du projet communautaire de « rapprocher les Européens » implique bien moins de construire une « nation européenne » homogène que d'assurer la coexistence de divers ensembles culturels à forte conscience identitaire. Car, si les critères culturels ne peuvent s'imposer de manière trop exclusive dans la vie politique d'un État, on est contraint, alors que sociologues et politologues s'efforcent d'analyser l'impact du « brouillage » des repères collectifs sur la cohésion sociale des sociétés européennes, de considérer l'attachement d'un individu à une langue, une religion, des coutumes, comme un déterminant essentiel du comportement humain.

Plutôt que d'attiser la crainte des citoyens que l'intégration européenne ne constitue à long terme une menace pour le maintien de leurs spécificités culturelles, les responsables politiques auraient dû s'efforcer de mettre en place une citoyenneté européenne inédite, qui garantisse la cohésion de l'Europe sans porter atteinte à sa diversité culturelle ; c'est-à-dire à mon sens chercher à promouvoir une citoyenneté multiculturelle active, qui garantisse le respect des spécificités culturelles par une participation active des citoyens à un grand espace public européen.

Certes la « citoyenneté multiculturelle » est un concept encore assez inédit de la science politique. Depuis plus de dix ans déjà, à mesure que les sociétés nord-américaines se diversifient, un débat s'est engagé entre libéraux et communautaristes[1] autour du problème de la régulation politique du multiculturalisme, sans qu'ils ne soient encore parvenus à définir un modèle de citoyenneté multiculturelle viable. Mais alors que la construction de l'Union européenne pourrait offrir au reste du monde un modèle d'intégration sociale profondément novateur, il me paraît plus que jamais essentiel de se rappeler avec Hannah Arendt que « la pluralité humaine, condition fondamentale de l'action et de la parole, a le double caractère de l'égalité et de la distinction » et de poursuivre notre entreprise par une véritable réflexion prospective sur les contraintes d'une démocratie « approfondie » dans laquelle l'égalité des citoyens signifierait aussi implicitement un égal respect de leurs différences. Ces questions ne seront pas réglées d'ici la fin de l'année 1996, mais il reste à espérer que les responsables politiques européens y consacreront un peu plus d'attention et surtout qu'ils donneront aux citoyens les moyens de participer à ce débat, car force est de constater que depuis l'ouverture de la CIG aucun débat public n'a encore été engagé...

Elvire LETOURNEUR-FABRY

Extrait de "Futuribles", septembre 96

(1) *A la différence des libéraux, pour lesquels la neutralité des droits individuels est un fondement essentiel de l'égalité sociale et qui rejettent l'exercice des pratiques culturelles dans la sphère de la vie privée, les communautaristes estiment que l'individu, n'est pas un atome isolé mais un être situé, et qu'il doit pouvoir défendre et promouvoir les spécificités culturelles qui fondent son identité par l'octroi de certains droits collectifs.*

Livres

◆ Le marcheur de rêve, de Gérard Le Gouic

Gérard Le Gouic est un géographe ; la preuve en est une nouvelle fois apportée avec "Le marcheur de rêve", son dernier recueil. Plutôt que de s'enfermer chez lui, Gérard Le Gouic aime arpenter le monde, à pied et en vélo. Il ne s'agit pas toutefois de parcourir les chemins afin d'en mesurer la réalité mais d'apprivoiser un monde qui ne s'en laisse pas compter : *"C'était une petite ville boudeuse, d'automne vide/(...) tant que notre main ne s'est pas posée sur le parapet de sa rivière."* Cela exige naturellement un effort, car si *"tout appartient à tous ici"*, il n'empêche que la ville, le manoir, la pluie même, ne se donnent pas au premier venu. Le citadin, par exemple, décrète facilement son incapacité à vivre dans un *"pareil trou"*. En fait, pour éviter pareille mésaventure, l'écrivain veut établir un contact physique, presque charnel. Odorat, vue, goût : les sens sont en éveil, le plaisir entier : *"nous avons quitté la grand-route et plongé dans des descentes gourmandes."* Dès lors Gérard Le Grouic renoue avec sa meilleure veine, celle de "Trois Poèmes pour trois âges de l'eau". *Du "galet bombé comme une paupière"* à la pluie *"avide comme une bête qui se soulage sous elle"*, "Le marcheur de rêve" contient de véritables bonheurs d'écriture, des images puissantes et sensuelles qui donnent à voir, avec un regard neuf, le monde.

Arpenter : c'est aussi, tout à la fois vouloir prendre acte du temps qui passe et trouver un nouveau rythme de marche. En effet, pour le poète, il y a un plaisir du pas, un plaisir de l'instant. Comme si le temps se ramassait, s'ancrait pour mieux susciter l'émotion présente (*"un clou, virgule du temps, déposé sur une étagère de ma bibliothèque"*). Emotion partagée assurément avec le lecteur. (Signalons au passage chez Coop Breizh, la reprise de plusieurs recueils sous la forme d'un seul volume).

Y. LEMARIÉ

(En librairie, chez Distique, 5 rue du Maréchal Leclerc, 28600 Luisant).

◆ Chroniques singulières, de René Pavec et Eugéne Donal

René Pavec et Eugéne Donal aiment Félicité-en-Terre. Pourquoi ? Parce que Flaubert l'apprécie ? Peut-être.

Sans doute, mais la raison principale est ailleurs : cette ville ressemble à ces villages de province où tout le monde semble se connaître et qui regorgent de figures étonnantes : Léon, le policier débonnaire qui ne résiste pas à l'appel du pastis ; le maire qui repousse ses concitoyens, lors d'une manifestation à repeindre un T.G.V., en blanc, etc...

Ainsi, à travers de brèves anecdotes, les deux auteurs font la chronique amusée et amusante d'une société un brin frondeuse mais toujours sympathique.

Tout cela est fait sans prétention, et même si on regrette parfois, la structure trop lâche du récit, on oublie cet inconvénient pour ne retenir que la bonne humeur de tous ces habitants de Félicité-en-Terre.

Y. LEMARIÉ

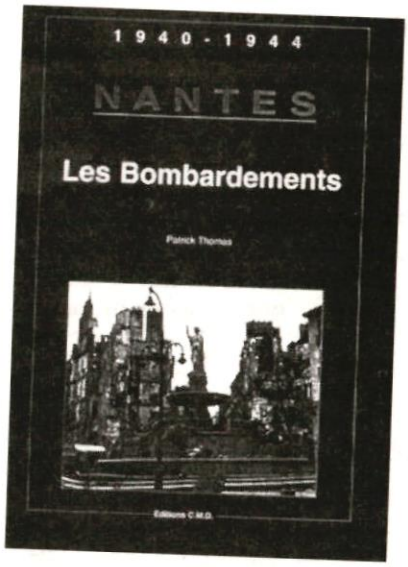
(Liv'Editions, 98 F).

◆ 1940-1944 Nantes - Les Bombardements, de Patrick Thomas

Depuis quelques temps, les livres d'une nouvelle et belle collection apparaissent dans les vitrines des libraires nantais. Consacrée à Nantes, cette collection est due aux éditions C.M.D., et le 3e titre qui vient de paraître, est consacré aux bombardements de Nantes durant la seconde guerre mondiale. Deux titres existent déjà : "Le comblement de la Venise de l'Ouest" et "Le transbordeur" ; deux autres sont annoncés pour les mois à venir : "Le Tranway" et "La Résistance à Nantes".

"Nantes. Les Bombardements" est un ouvrage grand format, riche de très nombreuses photos (pour beaucoup inédites) et dont le texte de Patrick Thomas relate scrupuleusement l'enchaînement des événements : récit, année par année, de ces cruels moments. Et quels événements, puisque 4.500 bombes auront, au total, endommagé gravement (ou détruit) plus de 5.000 habitations, causant la mort de 1.800 Nantais, et en blessant plus de 3.000 (jusqu'au début des années 60, la ville devait garder, ça et là, la trace de ses blessures).

Le livre se présente aussi comme un véritable album de photos, autant de documents pour l'histoire : destructions, frayeurs, morts, courage des populations, abnégation des sauveteurs, deuils, obsèques, les images parlent d'elles-mêmes ; tout y est, même les photos prises d'avion, même les croix, certaines anonymes, du cimetière de la Chauvinière, lieu de mémoire.



Bien sûr, le livre comporte aussi quelques images des Américains co-libérateurs de Nantes en août 1944, folle farandole... les Américains dont les raids aériens (pour combattre l'Allemagne nazie qui occupait notre territoire avaient pourtant tellement endeuillé la ville un certain 23 septembre 1943, tuant en quelques minutes 1.463 Nantais, et détruisant le cœur de la cité, écrasée et meurtrie par plus d'un millier de bombes !

Un beau document, utile et précieux, pour tous ceux que cette période triste intéresse... ou pour tous les Nantais qui aiment leur cité et son histoire.

E.G.

(En librairie, 149 F ou Editions CMD, 396 rue de la Salle, 49260 Montreuil-Bellay)

◆ La Nuit celtique, de D. Laurent et M. Treguer

Terre de brume publie un livre passionnant de 236 pages consacré à ce que l'on sait aujourd'hui de l'Europe celtique, celle d'avant la romanisation et les invasions germaniques. La connaissance est ardue car les traces sont réduites. D'où la tentation des XVIII[e] et XIX[e] siècles, d'inventer ou de réinventer ce passé, de le magnifier, de l'adapter à la subjectivité du moment. On a aussi donné dans ce travers au XX[e] siècle.

Ch. Guyonvarc'h a évidemment publié des livres de mises au point, contre les élucubrations sans fondement.

Dans un chapitre intitulé « Une autre histoire », M. Tréguer s'essaie, en 50 pages, à une histoire aussi rigoureuse que possible, en évoquant aussi les réinterprétations naïves ou fantaisistes qui ont suivi, avec leur apport (Ossian, La Villemarqué). Le second chapitre (30 p.) est un dialogue entre les deux auteurs, sur les rapports christianisme-celtisme et les influence réciproques et surtout sur la tradition orale, trop peu



considérée par les historiens jusqu'à présent. Surtout, en France où la « civilisation des lumières » repose surtout sur l'écrit.

D. Laurent étudie ensuite la tromenie de Locronan, venue de loin, et qui véhicule des influences celtiques.

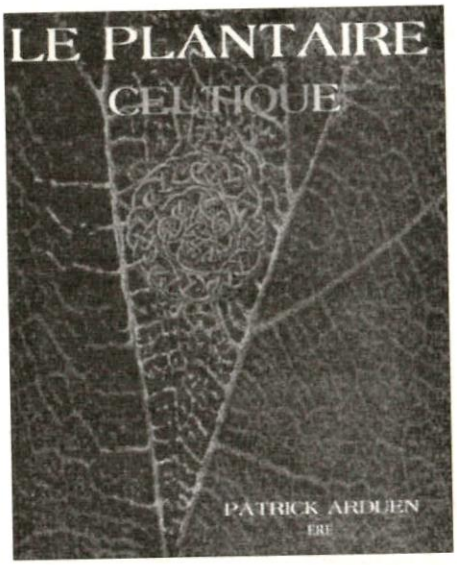
La troisième partie (« le juste milieu ») est à nouveau un dialogue entre les deux auteurs.

Puis ce sont des « compléments » sur le druide, l'interdit celtique (le Geis), les bardes, César, l'écriture, divers textes sur les Celtes. Un chapitre est consacré à « Ossian, le fantôme vivace », qui eut de nombreux admirateurs parmi les hommes de lettres et les personnalités des XVIII[e] et XIX[e] siècles.

Le livre se termine par une étude sur les vêpres des « grenouilles », si souvent évoquées.

Tout cela est sensé, sérieux, intéressant et agréable à lire. Surtout, cela jette un regard nouveau sur un problème ancien (109 F).

◆ Le Plantaire celtique, de Patrick Arduen



« Après le « bestiaire armoricain » et « l'Humanitaire », ce « plantaire » est un herbier poétique qui effeuille à tous vents la marguerite des sentiments humains », écrit l'auteur, Patrick Arduen, également co-animateur des éditions Ere. On passe ainsi du « pot aux roses » au chêne en passant par le cocotier et le chou, le trèfle rouge de l'Ulster, les soucis, la marguerite, les oignons et les boutons d'or. La bogue d'or, le coudrier, la châtaigne, le houx, le plantain, l'églantine, les fleurs de paradis sont aussi des occasions de poèmes, tour à tour graves et amusants, didactiques, souvent en vers. Bref, « un entrelacs de grands arbres, d'herbes folles et de petites fleurs », ajoute l'auteur.

68 pages plaisantes, fraîches, caustiques parfois, bien présentées. (60 F, Ere, Rialland Meur-35600 Bains/Oust).

Notons l'activité de cet éditeur associatif, qui publie 3 ouvrages en un mois : « Le sans visage », poèmes de Nicole Laurent Catrice, de Rennes où elle anime chaque année les soirées poétiques des Tombées de la nuit, 64 pages avec des photos couleur de Prosper Divay (80 F). Et le livre sur Alain Guel (en souscription).

◆ Alain Guel, poète, écrivain, peintre

Romancier, poète, nouvelliste, dramaturge ; bref, écrivain, à part entière. Alain Guel (Châtelaudren, 1913, - Saint-Brieuc, 1993) a laissé une œuvre considérable, dont une partie reste d'ailleurs à éditer.

Salué par la critique dès ses premiers ouvrages, il manqua de peu le prix Stendhal.

Il fut également un peintre de talent, dont les toiles non figuratives chantent le mystère et la beauté du monde.

Grand voyageur, il parcourut la planète, des îles d'Aran à Moscou, du cap Nord à Gibraltar. Il rencontre les Pitoëff, Samuel Beckett, Raymond Abelio et tant d'autres.

Ami de Xavier Grall et de Glenmor – *les trois G* – il fut une cheville ouvrière de la renaissance bretonne de ces dernières décennies et une sorte d'éminence grise du mouvement culturel breton.

Sa vie riche d'activités, de voyages, de péripéties et de rencontre, fut un véritable roman.

Les éditions Ere et Le Curieux, les éditions de la Plomée, avec l'aide de l'Institut Culturel de Bretagne, vous proposent un ouvrage consacré à : Alain Guel, poète, écrivain, peintre.

Au sommaire :

Une biographie, des extraits d'œuvres littéraires (poèmes, nouvelles, etc), des témoignages d'amis, une bibliographie, des reproductions de tableaux.

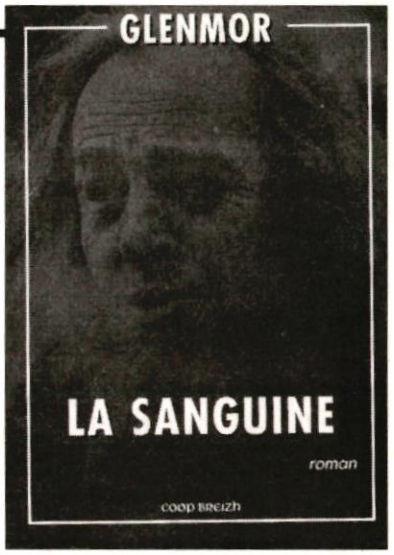
Un très beau livre, un livre souvenir, un livre cadeau.

Format 18,5x23 cm ; 20 pages de photos (dont reproductions de tableaux, en couleurs) ; brochage cousu ; couverture en couleurs, pélliculée.

En souscription jusqu'au 30 janvier 1997 : 195 F, port compris.

Livres

◆ La Sanguine, de Glenmor



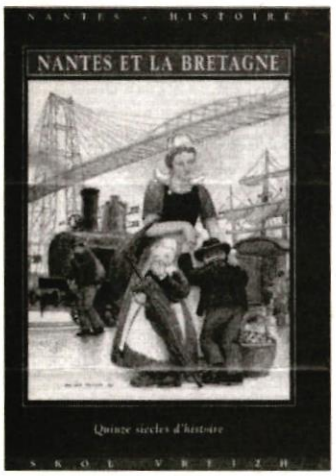
C'est un étrange conte initiatique posthume de Glenmor que vient de publier la Coop Breiz. La Sanguine, bâti comme un roman policier, fait de Reun Le Diguerher, jeune étudiant lorientais le « ministre d'un culte sauvage et grandiose ». L'envoûtement commence un soir d'automne au Mont Saint-Michel de Brasports à la fin des années quatre-vingt (magnifique chapitre II). Ce soir-là, Reun rencontre Erwan Lochu, 32 ans, dit « le trappeur de l'Odet ». Erwan l'initie à l'étrange culte de la « fleur de sang » ; une orchidée vampire qui ne peut refleurir qu'à la mort d'une victime humaine. Revenu d'une expédition ethnologique, Erwan Lochu a gardé l'un des bulbes de l'orchidée, porteur de l'énergie du mont, un chef indien d'Amazonie. Il transmet cet « œuf de sang » à Reun.

Pendant deux ans, Reun, « implacable instrument de la fatalité », va vivre en symbiose avec « l'œuf de sang », ce qui lui ouvrira les portes du temps et de l'espace. Jusqu'à la floraison finale. Pour qui a vu l'effroyable déclin physique d'un être proche rongé par l'incurable, le roman parlera très fort. Mais avec sublimation : en tâchant de ménager l'esprit rationnel, tout en utilisant la métaphore ésotérique, Glenmor mène de manière poétique une réflexion sur le temps, les rapports entre le végétal et l'animal... On retrouve le très ancien thème bardique des métamorphoses.

Autobiographique, ce roman l'est peut-être un peu, si l'on se souvient de la maladie qui étouffait Milig Ar Skanv. Mais il y a plus d'une raison de lire ce texte à la fin étrange, baroque et dense comme la forêt amazonienne, (173 pages).

Véronique Sacquet.

◆ Nantes et la Bretagne, 15 siècles d'histoire



L'association Nantes-Histoire donne, depuis 1986, des conférences d'histoire et des débats. Celles de 1995-1996, au cinéma « Bretagne » à Nantes, portaient justement sur Nantes et la Bretagne. Les conférenciers sont historiens, mais aussi géographes, littéraires, sociologues, journalistes, culturels artistes. Outre les 450 adhérents, Nantes-Histoire atteint un public plus large en éditant des livres, « Nantes dans l'histoire de France » (1991), « Du sentiment de l'histoire dans une ville d'eau, Nantes » (1992) et, en 1996, « Nantes et la Bretagne », outre trois ouvrages sur la Révolution.

C'est Skol Vreizh qui édite ce travail. Il est vrai que 6 des 16 auteurs ont déjà participé aux publications d'histoire de Skol Vreizh. Nantes est-elle historiquement bretonne ? Oui, répondent tous les auteurs. Mais Nantes est aussi ligérienne, expliquent certains, métisse, partie prenante de plusieurs identités. Pierre-Yves Le Rhun montre pourquoi Nantes a intérêt à réintégrer la région Bretagne et pourquoi la Bretagne tout entière y trouvera son compte. J.-C. Cassard, J. Kerhervé fouillent le passé nantais, comme Y. Texier, R. Durand, G. Saupin, A. Croix et J. Cl. Martin.

Joël Barreau scrute la place de Nantes dans la littérature, entre Loire et Bretagne, de Julien Gracq à Morvan Lebesque. Claude Geslin se pose la question du rôle de capitale industrielle de Nantes au XIX[e] siècle. Jean Guiffan compare le vote nantais au vote breton tel qu'il a été récemment étudié. Didier Guivarc'h examine, comme dans sa récente thèse, la mémoire bretonne de Nantes.

Les 206 pages sont passionnantes. La force des faits et arguments pro-bretons étonne, sans qu'il faille contester les autres identités de Nantes. Des illustrations et cartes renforcent encore le propos. De même que l'évolution récente de la culture bretonne à Nantes, des Tri-Yann à Servat, confirmée par la marée humaine présente et enthousiaste à « L'héritage des Celtes » de Dan Ar Braz.

Un livre important et pertinent (140 F).

◆ La Bretagne chez Madame de Sévigné

Coop Breizh publie un livre de 142 pages dans lequel Florence Arzel a sélectionné les textes de Madame de Sévigné qui concernent la Bretagne, avec de brefs commentaires. On y voit la commère des Rochers, pleine de préjugés anti-bretons, évoluer, réagir, s'indigner (après l'avoir souhaitée) de la répression de 1675. On a aussi envie de conseiller à l'aimable marquise de consulter un psychiatre ! (98 F).

◆ Ventre-à-terre, de P.J. Hélias

C'est la dernière fiction écrite par P.J. Hélias, peu avant sa mort, pour son amie malouine Dodik Jegou.

25 pages de textes illustrés de 17 céramiques, aux lignes très pures, de Dodik, l'une des céramistes les plus connues d'Europe (80 F, Coop Breizh).

AL LIAMM

KELC'HGELAOUEN
LENNEGEL
DAOUVIZIEK

Koumanant : 180 lur.
P. Ar Bihan,
16 Straed ar Forniou Raz,
35400 SAINT-MALO

Livres

◆ Doigneau, peintre du littoral

Les éditions Le Chasse-Marée/Armen publient un nouvel ouvrage sur un peintre, dans la collection qui a déjà célébré Mathurin Méheut et Henri Rivière, entre autres (reliure pleine toile, 450 F, 88 p. 32x24).



Édouard Doigneau est un peintre paysagiste du littoral. Né en 1865, d'un père fortuné et cultivé, il est un lauréat du concours général de Dessin. Mais son père refuse qu'il entre aux Beaux-Arts. Il fera donc Polytechnique, en fils de bonne famille qu'il est. Il deviendra officier d'artillerie, peignant quand même, presque en cachette d'abord ; de plus en plus longtemps et ouvertement ensuite. A 30 ans, il démissionne de l'armée, rejoint Paris, fréquente les académies de peinture, se perfectionne encore. Il découvre la Bretagne, y retourne, remporte des médailles dans des salons. Le reste de l'histoire à lire dans l'agréable ouvrage de Romane Petroff, qui a aussi l'intérêt de fournir nombre de reproductions en couleurs de bonne qualité. Les côtes algériennes, la Bretagne, du Morbihan à la baie d'Audierne, le Boulonnais aussi, l'inspirent abondamment. C'est un témoin attentif qui nous restitue la vie des côtes jusqu'à la veille de la guerre 40. Une palette colorée, une dominante de pastels, une grande variété de thèmes unis par la proximité de l'océan, l'œuvre se découvre avec intérêt, curiosité et parfois émotion.

J.J.M.

◆ Fañch PERU : textes pour débutants

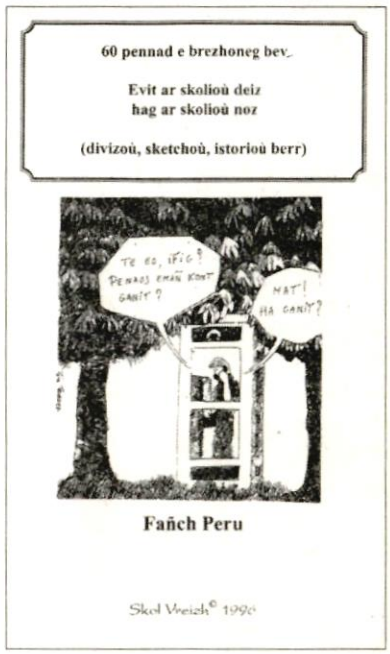
Faflch PERU est bieh connu des lecteurs du Peuple breton – ou plutôt des lecteurs de Pobl Vreish – pour son travail d'écrivain articles, romans, poèmes...). Il est aussi enseignant et connaît bien son métier. Ainsi il nous offre aujourd'hui un choix de textes courts, en bretons,"**60 pennad e brezhoneg bev, evit ar skolioù deiz hag ar skolioù noz.**" Destinés aux divers cours pour débutants, tant du soir que de la journée et principalement aux jeunes ils rendront aussi service aux adultes, qu'ils fréquentent des cours organisés ou qu'ils s'activent, seuls, à maîtriser la langue bretonne.

L'intérêt de ces dialogues, sketches et petites histoires est d'être écrits en un breton quotidien et moderne ("brezhoneg bev"). Certes l'auteur ne peut cacher son origine trégoroise. Cependant la langue est "standard". Quelques notes donnent des équivalents. Signalons qu'en plus de la valeur personnelle de Fañch Peru une garantie est offerte : relecture du travail par Francis Favereau et Roger Le Du !

Un premier cahier de ce style avait été déjà publié par Skol Vreizh en 1982. Le nouveau arrive à point.

G.M.

PERU Fanch. ***60 pennad e brezhoneg bev***. 40 p. 45 F. Skol Vreizh. 20 rue de Kerscoff, 29600 Morlaix.



Fañch Peru

Théâtre

Max Gericke ou pareille au même

Le centre dramatique de Bretagne, théâtre de Lorient, présentait, fin novembre, une nouvelle pièce, *Max Gericke ou pareille au même*, de Manfred Karge. Le texte allemand, adapté en français, est simple, dense, fort. Il conte l'histoire d'une jeune femme allemande qui, pendant la crise économique des années 30, décide de prendre l'identité de son mari qui vient de mourir et de le remplacer au poste de grutier qu'il occupait. Bien sûr, pour des raisons alimentaires, mais aussi par défi. L'héroïne devient ainsi Max Gerick. Elle boit de la bière avec les anciens collègues de son mari et, peu à peu, regarde avec une égale distance le milieu des hommes et celui des femmes. A l'époque du nazisme triomphant, elle donne son ancienne identité à une autre femme, pour qu'elle échappe à l'arrestation.

Dès lors, la marche arrière est impossible, Max est condamnée à rester un homme. Elle deviendra Sa, gardienne de prison pendant la guerre, ouvrière après la guerre, puis chômeuse.

Au milieu du taudis où elle survit l'héroïne revit son passé en un monologue à la fois émouvant et varié. La comédienne unique, Marief Guittier, déploie une panoplie étonnante de fantaisie, de tristesse, d'humour, de burlesque et de tragique. Parcourant les décennies, elle n'a pas d'âge, mais elle conserve une étonnante vivacité. La voix rauque et lourde, un peu désabusée, du début retrouve vivacité, tonicité et charme en évoquant les tribulations de cette vie sans pareille.

La mise en scène de Michel Raskine est à la fois sobre et terriblement efficace, douze ans après ses débuts : un décor de béton et de bouteilles de bière auquel l'étonnante Marief Guittier parvient à donner vie, grâce à des trouvailles qui surprennent et amusent. A quand un tel traitement pour une bonne pièce du répertoire breton ?

J.J.M.

Décembre... vu par Nono



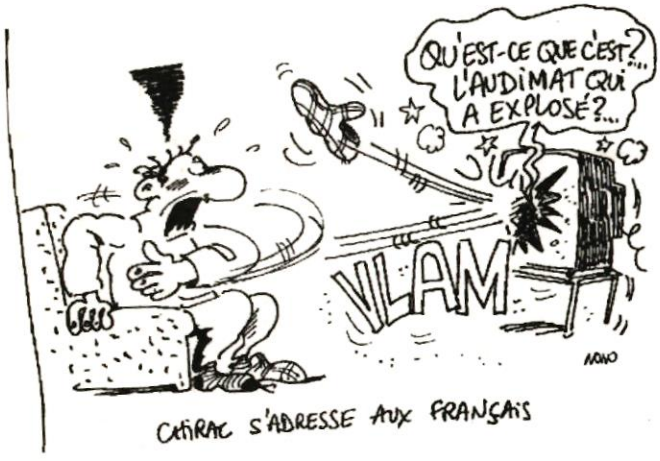


LE PRÉSIDENT VA S'ADRESSER AUX FRANÇAIS...





XAVIÈRE TIBERI...



CHIRAC S'ADRESSE AUX FRANÇAIS



CHIRAC INAUGURE LA BIBLIOTHÈQUE François MITTERRAND



EUROPE

Yves-Thibault de Silguy, Breton de l'année 1996

D'ici moins de huit cents jours l'Europe devra avoir sa monnaie, l'Euro. Chargé de ce dossier, mais aussi de l'ensemble des Affaires économiques, monétaires et financières de l'Union Européenne, Yves-Thibault de Silguy est ministre plénipotentiaire et Membre de la Commission Européenne depuis janvier 1995.

Le commissaire est un homme de convictions européennes, qu'il vient de développer dans un ouvrage destiné au public le plus large : « Le syndrome du diplodocus ». Il y explique, outre les avantages de la monnaie unique, l'urgent besoin d'une politique étrangère au niveau de l'Union, et aussi l'impérieuse nécessité pour les Régions d'organiser une défense de leurs intérêts directement à Bruxelles.

Mais homme de convictions bretonnes aussi. Car Yves-Thibault de Silguy, dont la famille fut quimpéroise, landernéenne, puis rennaise connaît la Bretagne, ses problèmes et ses atouts, et tient à ses racines ; il affirme haut et fort qu'il faut sauver nos spécificités régionales et linguistiques.

C'est ce qui a amené le jury d'Armor-Magazine à le proclamer « Breton de l'année 1996 », démontrant ainsi, comme il le dit lui même, que « l'on voit où se situent les vrais problèmes, les vraies opportunités ».

Yannig Baron de Groix contre Yves-Thibault de Silguy

Nos collègues d'*Armor-Magazine* dont donc élu le commissaire européen Yves-Thibault de Silguy. Dommage que le lauréat (ancienne éminence balladurienne !) ait cru devoir déclarer aux deux journalistes qui sont allés l'interroger à Bruxelles *qu'il ne croyait pas à l'Europe des régions.*

Un autre aristocrate, plus connu de nos lecteurs, a échappé de peu à la récompense : il s'agit de Yannig Baron de Groix. En effet, la lecture d'*Armor-Magazine* nous apprend que l'agitateur de la cause du *brezhoneg,* l'ennemi public n° 1 du Recteur d'Académie figurait dans la liste des possibles vainqueurs aux côtés d'autres militants actifs de l'identité bretonne : Martial Ménard, Dan ar Braz, Gwennolé Le Men, Erwann Vallérie... et de la médaillée olympique Nathalie Even.

Fais gaffe quand même Yannig. Regarde un peu ce qui est arrivé à ce pauvre Malraux. Si tu t'agites de trop, c'est le Panthéon qui t'attend. Le plus tard possible quand même...

Une classe bilingue à Redon

A la suite d'une réunion d'information organisée par l'Apeeb en octobre, d'autres réunions ont suivi. Il y avait déjà une trentaine d'enfants scolarisables en breton et français, de 2 à 5 ans. L'opération est soutenue par l'inspecteur de l'Éducation Nationale, le maire de Redon (Madelin), le conseiller général. L'ouverture aura lieu à la rentrée de septembre 1997. Tous les parents intéressés sont invités à contacter l'Apeeb — C/o B. Hascoët (tél. 02.99.91.70.60).

Pour compléter le service de l'enseignant bretonnant, également directeur de l'école, il est à trouver un autre enseignant bretonnant de maternelle, au moins pour un mi-temps.

Concours de nouvelles en langue bretonne ou en langue française

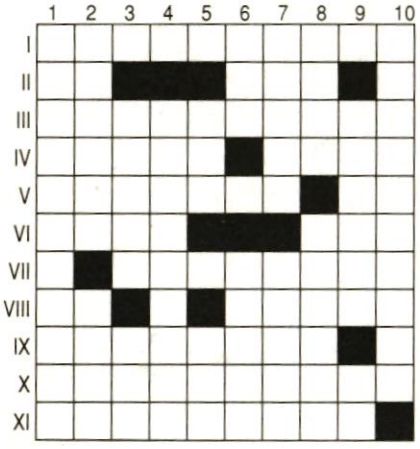
Dans le cadre de la 12e édition des journées culturelles bretonnes de février 1997, Emglev Bro An Oriant (fédération des associations culturelles du Pays de Lorient) organise en partenariat avec la Médiatèque de la ville de Lanester un concours de Nouvelles en langue française et en langue bretonne. Le concours est ouvert à toute personne à partir de 18 ans.

Le thème de la Nouvelle en français devra avoir un rapport avec la Bretagne. Le thème de la Nouvelle en breton est libre. La clôture du concours est fixée au 31 janvier 1997.

Renseignements et règlement auprès de : Cathy Le Déveat, Médiathèque de Lanester, tél. 02.97.76.14.32 ou d'Emglev Bro An Oriant au 02.97.21.37.05.

Mots Croisés Bretagne-Celtie n° 89

(Certains mots sont en breton – Réf. : dictionnaires de R. Hémon, P.J. Hélias et F. Favereau)



HORIZONTALEMENT : I. Par le talent de Noël du Fail, deviennent bien autre chose que des propos futiles et creux. – II. L'utilité de ce sigle n'est plus à démontrer; En Arvor. – III. Ce n'est certes pas chez ceux du P.S. que l'on pourrait prélever de quoi équiper un Roland moderne. – IV. On peut espérer qu'il ne s'agit pas d'une future folle ; Er Lannic par exemple. – V. Sur la mer ou sur les planches ; Peut être dur sans être désagréable. – VI. Simultanément ; Lettres de Pommerit. – VII. Reste un homme de clan même lorsque, comme ici, il tourne le dos. – VIII. Le style de ce grand peintre né au Cateau a nettement évolué à la suite d'un séjour en Bretagne (initiales) ; Un détail pourrait laisser croire qu'Anne de Bretagne a pu passer par là. – IX. Fougères lui a dédié une tour. – X. Né à Carhaix, Théophile Corret n'était pas l'un d'entre eux. – XI. Pas impossible qu'avec ceux de la commune voisine, ses habitants aient inventé le bœuf gros-sel....

VERTICALEMENT : 1. Banal, certes, mais très sincère, cher lecteur. – 2. Plantés par Jules Verne ? N'est pas grand par la taille. – 3. A Lorient, n'ont pas manqué de compagnie ; Un désordre visible d'une lieue. – 4. Tels certains séjours en Brocéliande. – 5. Un domaine où les Celes ont fait preuve d'originalité ; Lettres de Sibiril. – 6. Appartient à la gent ailée ; Comté irlandais. – 7. Telle une victime de Jeanne La Flamme ; Fait vibrer les roseaux. – 8. De bas en haut : des modèles pour Barte-Torte ; Né à Morlaix, ce général vécut quelques temps en exil aux Etats-Unis. – 9. Il devra encore attendre pour les traversées en solitaire ; Lettres de Tréflez. – 10. N'étaient pour rien dans le mariage d'Anne de Bretagne avec Charles VIII.

M. ERWAN

SOLUTION du n° 88

Horizontalement : I. GALLINACÉS. – II. UZELLOIS (BIENVENÜE). – III. ER ; API. – IV. REBA (ABER) ; MINES. – V. ALARMANTI. – VI. NORMAND. – VII. DINANDIERS. – VIII. ASEN ; SELOS (SOLES). – IX. IENDN (DIENN) ; NLUE (LEUN). – X. ORNÉES. – XI. EUZHADENN.

Verticalement : 1. GUÉRANDAISE. – 2. AZ ; ELOÏSE. – 3. LE ; BARNENEZ. – 4. LL ; ARMAND (ROBIN). – 5. ILE ; MAN ; NOA (AON). – 6. NORMANDS ; R.D. (RENÉ DUGUAY-TROUIN). – 7. AI (AINEZ) ; INDIENNE. – 8. CSANT ; ELLEN. – 9. PE ; ROUEN.. – 10. SUISSESSES.

NOTA : Dans les définitions du problème n° 88, les côtes du Nord (c'est-à-dire de la Scandinavie) se sont vues transformées en Côtes-du-Nord. Dans ces conditions, difficile de deviner que la définition s'appliquait à un Normand...

Reine d'un jour ?



Le petit vélo qui est le trait commun des élus et fonctionnaires du District du Pays de Lorient en déplacement au Danemark a été prêté par la municipalité de Copenhague.

Dans cette belle et bonne ville, on peut emprunter ce genre de bicyclette à peu près comme on emprunte un caddy dans un magasin ici, puis l'abandonner en certains lieux adaptés. La forme et la couleur des vélos leur permet d'être clairement identifiés.

Nos élus, séduits un jour resteront-ils fidèles à la pédale écologiste ? Ou bien la bicyclette sera-t-elle seulement reine d'un jour ? A suivre...

Festival Taol Kurun 16/19 janvier 1997 — Quimperlé

La troisième édition du Festival Taol Kurun aura lieu à Quimperlé du 16 au 19 janvier. Rendu célèbre par sa première édition, où près de 1.500 personnes avaient été évacuées de la salle à 21 h en raison des inondations, ce festival a pour objectif de promouvoir la langue et la culture bretonnes pour la population locale ainsi que pour les nombreux enfants et jeunes scolarisés dans les filières bilingues (on compte plus de 12 écoles, dans un rayon de 80 km, Quimper, Trégunc, Bannalec, Quimperlé, Lorient, Baud, Le Faouët, Lanester, Guidel, Vannes, Gourin, Auray...)

Festival pour les enfants : spectacles de magie, le vendredi avec Danitric, six écoles sur scène ; le samedi après-midi pour un spectacle de théâtre, de chants et de danses. Spectacle Mona Jaouen.

Théâtre : conférence en breton le jeudi avec la troupe Penn ar Bed (20 h 30, La Cordée), théâtre en breton dans les maisons de retraite avec la troupe Kervarker le vendredi, les Zarpètes (troupe qui joue en gallo) et Fab (qui interprétera Ritekle ou War hent ar Baradoz) le dimanche à partir de 14 h 30.

Conférence : Langue bretonne et média : quelles perspectives ? Après un exposé sur la situation actuelle en Bretagne et dans d'autres pays d'Europe, interventions de la presse quotidienne régionale, des hebdomadaires et mensuels, des radios et de la télévision vendredi 17 janvier, 20 h 30.

Concert-Fest-noz : avec Mona Jaouen, Glaz, Trio Roland Bocker, Skoarned Bras, Bagad Kemperlé, BF 15, Loened Fall, Loeroù Ruz, Miniou-Sohier, (et un invité surprise : en 1995, c'était Dan ar Braz, en 1996 Youenn Gwernig), (sous réserve).

SOUSCRIPTION
pour un stand *"langue bretonne"* EXPOLANGUES-97

du mercredi 29 janvier au dimanche 2 février 1997 à la Grande Halle de la Villette

L'association *Identité bretonne**, soucieuse de l'avenir de la langue bretonne, est déterminée à faire en sorte que cette langue soit présente à Expolangues en 1997.

A ce jour, notre groupe de travail a rassemblé (sans aucune aide des institutions officielles) la moitié de la somme nécessaire. Il suffit donc d'un "petit coup de main", même modeste, de votre part, pour que la langue bretonne ait, dans cette exposition prestigieuse et de renommée internationale, la place qu'elle mérite.

* *Identité bretonne* est une association déclarée loi 1901 à la préfecture d'Ille-et-Vilaine.

Bulletin de souscription pour un stand "Langue bretonne" à Expolangues-97
(chèque à l'ordre d'*Identité bretonne*)

Nom..... Prénom.....

Age..... Profession.....

Adresse .....

.....

Signature :

A retourner à : *Identité bretonne* (L. Chenevière), 1 av. Saint-Exupéry, 95400 Villiers-le-Bel

BULLETIN D'ADHÉSION

Vous voulez rejoindre l'UDB ?

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

.....

.....

Signature :

A adresser à UDB, BP 215, 44007 NANTES CEDEX, avec un chèque de 150 F.

P.B. Services

"LE BRETON, MOYEN D'ACCOMPAGNEMENT DES ANCIENS VIVANT EN INSTITUTION"

L'association KINNIG de Brest propose une journée de formation le mercredi 22 janvier, de 9 à 17 h 30, au foyer Résidence de personnes âgées de St-Marc.

Depuis quelques années se sont mis en place des institutions pour personnes âgées des groupes de parole et des rencontres régulières intergénérations, qui ont engendré auprès des résultats intéressants. L'objectif de la journée proposée est de transmettre la richesse de ce qui a été vécu et de tenter d'analyser ces expériences en utilisant des concepts médicaux, linguistiques, psychanalytiques et sociologiques.

Programme de la journée : 9 h, présentation par le Dr Henry, géronto-psychiatre. 9 h 30, "Le breton, jeunesse d'une vieille langue", par F. Morvannou, professeur de breton à l'Université de Bretagne Occidentale. 11 h, "Le groupe de parole en breton", par G. Kervella, comédien et médecin. 13h/14 h 30, repas. 14 h 30, "Echanges intergénérations", par Joëlle Perrot, institutrice. 15 h 30, "Echanges intergénérations", par M.J. André, directrice de la résidence St-Marc et l'équipe infirmière de la Maison de retraite et de long séjour de St-Renan. 16 h 30, Musique et danses traditionnelles et les personnes âgées handicapées par J.C. Crignou, infirmier psychiatrique. 17 h, débat.

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

.....

souhaite participer à la journée "Kinnig".

A renvoyer à Alain KERNERN, 7 venelle Keriven, 29200 Brest.

Théâtre national portatif

Quelques-unes des prochaines apparitions publiques de Jean KERGRIST dans son spectacle "GRAND BAL À SAINT LUBIN", le 30 janvier à L'Hermitage Lange ; le 7 février à Plénée-Jugon et le 13 février à Tréguier.

FORUM PERMANENT

36.14 UDB

Dernière minute

Patrig Ar Goarnig refuse le paiement de la redevance destinée à la télévision française.

(à suivre)

Résultats du baccalauréat 1996

	Bretagne	France
	Taux de réussite	
Général	78.8	74.4
Technologique	82.4	78.4
Ensemble	**80.0**	**76.2**

Chaque mois depuis 1969

armor magazine

présente et commente

LA VIE BRETONNE

B.P. 419 – 22404 LAMBALLE CEDEX

UN CADEAU !

Pour tout abonnement nouveau au *"Peuple Breton"*, vous pouvez choisir un *"Cahier du Peuple Breton"* que vous recevrez en cadeau :

- ❑ La Bretagne et les problèmes écologiques
- ❑ Le procès du centralisme
- ❑ Une Bretagne responsable dans un monde solidaire.

Vite, je m'abonne au Peuple Breton !



NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

.....

- ● Souscrit un abonnement ❑
  un réabonnement ❑
  - tarif normal : 160 F
  - tarif de soutien : à partir de 180 F
  - étranger : 200 F et plus
  - étranger par avion : 230 F et plus

  à partir de N° ..... inclus

- ● Prélèvement automatique mensuel
  - ❑ minimum : 13 F
  - ❑ de soutien : 15 F-20 F-30 F

  (Joindre un relevé d'identité bancaire)

- ● **Ci-joint le règlement par :**
  - ❑ **chèque postal**
  - ❑ **chèque bancaire**
  - ❑ **mandat-lettre**

  à l'ordre du "Peuple Breton-Pobl Vreizh"

B.P. 301 - 22304 LANNION CEDEX - C.C.P. RENNES 2365-76

Selaouit

par Pierre Morvan

Intermittents

De l'arme blanche, très prisée par les extrémistes islamiques, à l'interdiction de se produire sur scène doublée d'une peine de prison, préconisée par quelques magistrats soutenus - on ne l'a pas assez souligné - par l'ancien Ministre de la Culture, François LEOTARD, en passant par le sucrage de subventions et l'exclusion pratiquées couramment par les maires FN du Var... On l'a déjà vu le mois dernier, il y a de multiples façons de tuer la liberté de création et d'expression des artistes...

Celle qu'imagine actuellement le CNPF est plus insidieuse, moins spectaculaire, mais également efficace.

En projetant de modifier le système d'indemnisation chômage des intermittents du spectacle et d'augmenter le nombre d'heures travaillées ouvrant droit à indemnités (actuellement 507 sur douze mois), le patronat affiche sa volonté de laisser nombre d'artistes et de techniciens du spectacle sur le sable.

En Bretagne, où le système actuel permet à beaucoup de musiciens, notamment, de survivre sinon de vivre, la question est importante. Suite à une forte mobilisation des intermittents, des négociations vont s'ouvrir, qui vont durer quatre mois. Quatre mois pendant lesquels la pression ne doit pas se relâcher. Les artistes ont besoin de notre soutien. Selaouit et le Peuple Breton sont à leurs côtés.

CARRE MANCHOT: « Noz! » (Déclic, Blue Silver distribution, 50519-2)



Non, le débat musical breton ne se résume pas à une compétition entre **AR RE YAOUANK** et **CARRE MANCHOT.** On ne peut pourtant pas s'empêcher de deviner comme une sorte d'émulation entre les deux groupes : souvent comparés, l'un et l'autre font un tabac chez les jeunes générations, l'un et l'autre, même si leurs « arguments » diffèrent, s'attachent à faire bouger à la fois la musique et les danseurs. Plus sage d'apparence, moins iconoclaste, **CARRE MANCHOT** n'en déborde pas moins d'une solide énergie, vivifiante et largement communicative. Et la sortie de « Noz! » vient témoigner de cette santé insolente: le disque des dix ans aligne comme à la parade ou plutôt comme au fest-noz, trouvailles musicales et envolées éprouvantes. Après quelques 700 nuits d'enfer et deux changements de formule, **CARRE MANCHOT** a su prendre ses marques et trouver un style, son style. Aux côtés des piliers du groupe, **Hervé LELU** à la bombarde et **Gilbert LE PENNEC** à la guitare, les nouveaux venus **Yannick ALORY** à la flûte traversière, **Yann-Loic JOLY** à l'accordéon diatonique et **Erwan VOLANT** à la guitare basse ont sans aucun doute apporté un souffle nouveau. Le résultat est là, qui ne déçoit à aucun moment. Et qu'on se le dise: c'est encore mieux en « live »!

STORVAN: « An Deizoù Kaer » (Keltia Musique, KMCD)



Autre « star » de nos fêtes de nuit, le groupe **STORVAN**, qui nous propose ici son second disque après « Digor 'n Abadenn » paru fin 91. « An Deizioù Kaer » vient confirmer ce que nous savions déjà: **STORVAN** sait parfaitement conjuguer maîtrise instrumentale et arrangements inventifs savamment dosés avec une approche respectueuse de la musique traditionnelle. Les musiciens qui composent le groupe sont tous excellents. **Franck LE BLOAS** (bouzouki), **Hervé GUILLO** (flûtes traversières en bois), **Christian FAUCHEUR** (bombardes) et **Christian LE MAITRE** qui remplace **Frédéric SAMZUN** au violon et à qui l'on doit déjà un disque solo de grande qualité, nous offrent de très bons moments. Et en particulier, mais ce n'est pas le seul, cette « Danse de Bitêkelé » qui permet à l'un des invités, **Franck YHUEL,** d'ajouter son grain de sel aux percussions et laisse un peu d'espoir à ceux qui n'abusent pas de la dive bouteille... L'ambition de **STORVAN** est de « recréer ce lien exceptionnel, cette fusion qui existe entre musiciens et danseurs ». Le but est atteint, sans esbrouffe inutile, tout tranquillement... Voilà, c'est cela, **STORVAN** est un peu la force tranquille de la musique bretonne. Et nous promet encore de « beaux jours »!

DREMMWEL: « Heol-Loar » (Escalibur, Diffusion Breizh, CD862)



...Et le fest-noz continue! **DREMMWEL** est certes moins connu que les deux groupes précédents mais pourrait fort bien ne pas le rester très longtemps.

« Heol Loar » fait suite à un premier enregistrement, une cassette parue en 92. Un délai de réflexion qui a permis au groupe de se bonifier, à la manière du bon vin. Sans doute, avec « Re zo re », un scottish « déguisé en an dro » et avec la mélodie qui lui emboîte le pas, le disque démarre un peu mollissimo... Heureusement, cela ne dure pas : le troisième titre, une gavotte des montagnes, nous met très vite dans l'ambiance, grâce aussi à la présence tonique des **KANERIEN LANGAZEL**, quatre solides chanteurs cornouaillais venus en amis... La suite est au diapason et les ronds de Loudéac qui concluent le CD témoignent, eux aussi, d'une belle énergie.. .
Originalité du groupe, la présence d'une harpe celtique, menée de main de maître par **Marin L'HORIPEAU**. figurent également au générique **Daniel CADIOU** (guitares), **René MARCHAND** (bombardes, veuzes, flûte et chant) et **Dominique LE GUICHAOUA** (diatonique et chant) que les lecteurs de **Trad Magazine** connaissent sous un autre jour. En résumé, une prestation intéressante et un groupe qui promet.

ROLAND BROU : « Trois garçons du lion d'or » (TVB Productions, Distribution Keltia Musique, RSCD 220)



Il y a deux mois, je vous parlais du CD des **4 JEANS**, menés, comme son prénom ne l'indique pas, par **Roland BROU**. Avec ce nouvel enregistrement, produit par TVB, le label de **Pierrick LEMOU**, Roland aborde un registre totalement différent, dans lequel il excelle : celui du chant a capella, le plus souvent en solo ou à l'occasion soutenu par quelques amis, **Roland GUILLOU, Mathieu HAMON** et **Charles QUIMBERT**.

Il nous propose cette fois une sélection d'airs à danser ou de complaintes, collectés en Haute Bretagne depuis le milieu du siècle dernier : il n'y est question, bien entendu, que d'amour et de mort, amours trahies et morts tragiques. De temps à autre pointe une note d'optimisme, comme dans « Dessus le pont de Nantes », quand Marguerite de Bourbon fait la nique à la justice pour sauver son amant... Une belle voix, de la belle ouvrage et un livret détaillé qui nous donne le texte des 13 chansons et leur origine...

Le droit à l'indifférence !

J'ai trouvé une perle dans "Keleier", la revue de presse que diffuse Skol Uhel ar Vro. Dans un article recueilli dans la presse du Trégor, un certain Marcel Willoch s'insurge parce que dans la commune de Trégastel, ville de 2.200 habitants, il y a du gaspillage. On y trouve une école publique maternelle et primaire de langue française, une école publique maternelle bilingue et une école catholique. **"C'est ce qui s'appelle gérer politiquement les lois de la République Française et laïque". "Des minorités militantes sont écoutées au nom de la cohésion sociale". "Quand on sait vers quels extrêmes ravageurs mène le culte de la différence, on ne peut que s'alarmer".**

Cela coûte cher dit-il et l'on pourrait mettre tous les enfants de la commune dans la seule école publique **"avec huit enseignants au lieu de neuf et pour les mêmes frais généraux". Mais voilà regrette-t-il, "ça ne peut se faire : tous les élèves seraient semblables et dans une République une et indivisible, c'est impensable".**

Ce qui frappe immédiatement c'est l'aspect économique du raisonnement. En appliquant cette mesure à toute la République une et indivisible, cela ferait 150.000 enseignants qui pourraient vaquer à d'autres inoccupations. Chiffre qu'on peut doubler facilement en utilisant les locaux toute l'année. Il n'y a que 160 jours de classe par an. Une saine gestion des lieux permettrait de faire deux années en une. Compte tenu de l'orientation actuelle des activités scolaires sur la seule matinée, il est également possible de diviser les élèves en deux groupes qui irait à l'école soit le matin soit l'après-midi... comme en Éthiopie. En cumulant ces mesures révolutionnaires, c'est autour de 500.000 personnes qui pourraient se réorienter vers de nouvelles inactivités.

Du seul point de vue création d'emplois c'est une idée à creuser car il y aurait des postes à créer à l'ANPE pour accueillir, ficher, recevoir, faire grimper les statistiques avec toutes ces nouvelles recrues.

Rien n'oblige d'ailleurs à se limiter au seul secteur de l'enseignement. Il y a bien des choses en double ou en triple dans la République une et indivisible. Pourquoi conserver le rail et la route, la chambre des députés et le sénat, les restaurants et les cafétérias. Les économies de frais généraux et de personnel réalisables sont considérables.

Monsieur Marcel Willoch sera certainement d'accord avec moi, si je dis que c'est aussi un grand gaspillage que de devoir payer des professeurs pour enseigner des tas de langues différentes. Profs de breton, de latin, d'anglais, de grec, de français, d'allemand, d'espagnol, d'italien... Pour construire solidement une Europe une et indivisible, pourquoi ne pas se mettre d'accord sur un seul idiome ? L'espéranto ou le Luxembourgeois pourraient convenir à tous, comme l'anglais au Québec et le roman en Suisse.

Si quelqu'un connaît monsieur Marcel Willoch, pourrait-il lui conseiller de prendre ses prochaines vacances en Alsace ! Voilà un bout de la République laïque française une, indivisible, protestante, juive et catholique où il n'y à que 3 % d'écoles privées. J'ai visité l'école publique de Saverne. Elle possède une filière monolingue et une filière bilingue. Le pasteur, le rabin et le curé y donnent 3 heures de cours par semaine tandis que ceux qui n'aiment pas cela font autre chose.

Je n'avais pas remarqué que là-bas, **"l'État prend acte du fait que la Nation Française redevient un ensemble de communautés distinctes".** Ils sont tous Alsaciens et on peut y être athée, catho, protestant, juif, dans la même école et en plus bilingue sans forcément parler uniquement français et langue de bois.

AL LOUARN



Librairie du PB

(expéditions franco de port par correspondance sous 48 h)

NOUVEAUTÉ :

- ☐ **Une Bretagne responsable dans un monde solidaire** *(38 F)*
- ☐ **Autocollant Peuples d'Europe,** avec 18 noms et drapeaux *(10 F le 1er, 6 F par exemplaire en plus)*
- ☐ **Le Procès du centralisme** *(38 F)*
- ☐ **La Bretagne et les problèmes écologiques** *(38 F)*
- ☐ **Entre créole et breton, ces racines qui nous libèrent** *D. Aupiais (80 F)*
- ☐ **La résistance irlandaise** *Roger Faligot (134 F)*
- ☐ **Atlas de Bretagne** *Skol Vreizh - 2e édition (175 F)*
- ☐ **Le Breton, jeunesse d'une vieille langue** *F. Morvannou "Tout sur le Breton ou presque" (45 F)*
- ☐ **Les Bretons et la révolution. Elans et déceptions** *(20 F)*
- ☐ **Enezenn an Envor** *Fanch Peru (63 F)*

Bon de commande à recopier ou à découper.
Cocher les livres choisis.
Règlement par chèque à joindre à l'ordre du :
PEUPLE BRETON, BP 301, 22304 LANNION Cedex